



MILLE-FEUILLE DU CHABBATH

Sélection de feuillets sur la Paracha à imprimer et déguster

N°125

VAYÉRA

22 & 23 Octobre 2021

Proposé par



Torah-Box

Cette semaine, retrouvez les
feuillets de Chabbath suivants :

	Page
Le feuillet de la Communauté Sarcelles	3
La Torah chez vous	5
Shalshelet News	7
La Voie à Suivre	11
Boï Kala.....	15
Baït Neeman.....	17
Mayan Haim.....	21
Koidinov	25
La Daf de Chabat	26
Autour de la table du Shabbat.....	30
Haméir Laarets.....	32
Le Chabbat de Rabbi Na'hman	36
La Couronne d'Israël	38

NOUVEAU



Torah-Box

Le feuillet de la Communauté Sarcelles

Dvar Torah

CHABBAT VAYÉRA

«Sarah conçut et enfanta un fils à Abraham quoiqu'âgé, à l'époque précise où D-ieu l'avait promis» (Béréchit 21, 2). Il se trouvait des railleurs qui ne croyaient pas que l'enfant était d'Abraham et de Sarah. Certains affirmaient qu'Abraham et Sarah avaient adopté un enfant et prétendaient qu'il n'était pas issu d'eux. D'autres considéraient que c'était Avimèlekh qui en était le père, en faisant remarquer que, bien qu'Abraham et Sarah étaient mariés depuis des années, Sarah n'avait conçu et donné naissance qu'après avoir été capturée par Avimèlekh. Pour faire taire ces monstrueuses allégations, D-ieu donna trois preuves que le bébé était bien le leur. La première fut le fait qu'il naquit à la date exacte prédicta par D-ieu; la seconde, que D-ieu procura à Sarah une abondance de lait pour attester qu'elle avait bien donné naissance, et la troisième fut que le bébé possédait exactement les traits d'Abraham (voir Rachi sur le verset 7 et sur le verset 19 du chapitre 25). Penchons-nous sur cette troisième preuve. Les pensées et les sentiments que nous nourrissons à tout moment se reflètent sur notre visage. Avec les années, notre approche de la vie et notre mode de pensée marquent nos traits. Et même depuis la naissance, notre visage reflète notre personnalité innée. C'est ainsi qu'en hébreu le mot «visage» (*Panim*) signifie également «intérieur» (*Pénim*). Cette corrélation entre l'âme et le visage se vérifia tout particulièrement chez les Patriarches, dans la mesure où il n'existe pas chez eux de distinction entre vie intérieure et vie extérieure: ils se présentaient sous leur vrai jour sans le moindre artifice. Aussi, leur personne physique reflétait-elle leur essence

intérieure. Par conséquent, dans la mesure où Abraham était habité d'une immense bonté ('Hessed) et qu'*Its'hak* n'était que pure sévérité (*Guévoura*), il était naturel qu'*Its'hak* ne possédât pas les traits d'Abraham - même s'il est naturel que les enfants ressemblent à leurs parents. *Its'hak* ne dut alors de posséder les traits d'Abraham qu'à un miracle accompli par D-ieu. Et cependant, ce miracle lui aussi mit en évidence une réalité profonde, car, bien que la Bonté et la Sévérité soient de fait à l'opposé l'une de l'autre, à un niveau plus pénétrant elles sont complémentaires. Une bonté sans limites peut se révéler contre-productive; aussi, le fait de tempérer la bonté par la sévérité constitue en lui-même un acte de bonté. Le fait qu'*Its'hak* ressemblait à Abraham exprimait le fait que la sévérité dont il faisait preuve était issue de la bonté de son père, et que cette même sévérité lui permettait d'épanouir la bonté de son père de la façon la plus efficace. Pour bien montrer qu'Abraham était vraiment le père d'*Its'hak*, D-ieu choisit de faire qu'*Its'hak* ressemble à Abraham alors qu'il eut tout aussi bien pu donner à Abraham les traits de son fils appelé à naître. L'enseignement pour nous est ici que, lorsque nous avons le choix d'accomplir un acte soit à travers la bienveillance, soit à travers la sévérité, il nous faut privilégier la voie de la bienveillance. Une telle attitude a bien plus de chances d'aboutir. Et si elle n'aboutit pas, nous aurons au moins accompli le devoir d'aimer notre prochain. Par un tel comportement, nous mériterons rapidement le dévoilement de notre juste *Machia'h*. בב"א

Collel

«Pourquoi la femme de Lot est-elle devenue une 'Statue de Sel'?»

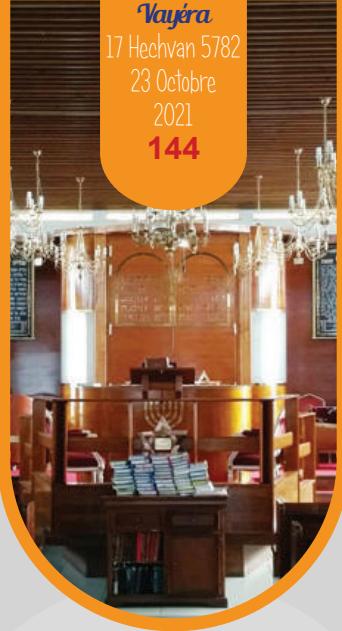
Le Récit du Chabbath

Les Béné Thora connaissent bien les interprétations profondes et les écrits perspicaces du Gaon Rabbi Moché Chik, le Maharam Chik, un élève du 'Hatam Sofer. Mais tout le monde ne sait pas comment il a mérité d'atteindre un tel niveau. Rabbi Moché Chik a passé son enfance à Brezova dans la région de Nitra en Slovaquie, une petite ville de laquelle proviennent de nombreux hommes connus. Il étudiait la Thora sans relâche et avec tant d'assiduité que des étincelles de sagesse sont apparues chez lui dès son enfance, alors qu'il n'était pas naturellement doué d'un esprit vif ni d'une compréhension rapide. Une fois, il a raconté à son gendre que lorsqu'il était enfant, sa vivacité d'esprit était très limitée et qu'il n'arrivait même pas à comprendre une page de *Guémara* qu'on étudiait avec lui. Mais malgré tout, il n'y a pas prêté attention, s'est attaché à persévérer dans l'étude et s'empêchait de dormir afin de réviser ce qu'on lui avait enseigné, même s'il n'avait pas bien compris le sujet. C'est uniquement grâce à son immense assiduité dans la Thora que les sources de la sagesse lui ont été ouvertes, car l'essentiel est la perséverance. Son âme s'est attachée à l'amour de la sainte Thora et il n'a pas relâché ses efforts malgré la faiblesse de sa nature physique.

לעילוי נשמה

בָּסְסִי בֶן פְּרֵדְגַּתְּאַנִּי בָּדָוִיד בֶן מַרְיָם הַגְּגָגָה בָּקָלוֹדִין אֶשְׁתָּה בָת הָנָנָה אֲסָאָיָג בָּדָאַנְדָּוִוָּה בֶן אֶשְׁתָּה בָת מַיִּירָם בָּמֵיְרָה בֶן אֶמְמָה בָת נָנוֹת בָּזְזָנְיָה בָת בְּרָקָה בֶת אֶמְמָה סְמָדְגָה בָת הָזִיזָה בֶת סָול אֲוָדִיא בָת וְילִיאָם בֶן מַרְכָּלָה מָזָל תּוּבָא

Vayéra
17 Héchvan 5782
23 Octobre
2021
144



Horaires de Chabbat

 Hadlakat Nerot: 18h29
 Motsaé Chabbat: 19h34

- 1) C'est une Mitsva de rendre visite aux malades. Les parents et amis peuvent entrer immédiatement et les étrangers après trois jours. Si la maladie l'atteint («jaillit sur lui»), les deux peuvent entrer immédiatement.
- 2) Même une personne éminente doit rendre visite à un humble; même plusieurs fois par jour et même si le visiteur est de son affinité. Celui qui multiplie [ses visites] est considéré comme digne d'éloges, pourvu qu'il ne dérange pas.
- 3) Celui qui visite les malades ne peut s'asseoir ni sur un lit, ni sur une chaise, ni sur un tabouret, mais doit s'envelopper [avec révérence] et s'asseoir devant lui [l'invalidé], car la Présence divine est au-dessus de son lit.
- 4) Il ne faut pas visiter les malades pendant les trois premières heures de la journée, — car tout malade est soulagé le matin et [par conséquent] on ne se souciera pas de prier pour lui; et non pendant les trois dernières heures de la journée, — car alors sa maladie s'aggrave et on abandonnera l'espoir de prier pour lui.

(D'après Choul'han Aroukh
Yoré Déá Siman 335)



Les médecins l'avaient d'ailleurs prévenu qu'un tel rythme d'étude pouvait le rendre malade. Mais sa persévérance, à laquelle il n'a pas renoncé, a porté ses fruits: au bout d'un petit moment, il s'est créé un renom parmi les étudiants, au point qu'un notable de sa ville natale a demandé au père de Rabbi Moché d'envoyer son fils érudit comme camarade pour le sien. Alors qu'il était âgé de onze ans, on l'a envoyé étudier dans la Yéchiva de son oncle le Gaon Rabbi Its'hak Frankel, chef du tribunal rabbinique de Ragendorf. Là, il a continué à étudier avec sa persévérance surnaturelle. Et quand, une fois, son Rav lui a ordonné d'aller dormir, il s'est caché dans une petite chambre où il s'est enveloppé du vieux manteau de son maître pour se protéger du froid, et a continué à étudier la Thora en cachette. Bien plus tard dans la nuit, son Rav l'a vu et en a été émerveillé. Et effectivement, ses efforts ont fini par porter leurs fruits. Vers la fin de sa vie, le Maharam Chik a confié à son fils n'avoir rien oublié des paroles de son maître le 'Hatam Sofer: tout ce qu'il avait entendu de sa bouche, tant dans le domaine de la Halakha que de la Aggada, était gravé dans son cœur. Alors que le Maharam Chik était Rav de Yaguen, le 'Hatam Sofer a eu l'occasion de s'y trouver et est entré dans son Beth HaMidrache. Le Maharam Chik étudiait alors le Traité Soucca et il était si concentré qu'il n'a pas remarqué la présence de son maître jusqu'à ce que ses élèves lui fassent des signes. Alors il s'est levé et a considéré comme impoli de poursuivre le cours en sa présence. Mais le 'Hatam Sofer lui a ordonné de continuer et le Maharam Chik, toujours debout, a enseigné à ses élèves les explications qu'il avait entendues de son maître sur cette Souguia (thème du Talmud). A la fin du cours, le 'Hatam Sofer a hoché la tête et déclaré: «Croyez-moi, j'avais déjà oublié la plupart de ces explications.»

Réponses

Il est écrit: «Lorsqu'ils les eurent conduits dehors, l'un d'eux (les anges) lui dit (à Loth): "Songe à sauver ta vie; ne regarde pas en arrière et ne t'arrête pas dans toute cette région; fuis vers la montagne, de crainte de périr."» (Béréchit 19, 17). **Rachi** commente: «**Ne regarde pas en arrière** - Tu as fait le mal comme eux, et c'est par le mérite d'Abraham que tu es sauvé. Tu ne mérites pas de voir leur châtiment, alors que toi tu as été épargné.» Cependant: «La femme de Loth, ayant regardé en arrière, devint une statue de sel» (verset 26). Pourquoi est-elle devenue une 'Statue de Sel'? Plusieurs réponses, parmi lesquelles: 1) **Rachi** rapporte le Midrache [Béréchit Rabba 50, 4]: «C'est par le sel qu'elle avait péché, c'est par le sel qu'elle a été punie. Loth lui avait dit: 'Donne un peu de sel à nos invités (les anges)!', ce à quoi elle avait rétorqué: 'Cette vilaine coutume, tu viens la pratiquer ici aussi!'» (C'était Pessa'h et Loth leur «fit cuire des Matsot et ils mangèrent» - verset 3. Cependant, les Matsot étaient cuites sans sel, aussi la coutume voulait-elle qu'on les trempe dans le sel avant de les manger. Elle a donc fauté par le sel, et «mesure pour mesure» elle fut punie). Un autre Midrache [Béréchit Rabba 51, 5] enseigne: «La nuit où les anges sont venus chez Loth, elle partit chez ses voisines leur dire: 'donnez-moi du sel car nous avons des invités' Son intention était que les gens de la ville les 'connaissent' (les abusent). C'est pourquoi, elle devint une 'Statue de Sel'.» 2) La femme de Loth était surnommée «Méla'h» (sel). Elle était appelée ainsi par les pauvres car au lieu de leur donner du pain qu'ils réclamaient, elle leur donnait du sel. Aussi, les pauvres ont-ils priés Hachem qu'elle se transforme en tas de sel [Midrache Yalkout Réouvéni]. 3) La femme de Loth a vu la Chékhina lorsqu'elle s'est retournée [Zohar]. Or la Chékhina est appelée «Méla'h» car, comme le sel conserve les aliments, l'Attribut divin de Malkhout (Royauté - appellation de la Chékhina) maintient le Monde dans son existence. Aussi, puisqu'elle a transgressé la parole de l'ange: «Ne regarde pas en arrière», elle fut punie «mesure pour mesure» – elle mourut et devint une 'Statue de Sel' [Séfer Pélyia]. 4) Le Midrache [Pirké déRabbi Elièzer 25] explique qu'en regardant derrière elle – dans l'espoir de voir ses filles mariées les rejoindre, la femme de Loth fut touchée par le fléau de la Maguéra («du soufre et du feu»), par la simple contemplation du désastre [voir aussi HaRamban pour comprendre comment la vision d'une infection dans l'air peut contaminer la personne]. Le cataclysme comportait trois éléments, comme le rapporte le verset: «... Terre de **soufre** et de **sel**, partout calcinée (**feu**), ruinée comme Sodome et Gomorrhe...» (Dévarim 29, 22). Cependant, par respect pour Loth, seul le sel s'abattit sur sa femme [Alchikh]. 5) Il est écrit littéralement: «La femme de Loth, ayant regardé **derrière lui** (après lui)», c'est-à-dire qu'elle regarda ce qui allait advenir d'elle, après que son mari eut perdu toute sa fortune. Son inquiétude n'était pas temps au sujet de la privation de charité réservée aux pauvres mais plutôt relative à sa condition de pauvreté. Aussi, l'Attribut de Justice l'accusa-t-elle en disant: «Tu t'inquiètes maintenant pour ton argent, alors que tu n'as fait aucun geste pour soulager la misère des pauvres.» Elle fut ainsi punie par le sel, conformément au principe de «mesure pour mesure». En effet, l'argent est comparé au «sel», comme l'enseigne le Talmud [Kétoubot 66b]: «A Jérusalem [on disait le dicton]: 'Sel, argent, manque', c'est-à-dire, explique Rachi: 'Celui qui veut 'saler' son argent – c'est-à-dire le conserver, doit le restreindre constamment au profit de la Tsédaka. Sa diminution sera alors sa conservation.' En privant les pauvres de son «sel» (argent), elle devint elle-même une statue (de sel) [Kli Yakar]

אנכי עפר ואפר - Je ne suis que poussière et cendre (Afar VaEfer) (Béréchit 18, 27). **Rachi** commente: «J'aurais déjà dû être réduit en poussière par les rois, et en cendres par Nimrod, si Ta Miséricorde ne m'avait soutenu [voir Beréchit Rabba 49, 11].» Les Sages du Talmud ont enseigné à propos de ce verset [l'Houlin 88b]: «En mérite de notre patriarche Abraham qui déclara: "Je ne suis que poussière et cendre", ses enfants méritèrent les Commandements des cendres de la Vache Rousse et la terre de la Sotah (la femme soupçonnée d'adultère).» Rapportons quelques commentaires à ce sujet: 1) La parabole suivante du Maguid de Doubno: Un homme fortuné donna un grand banquet auquel il convia tous ses proches. Parmi ces derniers se trouvait un homme juste, droit et vertueux qui, bien que digne de siéger en tête de table, choisit dans son humilité de s'installer dans le coin le plus discret. Quand l'hôte s'en aperçut, il fit asseoir près de lui tous les notables, en conséquence de quoi, il rehaussta son honneur et son statut. De même, Abraham Avinou déclara dans sa grande humilité: «Je ne suis que poussière et cendre». Mais le Saint bénit soit-il défendit son honneur et releva le statut de cette poussière et cette cendre au rang des Commandements des cendres de la Vache Rousse et la terre de la Sotah [Ohel Yaacov]. 2) La poussière de la terre n'a pas de valeur particulière en ce qui concerne le passé mais, pour l'avenir, elle a une grande importance car, après le labourage et le semis, la terre peut produire des fruits et des plantes. En revanche, la cendre n'a aucune importance en ce concerne l'avenir car elle ne peut rien faire pousser, mais elle a son importance étant donné qu'autrefois elle était un objet utile. Abraham était si humble qu'il ne considérait n'avoir aucune qualité ni dans le passé ni à l'avenir, comme la poussière et la cendre ensemble. Nos sages disent que c'est pour cela qu'il a mérité la «terre de la femme Sotah» et la «cendre de la Vache Rousse». Etant donné qu'il s'est abaissé comme la «terre» qui n'a pas d'importance par son passé, il a mérité la Mitsva de la «terre» de la femme Sotah qui permet de vérifier si la femme a fauté dans le passé. Et comme il s'est abaissé comme la «cendre» qui n'a pas d'importance de par son avenir, il a mérité la Mitsva de la «cendre» de la Vache Rousse, qui permet de purifier les personnes impures et qui influence donc leur avenir [Beth Halévi]. 3) Il existe une règle selon laquelle «D-ieu récompense mesure contre mesure (Mida Kénégued Mida)». Quelle relation interne existe-t-il entre les propos d'Abraham et ces deux Commandements (les cendres de la Vache Rousse et la terre de la Sotah). L'accomplissement de ces deux Mitsvot est lié avec l'humilité et le sacrifice de la personne qui naissent de la conscience que l'on n'est que «poussière et cendres». Les cendres de la Vache Rousse utilisées pour purifier les hommes rendus impurs par un contact avec la mort avaient pour effet de rendre impurs ceux qui étaient impliqués dans leur préparation. C'est pourquoi la purification d'un individu par les cendres de la Vache Rousse nécessitait le sacrifice et l'abnégation de ceux qui procédaient au sacrifice. La terre de la Sotah était également utilisée dans une cérémonie qui nécessitait un sacrifice spirituel puisque le rituel demandait à ce que l'on efface le Nom Divin. Pour pouvoir faire renaître l'harmonie entre un mari et une femme, la Torah prescrivait que le Nom de D-ieu soit effacé, un acte dont le sacrifice trouve écho dans la bonté d'Abraham [Likouté Si'hot]. 4) Concernant le verset: «**אנכי עפר ואפר** - Je [ne] suis [que] poussière et cendre» (Béréchit 18, 27). **Anoki** (Anokhi - Moi) fait allusion à l'intégralité de l'être: l'âme et le corps unis ensemble. Aussi, les deux termes: **עפר** (Afar- poussière) et **אפר** (Efer - cendre) font-ils allusion aux deux niveaux d'humilité que possédait Abraham Avinou, celui relatif au corps (**עפר**) et celui relatif à l'esprit (**אפר**). C'est pourquoi, son humilité parfaite donna à ses enfants le mérite des Mitsvot de la «poussière» de la Sotah et de la «cendre» de la Vache Rousse, car la première répare la faute causée par le corps, tandis que la seconde purifie de l'âme souillée [Ben Yéhoyada]

LA TORAH CHEZ VOUS

du GR Jacques OUAKNIN 5781

PARACHA VAYERA 5782

LE PERE DES CROYANTS

L'Éternel a choisi Abraham, parce qu'il représente l'homme exemplaire au sein de l'humanité, avec ses faiblesses et ses doutes, un homme à la recherche de la perfection, qui a compris que le bonheur en ce monde se trouve dans l'attachement aux directives divines de sauver toutes les personnes qui sont dans le besoin. Car Abraham sait dès le début que rencontrer le visage de l'autre homme c'est rencontrer le visage de Dieu.

Capable de braver le danger, comme il le fit pour sauver Loth, Abraham ne cesse de se porter sur tous les fronts pour répandre la connaissance de Dieu. Et comme dit Maïmonide dans l'ultime page du Guide des égarés, « La connaissance la plus haute de Dieu est dans la pratique de la bonté et la justice ». C'est cette mission qui est contenue dans le premier ordre qu'il reçoit de la part de Dieu : *Lekh Lekha*. « Va pour toi », ordre qui va poursuivre Abraham tout au long de son histoire. Il ne s'agit pas d'une simple obéissance à Dieu mais d'un bouleversement total dans sa vie. Rachi précise que cet ordre est la source d'inspiration et de bonheur pour Abraham, et à son exemple, une source d'inspiration et de bonheur pour tout homme, acceptant de devenir le disciple d'Abraham, à savoir : d'être entièrement engagé dans le *héssed*, le bien que l'on fait aux autres, comme un père vis-à-vis de ses enfants. Bien que la mission d'Abraham ne soit pas explicite dans la Torah, grâce à nos Sages, chaque passage de la Torah met en lumière la véritable personnalité d'Abraham et ses qualités. Dépassant le personnage en tant qu'individu, Abraham finit par représenter le peuple auquel il a donné naissance et par parvenir à être universellement reconnu comme l'initiateur du monothéisme.

LES PRINCIPES FONDAMENTAUX DU JUDAISME.

Lorsque la Torah écrit « va pour toi », elle nous révèle l'importance de la réalisation des commandements divins, à savoir que les Mitzvoth ont pour finalité le bien et le bonheur de l'homme. En effet Dieu, le Créateur de l'univers se suffit à lui-même et n'a besoin de rien ; tout ce qu'il commande est pour notre bonheur. La recherche permanente de Dieu au travers les diverses épreuves rencontrées par Abraham sur son chemin, est récompensée à la suite de l'ordre de la circoncision : Abraham va bénéficier de la visite de Dieu lui-même. En acceptant l'acte de la circoncision, Abraham craignait que ce signe d'alliance ne soit une barrière dressée entre lui et le reste de l'humanité, le condamnant à l'isolement. La visite de Dieu venu s'enquérir de sa santé dissipera cette crainte et lui fit comprendre qu'il est désormais le « père d'une multitude de nations » investi de responsabilités accrues.

Assis à la porte de sa tente par une grande chaleur en train de prier, Abraham aperçut trois voyageurs. Ce qui est remarquable ici, c'est que la *prière devient action*. Abraham se précipite pour les inviter à se restaurer, en priant Dieu d'attendre qu'il ait accompli la Mitzvah de l'hospitalité, importante et urgente, du fait qu'elle risquait de lui échapper. A cette occasion, Abraham apprend que Sarah aura un fils, mais aussi, que la ville de Sodome et Gomorrhe allaient être détruites à cause de la dépravation qui y régnait. Épris d'amour et de bonté (*Hessed*) et de justice (*Tsédek*) pour le genre humain, Abraham va tout entreprendre pour épargner la destruction de ces villes dans lesquelles vivent, peut-être, quelques justes et il ne convient pas au Maître de justice d'éliminer le juste et le méchant ensemble. Après des pourparlers osés par l'homme Abraham face à Dieu, seuls son neveu Loth et sa famille sont jugés dignes d'être sauvés.

Après ces événements, Dieu se souvint de Sarah et l'enfant annoncé vint au monde. Il fut circoncis à huit jours et grandit pour la plus grande joie de ses parents. Mais ne pouvant pas supporter l'arrogance de son esclave et de son fils qui risque d'exercer une mauvaise influence sur Yitzhaq, Sarah exige d'Abraham de renvoyer Hagar et son fils Ismaël. La chose déplut fort à Abraham, mais pour préserver l'harmonie du foyer, Abraham exécuta la demande impérative de Sarah, suite à l'intervention divine « Ecoute tout ce que te dit Sarah, car c'est par la postérité de Yitzhaq que ton nom sera nommé » (Gn21,12).

Quelque temps après, Dieu s'adressa à Abraham pour le soumettre à une dernière épreuve, une épreuve terrible, celle d'offrir en sacrifice ce fils qu'il a eu alors qu'il était âgé de cent ans et en qui il avait placé tous ses espoirs pour sa relève. En d'autres circonstances, Abraham surmontait les épreuves avec toute son intelligence et sa rationalité. Par exemple lors de la famine qui avait sévi dans le pays de Canaan, Abraham était descendu en Egypte et avait pris soin de faire passer Sarah pour sa sœur, afin de préserver sa vie. Mais lorsque Dieu lui demande de sacrifier son fils, il est catastrophé et il n'essaye même pas de réconcilier, les contradictions entre la promesse divine de faire de Yitzhaq sa postérité et l'ordre de devoir offrir en sacrifice ce même Yitzhaq. Abraham se soumet à l'ordre divin, même si cet ordre lui paraît absolument incompréhensible et met fin à toutes ses espérances.

C'est certainement à ce niveau qu'Abraham est devenu l'exemple du parfait serviteur de Dieu. Il ne s'agit pas d'une soumission aveugle mais au contraire, Abraham a atteint le niveau prophétique de la certitude que du Créateur ne peut venir que le bien, contre toutes les apparences. Dans les Pirké Avot (2,4), Rabbane Gamliel nous explique que ce comportement est loin d'être irrationnel 'Assé Retsonekha kirtsono. « Fais que ta volonté soit conforme à la sienne (celle de Dieu) afin qu'il fasse sienne ta propre volonté » Nos ancêtres ont agi de même au pied du Mont Sinaï en disant « Na'assé vénishma', nous ferons d'abord et nous essayerons de comprendre ensuite ». En fait, c'est l'attitude logique de toute personne qui veut apprendre un métier. Au début l'apprenti accepte d'accomplir des tâches qu'il ne comprendra que plus tard, faisant ainsi confiance à son maître que c'est pour sa bonne formation. Il en est de même dans la tradition juive. Nous accomplissons certains gestes même si nous n'en comprenons pas le fondement et l'objectif, parce que nous avons la certitude que ces gestes sont salutaires pour notre vie présente et notre vie dans l'au-delà. L'attitude d'Abraham et celle de tout croyant, en apparence naïve et irrationnelle, s'avère salutaire par la suite et nous permet d'atteindre des sommets dans tous les domaines de la vie spirituelle, non par obligation mais par choix. C'est ainsi qu'Abraham s'est comporté lors de la Aquéda, à la suite de la demande divine de sacrifier ce qu'il avait de plus précieux au monde. Il était convaincu que de Dieu ne peut émaner que le vrai bonheur.

Selon le Targoum, Rachi et nombre de nos Sages, dans son zèle à obéir à l'ordre divin, Abraham a mal interprété cet ordre « véha'aléhou lé'olah ». Il est vrai que cet ordre était ambigu car il pouvait être traduit de deux manières : « offre le en sacrifice, en holocauste » ou bien « fais le monter sur l'autel » que Rachi traduit clairement ainsi « Dieu ne lui a jamais demandé de sacrifier son fils mais seulement de le « monter, sur la montagne, de « l'élever ». En effet le mot «'ola » signifie à la fois « élévation » mais aussi le nom d'un sacrifice. Abraham a mal interprété la parole divine et il s'est fourvoyé dans son « malentendu ». Au moment de commettre l'acte terrible du meurtre de son propre fils, l'Ange arrêta la main et le couteau d'Abraham en un geste fondateur.

« Le mérite d'Abraham fut d'autant plus grand, qu'il ne cessait d condamner au nom de Dieu le sacrifice humain à une époque où il était chose courante, comme étant la pratique la plus abominable. Subitement, l'ordre divin bouleversait tout son enseignement et ses efforts. En fidèle serviteur Abraham obéit dans un moment d'exaltation. Il ne pouvait pas soupçonner que Dieu ne réclamait autre chose de lui que la preuve de cette obéissance. « En fait, le sacrifice d'Isaac" devint la plus éclatante manifestation de toute l'histoire contre le sacrifice humain. L'intervention divine pour empêcher le sacrifice a eu à l'époque, plus de retentissement que l'ordre de l'exécuter » (Rav Munk).

« Ce récit nous enseigne que jamais la parole de Dieu ne peut porter en elle une quelconque violence faite à l'autre homme, et si c'était le cas il faudra toujours à l'avenir se demander comment interpréter la parole divine pour empêcher cette violence. il est nécessaire de garder l'esprit critique dans toutes les actions que nous entreprenons, car que sait-on réellement de la volonté divine ? Chaque page du Talmud nous en montre la complexité et comment une parole peut toujours être interprétée d'une façon et en son contraire ! C'est pourquoi, il est impératif de consulter un Sage. Une chose est claire, disent nos maîtres, la révélation de Dieu aux hommes lors des 10 commandements, dans la parole du « Je suis l'éternel ton Dieu », est sur la même ligne que le verset « tu ne tueras pas ! ». Cela veut dire « Tu ne tueras pas » et surtout pas au nom de Dieu ! Plus jamais un homme ne pourra justifier un meurtre au nom de Dieu ! On sait aujourd'hui à quel point cette forme de folie peut conduire ! C'est cela la révolution abrahamique » (Marc Alain)

LA PORTÉE DES MITSVOT.

Avec le développement de la science et des progrès dans le domaine de la technologie, nous découvrons le pourquoi de certaines pratiques religieuses que nous jugions excessives. Exemple, le fait de se laver les mains, même si elles sont propres, au lever le matin, au sortir des toilettes, avant de manger et de prier. Du point de vue hygiénique, ces ablutions ne paraissent nécessaires que lorsque nous avons les mains sales. Au Moyen âge, les Juifs étaient accusés d'empoisonner les puits et persécutés, parce qu'ils étaient les seuls à être épargnés lors des épidémies. En fait, cette protection était la conséquence de la Mitzva de se laver les mains en toutes occasions, recommandation reprise partout actuellement, pour éviter la contamination par le Covid 19. Il en de même de la circoncision qui, au-delà de ce haut symbole de l'alliance entre Dieu et les Enfants d'Israel, constitue aussi une prévention contre certaines maladies. Nos Sages discutent quant au sens à donner aux Mitzvot : faut-il en rechercher le sens (Ta'amé Hamitzvot) car le fait d'en comprendre le sens encourage à leur accomplissement ou bien au contraire, le fait de savoir que les Mitzvot sont l'expression de la volonté divine, incitent l'homme à s'attacher à leur accomplissement. A vous de choisir selon ce qui vous aide à vous élever spirituellement.



La Parole du Rav Brand

Après que Sarah eut accouché d'Itshak, elle n'allait pas uniquement son fils, mais aussi les nourrissons de nombreuses autres femmes. Certains ricanèrent en disant : « Croyez-vous qu'à son âge, Sarah ait pu accoucher ? Elle a dû recueillir un bébé abandonné, et voici qu'elle ose se prétendre mère ! » Ces moqueries la dérangeaient à double titre : tout d'abord, quelle honte pour cette femme pieuse d'être traitée de mythomane ! Ensuite, Ichmaël ne manquerait pas d'exploiter le doute que ces mauvaises langues faisaient planer sur la filiation d'Itshak, et il réclamerait pour lui-même l'héritage d'Avraham. Pour vérifier si Sarah avait du lait ou non, beaucoup des femmes de la région lui apportèrent leurs nourrissons. Et elle les allaite tous. Elle put alors s'exclamer bravement : « Qui aurait dit à Abraham que Sarah allaiterait des enfants ? Eh bien, je lui ai enfanté un fils dans sa vieillesse » (Béréchit 21,7). Pourquoi l'annonça-t-elle à Avraham, lui qui n'avait jamais douté un seul instant qu'un miracle intervendrait ? De plus, ne savait-il pas qu'elle était enceinte et qu'elle avait accouché ?

En fait, elle cherchait à apaiser l'esprit inquiet de son mari. Après que l'ange eut annoncé à Avraham que Sarah accoucherait d'un enfant, une vive altercation les opposa. L'ange chargé de la bonne nouvelle lui avait dit : « Je reviendrai vers toi à cette même époque ; et voici, Sarah, ta femme, aura un fils... » Or, Sarah avait réagi à cette annonce en « riant en elle-même, en se disant : à présent que je suis vieille, aurais-je encore des règles ?... » Dieu dit à Avraham : « Pourquoi donc Sarah a-t-elle ri, en disant : est-ce que vraiment j'aurai un enfant, moi qui suis vieille ? Est-il rien d'impossible à Dieu ? Sarah mentit, en disant : Je n'ai pas ri, car elle eut peur. Mais Il dit : Au contraire, tu as ri » (Béréchit 18,10-15). Pourquoi était-il donc important pour Dieu – ainsi qu'à Avraham – que Sarah crut au miracle ? Le jour où elle serait enceinte et qu'elle accoucherait, elle serait bien forcée d'admettre que cette naissance était miraculeuse !

C'est que l'espérance qu'une personne place dans l'aide du Ciel

favorise la venue de cette aide. Quant au désespoir, il l'éloigne plutôt : l'aide risque de ne pas intervenir du tout, ou partiellement. C'est pour cette raison qu'il faut prier avec confiance dans la miséricorde divine : « On ne prie pas Dieu avec tristesse, mais dans une atmosphère de joie de Mitsva » (Berakhot 31a) : « On fait alors précéder la Amida de paroles de consolation ; [celle de Cha'harit et d'Arvit] par celles des miracles durant la sortie d'Egypte, et [celle de Min'ha] par les versets du psalmiste : « "Dieu accomplit la volonté de ceux qui Le craignent... Dieu protège ceux qui L'aiment..." » (Rachi). C'est aussi pourquoi à Roch Hachana, il est recommandé de consommer des aliments qui véhiculent un « bon siman », qui préfigure un bonheur : du kra (courge), du karti (poireau). D'autres mangent encore de la pomme trempée dans du miel, comme signe d'une année douce. Pour la même raison, l'onction d'un roi se fait au bord d'un fleuve pour signifier que de la même manière que son eau coule sans arrêt, son pouvoir se maintiendra sans s'interrompre (Horayot 12a). Espérer une douce année et une royauté sans entraves favorise leur réalisation. Pour que la naissance miraculeuse d'Itshak ait pu se produire, et pour qu'elle soit reconnue par tous sans contestation, il fallait que Sarah elle-même soit fermement confiante dans la venue du miracle. Quand celui-ci se réalisa, et que de plus, tous constatèrent que Sarah était la véritable mère, elle fit dépendre ces merveilles, entre autres, de sa piété et de sa confiance absolue dans le pouvoir de Dieu. Elle apaisa alors l'esprit de son mari en s'exclamant : « Qui aurait dit à Abraham que Sarah allaiterait des enfants ? Eh bien, je lui ai enfanté un fils dans sa vieillesse ». Lorsqu'elle s'aperçut qu'Ichmaël continuait effrontément de revendiquer l'héritage d'Avraham, et de remettre en question la filiation d'Itshak, Sarah en fit aussitôt part à Avraham, et lui demanda de renvoyer le fils de sa servante. Et grâce à sa piété, une intervention céleste lui donna entièrement raison.

Rav Yehiel Brand

La Paracha en Résumé

- Hachem rend visite à Avraham et le voit mal en point, car il n'a pas encore eu d'invité aujourd'hui. Avraham lève les yeux et voit les trois "hommes". Il les sert comme des rois.
- Les trois hommes lui annoncent la future grossesse de Sarah. Sarah rit.
- Les anges s'attendent à la destruction de Sédom. Hachem se "confie" à Avraham à ce sujet. Avraham prie pour éviter le pire. Hachem lui fait comprendre qu'il n'y avait pas de quoi les sauver.
- Les anges secourent Loth et ses filles qui coururent vers la montagne. Le sel se vengea de la femme de Loth, elle qui ne

voulut jamais en donner à ses voisins. Loth devint double grand-père.

- Sarah est prise par Avimélek, Hachem prévient Avimélek. Avraham récupère Sarah. Avraham prie pour guérir Avimélek et toute sa maison.
- Hachem se souvient de Sarah. Its'hak naît. Avraham lui fait la mila. Sarah ne veut pas de l'influence d'Ichmael sur Its'hak. Avraham renvoie Hagar et son fils qui devient brigand.
- Hachem demande à Avraham une ultime épreuve : la Akéda. Avraham prouve définitivement qu'il est prêt à tout pour son Créateur. Hachem bénit Avraham et sa descendance.



Enigmes



Enigme 1 : Quelles Brakhot faisons-nous soudainement sans nous y être préparés préalablement ?

Enigme 2 : Un laveur de carreaux se lamente : "la semaine dernière, mon gain a été un tiers de celui de la semaine précédente, durant laquelle j'ai gagné moins de 3€ et cette semaine j'ai gagné moitié moins que la semaine dernière" S'il facture 25 centimes par vitre et ne fait que des vitres entières, combien a-t-il gagné au cours des trois dernières semaines ?

Enigme 3 : Avraham déclara à Hachem (18-25) : « Celui qui juge toute la terre ne fera-t-il pas justice ? » Dans notre Sidra, un autre juge, à part Hachem ("léhavdil") apparaît, qui est-il ?

Réponses n°258 Lekh Lekha

Enigme 1: Méen Chaloch.

Enigme 2: Si toutes les indications sont fausses, le coffre portant la mention "Or et Argent" contient les pièces de bronze. Donc celle portant la mention "Argent" contient les pièces d'or et vice versa.

Enigme 3: Le passouk (14-5) dans lequel il est écrit : « Ils frappèrent les Réfaïm ... et les Zouzim ("zouzim" sont aussi des pièces de monnaie ancienne).

Rébus : Où / Mecque / Allez / Lait / n' / A-or

Chabbat

Vayéra

23 octobre 2021

17 Hechvan 5782

Ville	Entrée	Sortie
Jérusalem	17:19	18:35
Paris	18:29	19:34
Marseille	18:26	19:26
Lyon	18:24	19:26
Strasbourg	18:08	19:13

N°259

Pour aller plus loin...

1) Pour quelle raison, Hachem envoya l'ange Réfael guérir Avraham, alors que le traité Baba Batra (16b) nous enseigne que notre 1er patriarche possédait une pierre précieuse aux vertus curatives (si bien que tout malade voyant cette pierre prodigieuse guérissait de ses maux). Avraham aurait donc pu utiliser cette pierre pour obtenir sa propre guérison ?

2) Loth a-t-il imploré les deux anges qu'il reçut, d'épargner les habitants de Sodome de la destruction qui les guettaient ?

3) Selon une opinion de nos Sages, pour quelle raison la femme de Loth fut transformée spécialement en statue de sel ?

4) A quel moment précis, Avraham donna-t-il le "Guet" à sa femme Sarah ?

5) Quelle est la source du Midrach déclarant : Rabbi Binyamin a dit : « Hakol b'hezkate soumine, 'ad chéHachem méire ète énème ! » ?

6) Qu'avaient de particulier les nourrissons que Sarah allaita (21-7) ?

Yaakov Guetta

Pour soutenir
Shalshelet News
ou pour dédicacer
une parution,
contactez-nous :
Shalshelet.news@gmail.com

Ce feuillet est offert Léïlouy Nichmat Haïm Saadia Lancry ben Esther

Il est rapporté dans le **Choul'han Aroukh** (139,4) qu'une personne appelée au **Sefer Torah** doit regarder le début de sa montée avant de réciter la bénédiction.

Doit-on alors refermer le Sefer Torah au moment de la récitation de la bénédiction ?

La **Guemara** (Mégila 32a) rapporte que selon **Rabbi Meir** il faut refermer le **Sefer Torah**, alors que selon **Rabbi Yéhouda** cela n'est pas nécessaire, et c'est ainsi que la Halakha est retenue. Toutefois **Tossefote** est d'avis que même selon **Rabbi Yéhouda** il convient à priori de suivre l'opinion de **Rabbi Meir**.

Cette opinion n'est pas partagée par l'ensemble des Richonim et donc non retenue par le **Choul'han Aroukh** (139,4). C'est pourquoi, il ne sera pas nécessaire de refermer le **sefer Torah** avant de réciter la bénédiction.

Il est à noter que le **Rama** (139,4) rapporte au nom du **Kol-bo** qu'il convient de détourner sa face du **Sefer Torah** au moment de la récitation des bénédictions, afin de ne pas laisser penser que ces dernières soient inscrites dans le **Sefer Torah**, et ainsi est l'usage de certains Ashkénazim. Cependant, certains pensent qu'il n'est pas correct d'agir ainsi, car cela donne l'impression de faire une bénédiction sur autre chose. C'est pourquoi, ils préconisent juste de fermer les yeux au moment de la récitation de la bénédiction [Michna Beroura 139,19].

D'autres suivent l'avis de **Tossefote**, et referment le **Sefer Torah** avant de réciter la bénédiction [Béour Halakha « Veroé »].

Toutefois, la coutume Séfarade est de couvrir le **Sefer Torah** à l'aide du foulard et de réciter ainsi la bénédiction, cela en conformité avec l'opinion du Arizal [Chaar Hakavanote page 49,2].

Il en sera de même après la lecture concernant la bénédiction que l'on récite à la fin de la lecture. [Halakha Beroura 139,4]

David Cohen

De la Torah aux Prophètes

De tous les prophètes de notre peuple, nul doute qu'Eliyahou Hanavi occupe une place de choix. Pourtant, peu de gens savent que son plus fidèle disciple, le prophète Elisha, accomplit deux fois plus de prodiges que lui conformément à sa promesse avant de mourir. La Haftara de cette semaine est consacrée à l'un de ces miracles dans la mesure où il évoque fortement la vie d'Itshak : Elisha prédit ainsi à la sœur d'Avichag (personnage qui fera son apparition dans quelques mois sdv dans la rubrique dédiée au Nakh) la naissance d'un fils, et ce, malgré l'âge avancé de son mari, à l'instar d'Avraham qui enfanta Itshak alors qu'il était centenaire. Et lorsque cet enfant perdit la vie, Elisha le ramena du monde des morts, tout comme Itshak qui ressuscita après son sacrifice selon certains Midrachim.

La Question

Dans la paracha de la semaine, il est question de la akédat Itshak, grossièrement traduit par : « le sacrifice d'Itshak ».

Le midrach raconte qu'à cette occasion, avant d'envoyer sa main pour sacrifier son fils, Avraham le regarda dans les yeux, afin d'éveiller sa miséricorde et son instinct paternel.

Quelle est la raison de cette attitude ?

Avraham étant convaincu du bienfondé de

l'observance, de l'ordonnance divine, il aurait dû s'y atteler, sans se rajouter de difficultés supplémentaires !

Pour répondre à cela, il est intéressant de nous attarder sur la formulation de l'ordre divin.

Ainsi Hachem dit à Avraham : prends ton fils, unique, que tu aimes, et fais-le monter ...

De ces mots, Avraham en conclut : il me serait tout à fait possible de par mon amour pour Hachem d'occulter le fait que la personne que je sacrifie soit

mon fils.

Toutefois, Hachem me demande de sacrifier "mon fils unique que j'aime". Cette redondance de termes venant me signifier la nécessité de le voir tel quel et de réveiller en moi tous ces sentiments au moment d'accomplir Sa volonté.

Pour cette raison, Avraham regarda son fils dans les yeux, pour atteindre l'amplitude maximale de son amour paternel et malgré tout le surpasser afin d'accomplir la volonté divine.

G.N.

La voie de Chemouel 2

Chapitre 17: Kina taava et kavod

Lorsque nous nous sommes quittés la semaine dernière, nous avions mis en relation le personnage de Chimchon, un des derniers Juges d'Israël, avec celui d'Ahitofel, conseiller du roi David puis de son fils Avchalom. Nous avions expliqué qu'ils avaient tous deux des capacités hors du commun. Seulement, ce don du ciel avait un prix : à moins d'étudier en permanence, ils devenaient totalement impuissants face à leur mauvais penchant. Dans le cas de Chimchon, il lui était tout bonnement impossible de lutter contre son attraction pour les femmes, raison pour laquelle malgré sa Tsidkout, il finit par s'unir à des femmes philistines (leur conversion fait l'objet d'une discussion ; encore une fois, il s'agissait du projet divin). Mais plus important encore, cela explique comment il tomba dans le piège de Délilah,

alors qu'il savait pertinemment que celle-ci le conduisait à sa perte. Son attraction pour elle était, à l'instar de sa force, bien au-delà des limites humaines. Il n'avait donc d'autre choix que de se jeter dans la gueule du loup.

Et c'est justement ce phénomène qui se reproduisit avec Ahitofel. Sauf qu'en l'occurrence, il s'agissait de Kavod, c'est-à-dire, qu'il exigeait en permanence d'être traité avec la déférence qu'imposait son incommensurable sagesse. Cela pourrait expliquer au passage ses vues sur le trône d'Israël, ce poste lui aurait effectivement conféré plus d'honneurs qu'il n'en aurait rêvé. Il est possible toutefois d'utiliser cet éclairage d'une autre façon : un avis rapporte ainsi qu'au moment où David faillit inonder le monde, alors qu'il posait les bases du premier Temple, il commit un impair en demandant à son entourage une solution pour remédier à la catastrophe. Ahitofel vit en cela un

terrible affront, dans la mesure où il aurait dû être consulté en premier. Et si David n'avait pas proféré une malédiction à son encontre, il se serait bien gardé de lui révéler la solution, quitte à laisser mourir le souverain qui l'avait offusqué. Cet épisode serait donc à l'origine de la haine d'Ahitofel à l'encontre de David. Avchalom tentera d'en tirer parti lorsqu'il se révolta contre son père mais au final, il ne suivra pas les conseils d'Ahitofel qui lui suggérait de mener une guerre éclair contre son père. Cette dernière avanieacheva définitivement l'égo d'Ahitofel. Or, comme on l'a vu plus haut, son Yetser Hara dans ce domaine dépassait l'entendement. Cela signifie qu'Ahitofel ne pouvait vivre en paix après une pareille humiliation, d'où son choix de mettre fin à ses jours. Il perd ainsi par la même occasion l'accès au monde futur, le suicide étant formellement interdit par la Torah.

Yehiel Allouche

La Mitsva de Halla

La Torah nous enseigne : « Parle aux enfants d'Israël et tu leur diras : *Lorsque vous arriverez sur la terre vers laquelle je vous conduirai et que vous mangerez le pain de la terre, vous en préleverez une partie pour l'éternel. Ce sont les prémisses de votre pâte que vous préleverez* ».

Ce commandement divin s'explique par le fait que le pain est un élément vital qui constitue l'aliment principal de l'homme. Ainsi Hachem a fixé une ordonnance par laquelle la bénédiction, résidant sur notre pain et nous-mêmes, afin que notre pain devienne un aliment spirituel et matériel. De plus, les Cohanim, totalement consacrés au service divin, peuvent profiter pleinement de ce prélèvement que les membres du peuple juif lui offrent du fait que le pain est déjà pris à la consommation.

Le Rama rapporte que c'est une bonne coutume d'instaurer que la femme pétrisse elle-même le pain du Chabbat. Ceci représente une marque d'honneur supplémentaire pour recevoir le Chabbat, et de plus elle pourra par la même occasion accomplir la mitsva de la halla. À notre époque beaucoup de femmes achètent leur pain de Chabbat, mais il est recommandé, dans la mesure du possible, de le préparer soi-même en l'honneur du Chabbat. Cependant, certains décisionnaires affirment que ceci s'appliquait seulement à l'époque, mais de nos jours, les boulangers juifs préparent des pains spéciaux en l'honneur du Chabbat, avec un goût et une forme appropriée : les hallot.

Mikhael Attal

Question à Rav Brand

Comment allier la notion de "piston" avec la notion de min Hachamaim ? Si une personne est nommée grâce à l'appui de quelqu'un d'influent, doit-on penser que cette nomination est toujours min Hachamaim ou due à ce soutien ?

1) Sans connaître la notion qui suit, mille et une chose seraient incompréhensibles dans le judaïsme : Il y a certaines « volontés » divines qui sont «lehat'hila», des volontés à priori, et d'autres qui ne sont que des « bediavad », des volontés à posteriori. Ces dernières correspondent à Sa volonté après les erreurs humaines. Elles ne deviennent Ses volontés qu'à posteriori ; avant les fautes, elles n'étaient pas Ses volontés.

Voici un exemple : si Adam n'avait pas fauté, il n'aurait pas été renvoyé du Gan Eden. La volonté divine « lehat'hila » était que Adam ne faute pas et qu'il reste au Gan Eden. Après la faute, bediavad, Sa volonté est qu'il quitte le Gan Eden. Depuis le début de la création, il existait deux possibilités, à savoir qu'il reste, ou qu'il ne reste pas. Ainsi en est-il de toutes les volontés et décisions célestes. Dieu ne voulait pas que Caïn tue Hevel. Il voulait voir Hevel vivre et apporter une descendance ; Il voulait voir

Être enterré à côté du Megalé Amoukot

Après la mort du Megalé Amoukot, un jeune collelman arriva dans la ville de Kraka. Il se dirigea vers le chamach du cimetière et lorsqu'il vit que la place à côté du Megalé Amoukot était vide, il demanda à acheter la place pour lui. Lorsque le chamach entendit cela, il se mit hors de lui et lui dit : « Comment oses-tu vouloir être enterré à côté de ce grand Tsadik ? ! » Mais le collelman ne lâcha rien, il était prêt à payer cher la place.

Plusieurs jours passèrent, et le chamach commença à réfléchir et il finit par se dire : « Les dépenses pour le cimetière sont nombreuses, la caisse est vide, donc ce jeune homme qui vient me proposer de racheter la place à côté tombe bien, je vais aller le voir et lui prendre l'argent qu'il me propose... » Le chamach partit alors le voir et lui dit qu'il acceptait finalement de lui vendre la place à côté du Tsadik. La transaction se fit mais le collelman ne lui avait pas donné son nom.

Cette nuit-là, ce dernier quitta ce monde. Le chamach eut très peur et se dit : « De toute manière, personne ne le connaît et personne ne connaît l'histoire donc je ne suis pas obligé de l'enterrer dans la place à côté du Megalé Amoukot. L'argent ira pour la Tsedaka par le mérite de ce jeune homme. » Le jeune homme fut alors enterré dans un autre endroit. Le soir même, le chamach rêva de ce jeune homme qui lui dit qu'il n'avait pas

Caïn tsadik et heureux toute sa vie. Maintenant que Caïn a tué Hevel, il était devenu la volonté de Hachem de chasser Caïn et lui rendre sa vie en nomade.

2) Il y a plusieurs degrés de bediavad, des bediavad du bediavad... Était-il la volonté de Dieu de détruire le Temple ? Ou plus proche de nous, était-il Sa volonté que 6 millions des nôtres meurent ? Répondre avec « oui » ou « non » sans plus de précision est bête et faux. Ces deux exemples font d'ailleurs partie des volontés divines les plus difficiles à obtenir. Son amour pour les juifs faisait qu'il n'était pas dans Sa volonté, ni à priori, et même pas dans une premier ou deuxième « à postérieur ». Le prophète (Yehezkel, 10) et le Talmud (Roch Hachana, 31a) décrivent les dix voyages si difficiles pour Dieu quand Il quittait le Temple. Ce n'est qu'après mille degrés de « à postérieur » qu'il devint Sa « volonté » de laisser faire.

3) Quant à votre question à savoir, si quelqu'un devient chef grâce à un piston, si sa nomination a été voulu par le Ciel, il y a deux sortes de « protectia », la permise et l'interdite. Si c'est la première qui a été utilisée, le choix se fait probablement par une volonté divine lehat'hila (s'il n'y pas d'autres considérations qui la rendrait bediavad). Si c'est une protectia interdite qui a été utilisée, parfois c'est une volonté divine, bediavad. Exemple, le roi Agrippa n'avait pas de droit de se faire élire roi.

respecté son engagement et il lui demanda d'avoir un jugement avec lui. Le chamach eut très peur mais il se dit que ce n'était qu'un rêve... Mais la chose se répéta plusieurs fois.

Le chamach partit alors voir le Ba'h, Rabbi Yoël Sirkich, et lui raconta son rêve. Le Ba'h lui dit : « Tu diras à ce jeune homme, s'il revient en rêve, que la Torah n'est pas dans les cieux et que tu l'attends donc ici pour faire le jugement à telle heure, à tel endroit. »

Et c'est ce qu'il se passa... Le jugement allait commencer et derrière un rideau, on entendit un bruit... C'était le jeune homme qui arrivait pour le jugement et il raconta tout au Ba'h. Ce dernier demanda au chamach ce qu'il avait à répondre à cela, et celui-ci lui répondit que tout était vrai. Puis, le Ba'h demanda à l'homme : « Comment t'appelles-tu ? » Il répondit : « Je ne dirai pas mon nom et je ne dévoilerai pas la raison pour laquelle je ne veux pas dire mon nom. » Le Ba'h trancha la Halakha comme quoi le jeune homme devait être enterré à côté du Megalé Amoukot. Le Ba'h lui dit : « Si tu es apte à être à côté du Megalé Amoukot, passe seul à cette place que tu as achetée de ton vivant. »

Les chamachim creusèrent le trou comme l'avait dit le Ba'h. Le lendemain matin au cimetière, il y eut une grande peur : l'endroit où le jeune collelman avait été enterré était vide et celui d'à côté du Megalé Amoukot était rempli.

Les chamachim écrivirent sur sa pierre tombale : « Ici est enterré un collelman, on ne sait pas qui témoignerait contre lui »

Yoav Gueitz

Pélé Yoets

Hakhnassat Or'him ... Tout un art

Nos maîtres (Chabbat 127a) ont déduit du comportement d'Avraham, lors de la visite des anges, que « l'accueil des invités est plus important que le fait de recevoir la Chékhina ! »

La michna de Péa (1,1) énumère la mitsva de l'hospitalité parmi celles dont l'usufruit peut être perçu dans ce monde-ci. Cette mitsva est d'autant plus grande si le convive est dans une situation

embarrassante ou difficile tel qu'un imprévu. Il faut être vigilant à ne pas se laisser tromper par le yetser hara qui a tendance à montrer à l'homme que cela engendrera des dépenses supplémentaires. Au contraire, cette attitude mettra l'invité plus à l'aise lorsqu'il pensera que l'on ne s'est pas beaucoup dérangé pour lui.

De même, il faudra avoir un air accueillant et faire bonne mine devant lui, même si cela demande un effort, pour ne pas qu'il en vienne à penser que l'on est mécontent de le recevoir. Par ailleurs, il est

évident que cette invitation ne doit pas être réalisée au détriment de son épouse ou de ses enfants. Le convive devra également faire attention à ne pas être pesant pour son hôte. Il serait préférable que des responsables communautaires puissent trouver des hôtes pour que les personnes de passage soient reçues durant leur séjour.

Enfin, l'invité n'oubliera pas de remercier son hôte pour son accueil lors de la récitation du Birkat Hamazone.

(Pélé Yoets Or'him)

Yonathan Haïk

Rébus



= ?



Lorsqu'Avraham apprend que Hachem souhaite détruire la ville de Sodome et ses environs, il s'efforce d'argumenter pour sauver ces villes. Au cours de son plaidoyer, Avraham mentionne que lui-même a déjà été sauvé plusieurs fois grâce à la miséricorde divine. Il dit alors : "Et je suis terre et cendre" (Béréchit 18,27) Rachi explique : "J'aurais déjà été transformé en terre dans la guerre contre les rois et réduit en cendre par Nimrod, si ce n'est Ta bonté qui m'a protégé." En parlant de terre et de cendre, Avraham ne cherche pas à faire ici une formule de modestie mais exprime sa reconnaissance envers Hachem sur ce à quoi il a échappé.

Mais en disant : "Et je suis terre et cendre", n'est-ce pas un peu exagéré ? Avraham est pourtant là et bien vivant !

Pour bien comprendre ce que nous dit ici Avraham,

arrêtons-nous sur cette parabole.

Un homme se promène au bord du fleuve et soudain il aperçoit quelqu'un dans l'eau. Il observe plus précisément et réalise qu'il est tout bonnement en train de se noyer. Voyant que personne d'autre ne peut l'aider, il se jette à l'eau pour lui porter secours et il réussit tant bien que mal à le ramener au bord. Une fois hors de danger le miraculé se lève, lui dit merci rapidement et repart. Notre sauveur est un peu déçu de cette réaction, il le rappelle et lui dit : "Tu sais que pour te sauver, j'ai sacrifié mon costume, mes chaussures et j'ai surtout risqué ma vie....." L'homme est gêné et se confond en excuses : "Merci du fond du cœur de m'avoir sauvé, je n'avais pas mesuré l'ampleur de ton geste et les risques que tu avais pris."

Nous remarquons que l'homme qui a été sauvé a remercié par 2 fois son sauveur mais de manières

très différentes. La première fois il s'est contenté d'un merci du bout des lèvres car il n'avait pas pris la mesure de ce qui s'était passé. La 2ème fois par contre, lorsqu'il a compris qu'on venait de lui sauver la vie, il a exprimé une reconnaissance justement proportionnée. Le mot Hakarat hatov (reconnaissance) est composé du mot hakara qui signifie connaissance. (Remarquons qu'en français également les termes se rejoignent.) Ceci est justement dû au fait que pour pouvoir être reconnaissant comme il se doit, il faut être pleinement conscient de ce qu'on a reçu. Ainsi, c'est en connaissance de cause que l'on exprimera une véritable reconnaissance. En disant : "Et je suis terre et cendre", Avraham nous montre que c'est en parfaite connaissance de ce qu'il a reçu qu'il remercie Hachem.

Jérémie Uzan

La Question de Rav Zilberstein

Léïlouy Nichmat Roger Raphaël ben Yossef Samama

Aaron est un jeune Bahour extraordinaire que beaucoup rêvent de prendre comme gendre. Lorsqu'il arrive en âge de se marier, son père, Gabriel, fait le tour des Chadhanim pour trouver la fille qui lui conviendra le mieux. Un jour, on lui propose une jeune fille extraordinaire qui semble convenir en tout point. Son père rencontre alors le futur beau-père Yaïr qui, pour faire accepter la proposition, lui fait une annonce fracassante. Yaïr explique à Gabriel qu'il est prêt à doubler la mise, c'est-à-dire que quoi que Gabriel s'engage à donner au futur marié pour leur future vie, il s'engage à lui donner le double. Si Gabriel promet 100 000 Shekel, lui donnera 200 000 et s'il donne 500 000 Shekels, lui promet de donner un million. Évidemment, Gabriel qui veut le bien de son fils accepte la proposition. Les jeunes gens se rencontrent et Aaron ne tarde pas à se fiancer avec cette fille.

Mais voilà que juste après ses fiançailles, son père vient le trouver pour une proposition assez étonnante. Aaron, durant ses longues années de Yechiva, a su économiser tout l'argent gagné dans différents contrôles hebdomadaires afin qu'un jour il puisse plus facilement acheter la maison où il fera vivre sa famille. Son père veut donc qu'Aaron lui donne cet argent en le faisant passer pour le sien afin que son futur beau-père le double. Aaron, qui a pu économiser 100 000 Shekels, peut ainsi gagner 200 000 Shekels très facilement. Devant la moue dubitative de son fils, il lui explique que si Aaron lui donne l'argent de cette manière, il n'y a aucun problème de vol puisque celui-ci devient bien sûr immédiatement. Mais Aaron a toujours appris que pour les questions d'argent, on ne prend jamais de décision sans un avis rabbinique puisque le Yetser Ara a les capacités de nous donner toutes les raisons pour penser que c'est autorisé (et même des fois, on imagine qu'il s'agit là d'une Mitsva). Il va donc trouver son Rav pour lui poser la question. Il demande si l'idée de son père est valable ou bien s'il s'agit là d'une ruse puisque son futur beau-père ne pensait aucunement doubler l'argent qui lui appartenait et était réservé de toute manière à l'achat de sa future maison. Qu'en pensez-vous ?

Rav Zilberstein nous apprend quelque chose d'extraordinaire. Il nous enseigne qu'Aaron a le droit de donner cet argent à son père afin de bénéficier du doublage de son futur beau-père. La raison à cela est due au fait que Yaïr n'a pas mis une quelconque condition à son offre. Gabriel peut donc apporter de l'argent d'où bon lui semble. Le Rav amène une preuve de la Paracha Vayétsé. La Torah nous raconte que lorsque Lavan a proposé à Yaakov de prendre les moutons tachetés comme salaire, Yaakov a écorché des morceaux de bois afin qu'ils paraissent tachetés et qu'ainsi, les moutons, en les voyant, aient des agneaux tachetés. Beaucoup demandent comment Yaakov Avinou, symbole de la vérité, a-t-il pu agir de la sorte ? Ne s'agit-il pas de vol ? Un homme a-t-il le droit d'agir de n'importe quelle manière afin de grossir son compte bancaire ? Le Ramban répond que puisqu'ils se sont mis d'accord pour que son salaire sera constitué des moutons tachetés, Yaakov avait le droit de faire tout ce qu'il voulait afin d'arriver à ce but. Évidemment, on précisera qu'un tel Hidouch du Rav Zilberstein mérite d'être approfondi et n'est pas comparable par n'importe qui et surtout à n'importe quelle histoire. On devra à chaque fois poser la question à une autorité rabbinique adéquate et ne jamais juger soi-même. En conclusion, Aaron pourra offrir cet argent à son père afin d'en récupérer le double par son beau-père puisque celui-ci n'a pas conditionné son offre.

Haim Bellity

Comprendre Rachi

« Avimélekh prit des moutons, des bœufs, des serviteurs et des servantes, et il les donna à Avraham... » (20,14)

Rachi écrit : « Et il les donna à Avraham afin qu'il soit apaisé et qu'il prie pour lui. » « Et à Sarah, il dit : Voici, j'ai donné mille pièces d'argent à ton frère... » (20,16)

Rachi écrit : « Avimélekh dit (à Sarah) par respect pour elle, pour l'apaiser : Voici, je t'ai fait cet honneur, j'ai donné de l'argent à ton frère... »

Les commentateurs demandent :

Pourquoi Avimélekh a-t-il donné des cadeaux ? D'un côté, Rachi dit que c'est pour apaiser Avraham afin qu'il prie pour lui, et d'un autre côté Rachi écrit que c'est pour honorer Sarah afin de l'apaiser !?

Commentons par ramener ce que dit le Mizra'hi sur ce verset :

Le Mizra'hi pose deux questions :

1. Étant donné que le verset ne dit pas la raison pour laquelle Avimélekh a donné des cadeaux à Avraham, d'où Rachi a-t-il su que c'était pour qu'Avraham prie pour lui ? Peut-être que c'est pour honorer Sarah comme Avimélekh va le dire à Sarah juste après ?!

2. Pourquoi fallait-il apaiser Sarah ? Portant il ne l'a pas du tout touchée !?

Le Mizra'hi répond : Du fait qu'Hachem dise à Avimélekh : « Et maintenant, rends la femme mariée car il est navi, et qu'il prie pour toi et tu vivras... » (20,7)

Ainsi, Hachem fait dépendre la vie d'Avimélekh dans la prière d'Avraham. Or, dans l'esprit d'Avimélekh, il serait légitime qu'Avraham lui en veuille de lui avoir pris sa femme et qu'il n'accepte pas facilement de prier pour lui, donc Avimélekh doit apaiser Avraham. Et dans ce contexte, le verset dit qu'il donne des cadeaux à Avraham donc ces cadeaux ont certainement pour but d'apaiser Avraham afin qu'il prie pour lui. Il doit également apaiser Sarah car les gens pourraient dire : "Après avoir fait ce qu'il voulait, il l'a rendue."

Le Béer Bessadé ajoute que la raison pour laquelle Hachem a obligé Avimélekh à demander à Avraham qu'il prie pour sa guérison et pas pour Pharaon est qu'Hachem savait qu'il était arrivé le moment où Sarah allait tomber enceinte. Or, la juxtaposition des événements, la prise de Sarah par Avimélekh suivie de la grossesse de Sarah, allait ouvrir la porte aux personnes ayant des mauvaises idées en leur faisant ouvrir leur bouche pour déverser médisance et calomnie et ainsi dire : "Certainement, Sarah est tombée enceinte d'Avimélekh. Voilà des années qu'elle est mariée à Avraham et elle n'est jamais tombée enceinte, et juste après avoir été prise par Avimélekh elle est enceinte..."

Ainsi, pour remédier à cela, Hachem a fait dépendre la guérison d'Avimélekh à la prière

d'Avraham afin qu'Avimélekh soit obligé de donner beaucoup de cadeaux à Avraham afin de l'apaiser pour qu'il accepte de prier pour lui. Et ces cadeaux seront la preuve qu'Avimélekh n'a pas touché Sarah, comme Rachi l'écrit par la suite: "... Car si je t'avais rendue à Avraham, sans cadeau, les gens diront après qu'il a fait ce qu'il voulait faire et qu'ensuite il l'a rendue. Mais maintenant que tout le monde voit que j'ai dû dépenser beaucoup d'argent pour t'apaiser, tout le monde saura que c'est malgré moi et contre ma volonté que je t'ai rendue et qu'il y eu un miracle." Ces cadeaux ont pour but de préserver l'honneur de Sarah et d'Avraham.

À la lumière de cela, on pourrait proposer les explications suivantes pour résoudre la contradiction apparente dans Rachi citée plus haut :

1. Le fait qu'Avraham prie pour Avimélekh est une preuve qu'Avimélekh était malade et qu'il n'a donc pas pu toucher Sarah, donc de dire qu'il a donné les cadeaux pour la prière d'Avraham ou pour prouver qu'il ne l'a pas touchée n'est plus contradictoire car la prière est aussi pour ce but-là (voir Béer Bessadé).

2. Le but des cadeaux est pour qu'Avraham prie, ensuite pour apaiser Sarah. Il va lui dire qu'il a donné des cadeaux afin de l'apaiser car ces cadeaux démontreront qu'il ne l'a pas touchée bien que ce n'était pas son intention en offrant ces cadeaux. Mais aux yeux des gens, qu'importe son intention, finalement la preuve qu'il ne l'a pas touchée est là. Ainsi, le but est pour la prière d'Avraham et le but de le dire à Sarah est pour l'apaiser (voir Ramban, Gour Arié).

3. Dans un premier temps, le but des cadeaux aux yeux limités d'Avimélekh est la prière d'Avraham, mais en réalité Hachem a orchestré cela dans le but final de préserver l'honneur de Sarah, ce qu'il comprendra dans un deuxième temps et le lui dira.

4. Le but des cadeaux est de préserver l'honneur d'Avraham et Sarah. Simplement, cela se traduit différemment en fonction de chacun. Pour Avraham, cela se traduit par le fait qu'Avimélekh supplie Avraham de prier pour lui au point qu'il doit lui donner des cadeaux, ainsi il montre sa soumission complète à Avraham. Pour Sarah, cela se traduit par le fait que ces cadeaux démontrent qu'il ne l'a pas touchée. Ainsi, au fond, le but est le même : préserver l'honneur d'Avraham et Sarah.

5. Soucieux pour sa vie, Avimélekh donne des cadeaux à Avraham dans le but qu'il prie pour lui et ensuite, il profite de l'occasion pour apaiser Sarah en lui faisant croire qu'il a donné ces cadeaux en son honneur.

6. Le but pour lequel Avimélekh donne des cadeaux est pour honorer Sarah et l'apaiser, le but pour lequel il les donne à Avraham plutôt qu'à Sarah est pour qu'Avraham prie pour lui.

Mordekhaï Zerbib



Publié par les institutions Orot 'Haïm ou Moché Israël

Sous la présidence du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Fils du Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal et petit-fils du saint Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi 'Haïm Pinto zatsal

Bulletin hebdomadaire sur la Paracha de la semaine

MASKIL LÉDAVID

Réflexions sur la Paracha hebdomadaire du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

L'épisode de la ligature, une leçon de foi en D.ieu

« Il reprit : "Prends donc ton fils, ton fils unique, celui que tu aimes, Its'hak ; achemine-toi vers la terre de Moria et, là, offre-le en holocauste." » (Béréchit 22, 2)

Quiconque se penche sur le formidable récit de l'épreuve de la ligature d'Its'hak, où Avraham fut prêt à sacrifier son fils unique, engendré à l'âge de cent ans, ne manquera d'en déduire son puissant amour pour D.ieu. Comment concevoir que l'Éternel ait exigé de sa part de renoncer à son cher enfant et de le brûler sur l'autel comme un holocauste ? En outre, ce dernier représentait la réalisation de Sa double promesse de lui accorder un fils et d'avoir, par lui, une postérité : « C'est la postérité d'Its'hak qui portera ton nom. » (Béréchit 21, 12)

Peu après avoir donné à Avraham l'assurance que l'ensemble du peuple juif descendrait d'Its'hak, le Saint béni soit-il lui demanda de le sacrifier. N'était-ce pas contradictoire ?

Pourtant, le premier patriarche ne pensa pas un seul instant à remettre en question les paroles divines. Au contraire, aussitôt après avoir reçu le terrifiant ordre de la akéda, il s'empressa de se lever à l'aube pour obtempérer et partir, avec son fils et ses deux serviteurs, en direction du mont Moria, dans l'intention d'y sacrifier Its'hak.

En méditant sur cette histoire, il est très difficile de comprendre comment Avraham pouvait aimer le Créateur au point d'accepter de Lui sacrifier son cher enfant, sans exprimer la moindre contestation, amour intense qu'il transmit à Its'hak. C'est justement la raison pour laquelle la Torah met en exergue cet amour inconditionnel, cette abnégation sans bornes et cette foi inébranlable desquels Avraham était animé dans toutes les fibres de son être.

En effet, il aurait pu éprouver, ne serait-ce qu'un petit doute au sujet des promesses divines, en pensant, par exemple, ne pas en être suffisamment digne. Ainsi, il aurait pu se dire qu'à cause de cela, ces promesses ne pourraient se réaliser, il ne donnerait pas naissance à Its'hak et le peuple juif ne descendrait pas de celui-ci. Mais, il n'en fut rien. Il plaçait son entière confiance en D.ieu, si bien que, même lorsqu'il lui demanda de sacrifier Its'hak, il obéit avec dévouement et une foi

aveugle, n'hésitant pas un seul instant à rendre le cadeau à Son propriétaire.

Dès lors, nous comprenons pourquoi le texte saint décrit en détail le déroulement des nombreux événements qui précédèrent l'épreuve de la ligature – l'alliance entre les morceaux, la promesse divine formulée à Avraham concernant la naissance d'Its'hak, celle relative à l'édification du peuple juif à partir de ce dernier, la circoncision, l'enlèvement de Sarah au palais d'Avimélékh, la venue au monde d'Its'hak, l'alliance avec Avimélékh et Pikhhol, son chef d'armée.

La Torah, généralement concise, s'étend longuement sur ces épisodes, afin de nous enseigner que si, aujourd'hui, nous sommes croyants, c'est grâce aux bases solides implantées en nous par le père de notre nation, notre premier patriarche. Né d'un père idolâtre, il découvrit tout par lui-même, sans Maître ni enseignant. L'Éternel fit en sorte que ses deux reins acquièrent de la sagesse et jouent ce rôle fondamental, pour le diriger dans la bonne direction et lui donner une instruction religieuse et morale.

Dès sa plus tendre enfance, Avraham reconnaît l'Éternel comme Créateur du monde. Il comprit qu'il existe un Maître à l'univers, à l'origine de tout. Il réalisa que rien ne Le précéda et rien ne Le suivra, qu'il est tout-puissant et seul à décider, capable de modifier Ses créatures à Sa guise, de promettre et d'annuler Ses promesses, sans que personne ne puisse s'y opposer. Il prit conscience de Sa domination totale sur la nature, qu'il maintient quotidiennement, dans Sa grande bonté.

Puis, après être lui-même parvenu à cette connaissance du Saint béni soit-il en tant que Maître unique de l'univers, il se rendit en tout lieu pour la diffuser à travers le monde entier. Il alla auprès de tous ses contemporains, éloignés de la foi en D.ieu, les rapprocha de leur Père céleste et les convertit. Il y parvint grâce à sa foi inébranlable qui, au lieu de s'affaiblir suite aux multiples épreuves endurées, ne fit que se raffermir. Face à l'adversité, il resta toujours attaché au Très-Haut, tant au niveau de la pensée que de la parole et de l'acte. Tel est le lien profond établi par la Torah entre toutes les histoires antérieures à l'épisode de la ligature d'Its'hak, où la remarquable vaillance et la ferme foi en D.ieu d'Avraham sont mises en évidence.



Paris • Orh 'Haïm Ve Moché

32, rue du Plateau • 75019 Paris • France
Tel: 01 42 08 25 40 • Fax: 01 42 06 00 33
hevratpinto@aol.com

Jérusalem • Pninei David

Rehov Bayit Va Gan 8 • Jérusalem • Israël
Tel: +972 2643 3605 • Fax: +972 2643 3570
p@hpinto.org.il

Ashdod • Orh 'Haim Ve Moshe

Rehov Ha-Admour Mi-Belz 43 • Ashdod • Israël
Tel: +972 88 566 233 • Fax: +972 88 521 527
orothaim@gmail.com

Ra'anana • Kol 'Haïm

Rehov Ha'ahouza 98 • Ra'anana • Israël
Tel: +972 98 828 078 • +972 58 792 9003
kolhaim@hpinto.org.il

Hilloulot

Le 17 'Hechvan, Rabbi Alter Biderman,
l'Admour de Lélov

Le 18 'Hechvan, Rabbi Réfael Baroukh
Tolédano, auteur du Kitsour Choul'h'an
Aroukh

Le 19 'Hechvan, Rabbi Its'hak 'Hai Taïeb,
auteur du 'Hélev 'Hitim

Le 20 'Hechvan, Rabbi Tsvi Yéhouda
Edelstein

Le 21 'Hechvan, Rabbi Vidal Benoualid

Le 22 'Hechvan, Rabbi Issakhar Dov
Roka'h, l'Admour de Belz

Le 23 'Hechvan, Rabbi Réfael Elkoubi



GUIDÉS PAR LA ÉMOUNA

Étincelles de émouna et de bita'hon consignées par le Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita



PAROLES DE TSADIKIM

Un renouveau constant

J'entendis une fois de mon Maître, le Tsadik Rabbi 'Haïm Chmouel Lopian zatsal, Roch Yéchiva de Sunderland et auteur du Réva'ha Chematata sur le Chev Chematata, que quand l'auteur du Ktsot Ha'hochen s'installait pour étudier la Torah, il ouvrait le livre qui se trouvait devant lui et, avant de s'y plonger, il récitait en pleurant le verset « Quant au méchant, Dieu lui dit : Qu'as-tu à proclamer Mes statuts et à porter Mon alliance sur tes lèvres ? » (Téhilim 50, 16)

Mon père et Maître expliquait qu'il agissait ainsi afin de ne pas étudier la Torah par habitude. Par cette introduction et cette préparation, il s'annulait devant celle-ci, après quoi seulement il démarrait son étude, s'émerveillant comme si elle était nouvelle pour lui.

Il existe, par contre, de nombreux Juifs dont toute la préparation à l'étude se limite malheureusement à des activités profanes, comme celle de fumer une cigarette ou de lire le journal. Car ils ont l'habitude de venir tous les jours au beit hamidrach étudier, une étude devenue routinière. Dès lors, ils ne ressentent pas ce frisson d'émotion des débuts, et c'est pourquoi ils introduisent leur étude par des occupations bien prosaïques.

Dans ses Téhilim (27, 4), le roi David s'écrie : « Il est une chose que je demande au Seigneur, que je réclame instamment, c'est de séjourner dans la maison de l'Éternel tous les jours de ma vie, de contempler la splendeur de l'Éternel et de fréquenter Son sanctuaire. » Cette ambition spirituelle de se réfugier en permanence à l'ombre du Saint bénî soit-il, avec un sentiment de renouveau et d'élévation, doit habiter chacun d'entre nous.

DE LA HAFTARA

 « La femme de l'un des jeunes prophètes (...). » (Mélahkim II chap. 4)

Lien avec la paracha : la haftara rapporte la bénédiction que le prophète Elisha donna à la Chounamite pour la naissance d'un enfant, promesse qui s'accomplit au moment où il le lui avait prédit et, dans notre paracha, les anges annoncent à Avraham qu'un an plus tard, il aura un garçon.

LES VOIES DES JUSTES

D'après la Torah, il est défendu de haïr un Juif, aussi bien en cachette que de manière dévoilée. Cette interdiction persiste dans le cas où cet homme nous a causé des souffrances ou de la honte.

Nos Maîtres ont inclus dans cet interdit les trois comportements suivants :

1. Ne pas lui parler durant trois jours, comme on le déduit du verset « Sans l'avoir haï ni d'hier ni d'avant-hier ».
2. Chercher son malheur.
3. Se réjouir de son infortune.

La source d'énergie de notre entreprise de bienfaisance

Notre patriarche Avraham, pilier de la bienfaisance, a ancré dans l'âme de la nation juive la bonté et la solidarité. Cette générosité d'âme s'est transmise de génération en génération chez les Juifs du monde entier qui, se considérant comme « un seul homme, doté d'un seul cœur », s'entraident financièrement et corporellement.

« L'homme sensible saura, comprendra et réalisera que presque tout le judaïsme, en particulier lors de cet exil amer, repose sur le secours apporté à notre frère ou proche pour qu'il ne s'effondre pas », a affirmé Rabbi Moché Kalfon Hacohen zatsal.

On a tendance à penser que seuls les gens aisés sont en mesure de réellement pratiquer la bienfaisance, par exemple par un don de quelques milliers de dollars pour un malade devant subir une opération coûteuse ou en faveur d'une nouvelle mariée orpheline. Or, il s'agit là d'une grande erreur, comme le souligne l'auteur du Mérou'hat Ahava, Rabbi Moché Lévi zatsal, puisque tout acte accompli dans l'intention de faire du bien à autrui s'inscrit dans la charité. Par conséquent, des opportunités incessantes s'offrent quotidiennement à nous et il nous suffit de les exploiter.

Après son décès, Rabbi Moché Lévi, connu en tant que grand décisionnaire et célèbre pour son génie, le devint également pour sa grandeur d'âme exceptionnelle. De nombreuses personnes venues lui soumettre leurs questions témoignèrent avoir été reçues par un visage avenant, avec le sourire, la joie et de manière particulièrement agréable. Il donnait l'impression de n'être occupé par rien d'autre que la mitsva de charité à l'égard d'autrui.

Dans l'ouvrage Pirké Hadrakha de l'enseignement de Rabbi Moché, il est raconté que, lorsqu'il apprit qu'un homme de sa connaissance avait eu un enfant trisomique, il se déplaça spécialement chez lui vendredi soir, après le repas, pour le réjouir et le bénir.

En cas de nécessité, il déployait tous les efforts physiques nécessaires pour aider autrui. L'histoire suivante, racontée par un Juif repenti, l'illustre. La première fois qu'il participa au cours de Rabbi Moché, il lui demanda une bénédiction pour son déménagement dans un nouveau village.

Le Rav lui demanda de s'abstenir de signer tout contrat jusqu'à ce qu'il lui donne sa réponse, une semaine plus tard. Arrivé ce moment, il se gêna de déranger une nouvelle fois Rabbi Moché et de lui prendre de son temps précieux. Mais, contre toute attente, dès la fin de son cours, le Rav interrogea lui-même ses auditeurs : « Qui m'a questionné la semaine dernière au sujet d'un certain village ? »

L'intéressé s'approcha immédiatement de lui, s'attendant à recevoir sa bénédiction. Or, quelle ne fut pas sa surprise de s'entendre dire : « Écoute, mon ami, si tu veux un bon conseil, désiste-toi et cherche un autre lieu d'habitation. »

Constatant l'étonnement de son élève, il expliqua avec humilité : « Cette semaine, je me suis rendu à ce village. J'ai remarqué que les maisons étaient très belles et l'air pur. Cependant, j'ai constaté que les habitants ne sont pas du tout pratiquants. Ils sont totalement à l'écart de toute pointe de judaïsme. Après vérification, j'ai appris qu'il n'y avait pas de Talmud-Torah ni de mikvé. Il est impossible d'y bâtir un foyer de Torah. »

Non sans émotion, le baal téchouva conclut son histoire : « Il est difficile de décrire combien mon cœur battait fort. Un si grand Rav, qui ne m'avait vu qu'une seule fois auparavant, s'était déplacé jusqu'à ce nouveau village et l'avait visité pour vérifier s'il me convenait. Il avait gaspillé tout ce temps uniquement pour définir ce qui était mieux pour moi... »



LA CHEMITA

Il est interdit d'arroser la terre durant la septième année. Néanmoins, nos Maîtres ont permis d'arroser un champ qui ne peut se suffire des eaux de la pluie et a besoin d'un arrosage régulier. De même, ils ont autorisé l'irrigation de terrains pour empêcher des dommages au niveau des arbres ou de la pousse, qui surviendraient si on s'en absténait. D'après certains, il faut arroser moins régulièrement, en espaçant davantage les intervalles de temps séparant un arrosage de l'autre. Selon d'autres, du moment que l'irrigation est permise, il n'est pas nécessaire d'y procéder avec restriction. Cependant, durant la saison des pluies, on s'abstiendra de tout arrosage.

Les permissions relatives à l'irrigation durant la chémita ne sont valables que pour les produits qui y sont autorisés à la consommation, en l'occurrence les fruits permis, les légumes n'étant pas interdits à titre de séfi'hin (cf. exemples donnés par le Rambam) et les fleurs ou plantes odorantes non considérées comme telles. Par contre, il est évidemment interdit d'arroser un champ où poussent des produits interdits.

On a le droit d'arroser des fleurs décoratives, comme des roses, qui ne sont pas interdites à titre de séfi'hin. Même si, en l'absence d'arrosage, elles ne s'abîmaient pas complètement, il suffit qu'elles subissent un petit dommage pour que cela soit autorisé. Le cas échéant, il est permis d'arroser normalement le champ et il n'est pas nécessaire de réduire l'irrigation.

Les arbres fruitiers dont le maintien, en été, dépend de l'irrigation peuvent être arrosés si un spécialiste confirme qu'ils en ont effectivement besoin – cela étant fonction du type d'arbre en question et de sa résistance. En l'absence de l'avis d'un spécialiste et en cas de doute, il convient d'être indulgent à cet égard, parce que la plupart du temps, un arrosage insuffisant porte préjudice à l'arbre.

Nos Maîtres ont permis d'arroser en cas de nécessité, du fait que, si on s'en abstenait totalement, la terre deviendrait aride et tous ses arbres mourraient. Étant donné qu'ils ont eux-mêmes interdit d'arroser, ils ont décidé de ne pas tout inclure dans cet interdit.

Selon certains, il ne faut pas arroser comme on en a l'habitude – chaque semaine ou deux – une pelouse plantée pour la décoration ; il convient de le faire uniquement quand on constate qu'elle a perdu de son éclat ou se dessèche. La fréquence de l'irrigation des pelouses varie en fonction du climat, ainsi que du type de terrain. D'après d'autres, du moment qu'il est permis d'arroser en cas de nécessité, il n'est pas nécessaire de réduire cette irrigation et on peut donc la pratiquer normalement, si elle a pour but d'éviter l'assèchement de la pelouse. Une autorisation semblable a été donnée par nos Maîtres concernant l'arrosage à 'hol hamoëd.

Dans les cas où il est interdit d'arroser durant la septième année, on devra également s'abstenir d'irriguer le champ par le biais de tuyaux ou de gicleurs.

DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude
de notre Maître le Gaon et Tsaddik
Rabbi David 'Hanania Pinto chelita



Un investissement qui en vaut la peine

Notre paracha met en scène la grandeur de notre patriarche Avraham et son abnégation hors pair pour se plier à l'ordre divin de sacrifier son fils, abnégation qui surpassa son amour pour ce dernier. Faisant abstraction des cent années durant lesquelles il avait tant attendu d'avoir un enfant qui poursuivrait sa mission de diffuser le Nom de Dieu dans le monde, chassant de son cœur son puissant amour pour Its'hak, il se mit en route pour accomplir la volonté du Créateur. Dès ce moment, il considéra qu'Its'hak n'appartenait qu'au Saint béni soit-il et n'était plus son fils, comme le laisse entendre le verset : « Moi et le jeune homme, nous irons jusque là-bas. »

Nous trouvons, à cet égard, une halakha rapportée par le Rama (Ora'h Haïm 98, 1) : « Il est interdit d'embrasser ses jeunes enfants à la synagogue, afin de fixer dans son cœur qu'aucun amour n'égale celui de l'Éternel. » C'est pourquoi, lorsqu'Avraham alla accomplir l'ordre de Dieu, il maîtrisa son amour pour son fils en le considérant comme un jeune homme ordinaire ; de la sorte, il intégra en lui la suprématie de l'amour de l'Éternel. Cependant, la Torah précise qu'il dut maîtriser sa miséricorde envers Its'hak.

Par ailleurs, Avraham ne tint pas compte des railleries dont il risquait ensuite d'être l'objet de la part des idolâtres, qui ont l'habitude d'offrir leurs enfants sur le bûcher à leur divinité. Il ne se laissa pas non plus convaincre par le mauvais penchant, qui tentait de le dissuader de sacrifier Its'hak, parce que cet ordre contredisait la promesse divine selon laquelle sa descendance viendrait de lui – « C'est la postérité d'Its'hak qui portera ton nom » (Béréchit 21, 12).

En d'autres termes, Avraham ne tint compte d'aucune considération extérieure et s'empressa d'accomplir la mitsva. Animé d'un amour entier pour le Créateur, il se leva de bonne heure et attela lui-même son âne plutôt que d'en donner l'ordre à l'un de ses serviteurs. En route, il rencontra un fleuve qu'il traversa jusqu'à ce que l'eau lui arrive au cou, heureux de satisfaire le Très-Haut.

L'exceptionnel dévouement du patriarche atteste la puissance de son amour pour l'Éternel, qui occupait tout son cœur, ne laissant plus de place vacante au reste. Ainsi, il n'éprouvait pas la moindre attirance pour les vanités de ce monde et se considérait lui-même avec une grande humilité : « Moi, poussière et cendre. » (Béréchit 18, 27) Tel est le sens implicite du verset « Il aperçut l'endroit dans le lointain » (Ibid. 22, 4) : bien que cette mitsva lui semblât loin de son esprit et présentât de grosses difficultés, il la ressentait proche de lui, son amour pour Dieu surpassant tout.

Avraham léguà cet amour à son fils Its'hak, comme le témoigne le texte, qui souligne son investissement dans l'éducation des enfants : « Car Je l'ai distingué pour qu'il prescrive à ses fils et à sa maison après lui d'observer la voie de l'Éternel. » (Ibid. 18, 19)



LE SOUVENIR DU JUSTE

Rabbi Mordékhai Charabi zatsal

Rabbi Mordékhai Charabi zatsal naquit en l'an 5672 dans la ville de Sharav, au Yémen. Son père mourut avant sa naissance, tandis que sa mère décéda quand il avait deux ans. Il grandit donc dans le foyer de son grand-père, qui remarqua rapidement ses exceptionnelles capacités intellectuelles. Suite à la disparition de ce dernier, Rav 'Haïm Sinwani zatsal le prit sous sa tutelle et l'éleva.

En 5691, Rav Charabi alla s'installer en Israël. Les nouveaux immigrants, arrivés au port de Yafo, furent transférés à Ré'hovot, où ils durent travailler dans des vergers pour s'assurer un gagne-pain.

Après quelques jours, Rabbénou décida de déménager à Jérusalem. Avec son épouse, il chargea toutes leurs possessions dans le train à destination de la ville sainte. Plus tard, il raconta qu'il eut le mérite d'y résider grâce à une grande assistance divine. Sur place, il modifia son nom de famille en Charabi, nom inspiré de celui de sa ville natale et formé à partir des initiales de l'expression « Chalom rav al béné Israël ».

Chaque jour, après la prière du matin, il se rendait au beit

hamidrach « Beit El », où il apprit auprès du Gaon et kabbaliste Rabbi Chalom Hadaya zatsal. Parallèlement, il se joignit à la Yéchiva Ré'hovot Hanaar du 'hassid et kabbaliste 'Hakham Chaoul Dwik HaCohen zatsal, surnommé « Hassadé », qu'il servit et dont il profita de l'enseignement.

En 5722, Rav Charabi fonda sa propre Yéchiva de kabbalistes, Nahar Chalom, qu'il nomma d'après le kabbaliste Rabbi Sar Chalom Charabi – que son mérite nous protège –, le Rachach, célèbre pour son exceptionnelle érudition en Torah, en particulier ésotérique. Il donna à sa Yéchiva le nom de ce Sage, parce qu'il avait pour ambition d'y former des disciples sachant prier avec les kavanot particulières de ce dernier, selon la tradition de la Yéchiva de Beit El, transmise de génération en génération.

Durant plus de trente ans, il présida cette Yéchiva où il eut de multiples élèves, auxquels il enseigna la kabbale et les kavanot du Rachach. Dès le début, il remarqua l'un d'eux, duquel il fut très proche et qui poursuivit fidèlement sa voie, le 'hassid et kabbaliste Rabbi Chalom Chmouéli chelita. Quelques semaines à peine après avoir formé son minian de kabbalistes, il le désigna pour être à ses côtés et l'assister. Ainsi, durant des dizaines d'années, Rabbi Chalom Chmouéli eut le mérite de servir Rabbi Charabi, d'apprendre ses enseignements et ses conduites.

Quelques mois avant son décès, il était assis quand, soudain, il

demanda à ses proches de l'aider à se rendre à la Yéchiva. Il y formula ses dernières volontés : que Rabbi Chalom, couronne de la Yéchiva, lui succède à la tête de celle-ci. À l'heure actuelle, il la dirige toujours, en association avec son fils, Rabbi Bénayahou Chmouéli chelita.

Rabbi Mordékhai devint célèbre comme un homme saint et auteur de miracles. Nombreux furent ceux qui frappèrent à sa porte, en quête de ses conseils et bénédictions. Il n'eut pas d'enfant, mais, lui et son épouse investirent toutes leurs forces dans la diffusion de la Torah et la bienfaisance. Il consacrait la totalité de son salaire à la tsédaka et au soutien de la Yéchiva, alors qu'il se contenta d'un petit appartement de la plus grande simplicité.

Nombre des grands Rabbanim de notre génération apprirent auprès de Rabbi Mordékhai Charabi, notamment Rav Ovadia Yossef zatsal, Rav Meïr Yéhouda Guéts zatsal, Rav Chalom Chmouéli zatsal et son fils Rav Bénayahou Chmouéli chelita, aujourd'hui Roch Yéchiva de Nahar Chalom, et Rav Issakhar Dov Roka'h chelita, l'Admour de Belz.

Le 20 'Hechvan 5744, Rabbi Mordékhai Charabi fut rappelé dans les sphères célestes. Il fut enterré au Har Haménou'hot, à Jérusalem. Plusieurs institutions de Torah, où sont étudiés ses aspects évident et ésotérique, ont été fondées à son nom.



Vayéra (197)

וַיַּרְא וְהִנֵּה שֶׁלֶשׁ אֲנָשִׁים עֹלִיו וַיַּרְא וַיַּרְץ לְקַרְאָתָם (יח. ב.)
«Avraham aperçut trois hommes se tenant face à lui. Il aperçut et courut à leur rencontre » (18, 2)

Que vient nous apprendre la répétition du mot : aperçut ? Selon le Rav Chakh Zatsal, elle vient nous apprendre, que pour accéder au niveau de bonté et de solidarité requis par la Torah, il faut s'efforcer d'apercevoir, de percevoir les besoins de l'autre. Il faut regarder une personne afin de lui témoigner de la considération et du respect (ex: en lui adressant un regard bienveillant). Cela va réveiller en nous des sentiments positifs à son égard, et autrui reçoit notre message : Je suis regardé par autrui, c'est donc que j'existe, que je suis une personne de valeur. Combien cela peut faire du bien, réchauffer notre prochain. Il faut également regarder une personne afin de pouvoir déceler ses véritables besoins du moment (une écoute, de la considération, à manger, ...). Je regarde autrui car j'ai envie de sortir de mon système de penser, pour venir prendre celui de mon prochain. Je n'agis pas pour me donner bonne conscience, mais afin d'être utile, d'agir pleinement pour le bien d'autrui. La Torah souligne par deux fois le mot «Aperçut» pour mettre l'accent sur le sens profond de la bonté, trait qu'Avraham a particulièrement développé.

יקח נא מעת מים (יח. ד)

« Qu'on aille querir un peu d'eau » (18,4)

Rachi commente : Le verbe est employé ici au passif, l'action étant faite par un messager. Hachem a rendu par la suite à Ses enfants, mesure pour mesure, cette fourniture d'eau par un messager, ainsi qu'il est écrit : « Moché leva la main, et il frappa le rocher de sa verge par deux fois. Il en sortit de l'eau en abondance » (Bamidbar 20, 11), [Moché ayant alors procuré de l'eau à tout Israël]. Pourquoi Avraham n'a-t-il pas amené lui-même de l'eau aux invités ? Le Baal Chem Tov explique qu'Avraham ne voulait pas embarrasser ses invités. En effet, à cette époque, les gens adoraient la poussière de leurs pieds, et Avraham voulait laver cette idolâtrie avant qu'ils n'entrent chez lui. Si Avraham leur avait amené lui-même de l'eau pour laver leurs pieds, c'était comme s'il leur disait ouvertement qu'il les suspectait de servir des idoles. C'est pour cela qu'il leur a transmis l'eau par un envoyé. En effet, ils auront ainsi beaucoup moins de gêne si c'est un serviteur qui les suspecte d'idolâtrie, et non celui qui les reçoit. On voit donc qu'en plus de réaliser de

nombreux actes de bonté, Avraham était vigilant à ne jamais nuire ou humilier autrui.

וַיַּטְע אֲשֶׁל בְּבָאָר שְׁבֻע (כ.א. ל. ג)

« Il [Avraham] planta un « Eshel » à Béer Chéva » (21,33)

Rabbénou Béhayé écrit que le mot : 'Vayita' (planta - וַיַּטְע) n'apparaît qu'une autre fois dans la Torah : « Hachem planta un jardin en Eden » (Béréchit 2,8). C'est une allusion au fait que grâce à la Mitsva de l'hospitalité, on peut mériter le Gan Eden.

« Avraham et Sara étaient dans leurs vieux jours ... Sara rit en elle-même ... Hachem dit à Avraham : pourquoi a-t-elle ri ... Y a-t-il quelque chose d'impossible pour Hachem? » (18, 11-14)

Rabbi Tsadok haCohen enseigne : Un juif ne doit jamais renoncer dans quelque domaine que ce soit, tant dans celui matériel, comme le disent nos Sages (Guémara Bérahot 10b) : Même si une épée aiguisee était posée sur le cou d'un homme, qu'il ne désespère pas de la miséricorde, que dans celui spirituel, eût-il sombré dans les pires péchés, même ceux au sujet desquels il est dit que le repentir est impossible ou très difficile. Et même s'il se voit en train de se noyer dans le monde matériel, il ne doit à aucun moment songer qu'il ne pourra jamais en sortir. Car le renoncement n'existe pas chez un juif et Hachem est en mesure de l'aider dans toute circonstance. Toute la construction du peuple juif ne se produisit qu'à la suite d'une situation entièrement désespérée, car « Avraham et Sara étaient dans leurs vieux jours » et « Qui aurait dit à Avraham que Sarah allaiterait un fils ? » (v.21,7). Aucun homme sensé n'aurait pu imaginer une telle chose. Même après la promesse de l'ange et bien qu'elle eût foi en la toute-puissance d'Hachem, Sarah ne put s'empêcher de rire intérieurement. Elle était loin d'y croire, connaissant l'âge avancé d'Avraham ... et le sien. D'ailleurs si Hachem avait désiré les délivrer, Il l'aurait fait bien avant, car il est préférable de réduire l'ampleur d'un miracle. [plus ils ont eu un enfant âgés, plus le miracle est flagrant! De plus, D. n'accomplit pas de miracle inutilement. Mais en réalité, tout cela émanait d'Hachem afin que le peuple se construise précisément sur une situation désespérée de laquelle personne ne pensait que Sarah se sortirait. Car c'est ce qui caractérise un juif : le fait de croire qu'il n'y a pas lieu de renoncer, qu'Hachem peut lui venir en aide dans

toute circonstance et que rien ne Lui est impossible. Il faut se garder de sonder les raisons pour lesquelles Hachem agit d'une certaine manière.

וַיִּשְׁלַח אֶבְרָהָם אֶת יְדֹו וַיַּקְרֵחַ אֶת הַמְּאַכְלָתַ לְשַׁחַט אֶת בָּנוֹ (כב, ז)
« Avraham étendit la main et prit le couteau pour égorger son fils » (22,10)

Le Midrach Rabba (Béréchit 56,8) nous dit: Avraham étendit la main et prit le couteau, pendant que des larmes coulaient à flot de ses yeux, et ce, bien que son cœur se réjouissait d'accomplir la volonté de son Créateur. En lisant l'épisode de la Akéda, on peut penser qu'Avraham avait perdu tout sentiment paternel, et donc que l'épreuve n'était pas si dure. On peut s'imaginer à tort, Avraham allant le cœur dur, sans pitié égorger son fils ... Ce Midrach nous apprend qu'Avraham était un père authentique qui aimait énormément son fils, et qui était rempli de compassion à son égard (en témoignent le fait qu'il verse des torrents de larmes de tristesse, de peine, de voir son fils sur le point de mourir). Néanmoins, il n'a pas permis à ses instincts de père et à son amour phénoménal pour son fils, d'empêcher la réalisation d'un commandement de D. Sur le verset : « Avraham dit à ses jeunes gens (selon le Midrach : Eliézer et Ichmaël) Restez ici avec l'âne, tandis que moi et le jeune homme (Yits'hak) nous irons jusque là-bas » (Vayéra 22,5), le Tiféret Chlomo nous donne une belle explication pourquoi, justement à ce moment-là, Avraham a trouvé bon d'humilier ses hommes, et son disciple Eliézer en particulier. En réalité, notre patriarche a voulu faire connaître la grandeur de son amour pour Yitshak avant la ligature. Son fils Yichmaël et son disciple Eliézer ne compartaient à ses yeux que comme des ânes en comparaison à lui (« jeunes gens » et « l'âne » sont mis sur le même niveau dans le verset). Et malgré tout son amour pour son fils, il allait l'immoler devant D. Après l'épreuve, il est écrit : « Avraham retourna vers ses hommes et ils se mirent en route ensemble » (Vayéra 22,19), comme il n'était plus nécessaire de révéler son amour pour Yitshak, ils redevinrent importants à ses yeux (ses hommes) et il partit avec eux. Rav Simson R. Hirsch commente le terme « Ensemble » sans le moindre sentiment de supériorité, ils ont repris leur chemin avec eux.

וַיֹּאמֶר יִצְחָק אֶל אֶבְרָהָם אָבִיו וַיֹּאמֶר הָנָגִי בְּנִי (כב, ז)
« Itshak parla à Avraham son père, il lui dit : « Mon père ». Il (Avraham) dit : « Me voici mon fils » ... » (22,7)

On peut expliquer cet échange de la façon suivante. Avraham représente la bonté et Itshak la rigueur. Ainsi, Itshak demande à Avraham : « Mon père» toi qui représentest la bonté, comment t'apprêtes-tu donc à réaliser un acte d'une si

grande dureté que de me sacrifier? Alors, Avraham lui répondit : « Me voici mon fils», à présent, me voici (que je suis) mon fils. J'ai saisi ton attribut, mon fils, qui est la rigueur, et c'est avec ton caractère de rigueur que je m'apprete à réaliser cet acte de dureté que de te sacrifier. Lorsque cela est nécessaire pour réaliser le service de Hachem, un Tsadik doit être prêt à agir d'une façon apparemment contraire à la noble qualité qui le caractérise, à l'image de Avraham qui a été prêt à faire un acte contredisant apparemment toute son essence et ses enseignements, qui n'étaient que bonté.

Beit Yitshak

Ablutions des mains du matin

Si quelqu'un se lève tôt et se lave les mains, alors qu'il faisait encore nuit et reste réveillé jusqu'au matin, ou bien se rendort ensuite jusqu'au matin pendant, de même celui qui dort le jour le temps de soixante respirations, environ une demi-heure et de même celui qui veille toute la nuit sans dormir, dans tous ces cas il y a doute s'il faut ou non se laver les mains. C'est pourquoi on se lavera les mains trois fois avec alternance comme on le fait chaque matin, mais sans bénédiction.

Abrégé Du Choulhan Aroukh (volume 1)

Diction: *Un véritable ami ne te jugera jamais même quand tu échoue.*

Simhale

Chabbat Chalom

יצא לאור לרפואה שלימה של דינה בת מרמים, אברהם בן רבקה מאיר בן גבי זווירה, אליהו בן תמר, רואבן בן איזא, שא בנימיין בין קארין מרמים, ויקטוריה שושנה בת גויס חנה, רפאל יהודה בן מלכה, אליהו בן מרמים, שלמה בן רבקה, חיים אהרון ליבן רבקה, שמחה גיזות בת אליז, אבישי יוסף בן שרה לאה, אוריאל נסים בן שלוחה, פינייאן אולגה בת ברונה, רבקה בת ליזה, רישרד שלום בן רחל, נסים בן אסתר, מרמים בת עזיזא, חנה בת רחל, יעקב בן אסתר, דוד בן מרמים, יעל בת כמונה, חנה בת ציפורה, ישראלי יצחק בן ציפורה, רפואה שלימה ולידה קללה לרבקה בת שרה, יעל ריזיל בת מרטין היימה שמחה. זיווג הגון לאולדרי רחל מלכה בת השמה. לעילוי נשמה: גינט מסעודה בת גילי יעל, שלמה בן מהה, מסעודה בת בלחה, יוסף בן מיכעה. מורייס משה בן מרימי.

Yossef Germon Kollel Aix les bains

germon73@hotmail.fr

Retrouver le feuillet sur le site du Kollel

www.kollel-aixlesbains.fr

Rav Hamman Cohen,
Rosh Yeshiva Hesder Kahalim
et du Collège Chabad-Montreal

Sortie de Chabbat Noah, 3 Hechwan

5782

בית נאמן

Cours hebdomadaire de Maran Rosh
HaYéchiva Rav Meir Mazouz Chlita

Possibilité
d'écouter le cours
de Maran Chlita en
Direct ou en Replay en
<https://www.yhr.org.il/video-ykr/>

Sujets de Cours :

- 1) Le model de la génération, la couronne de nos têtes : Maran HaGaon Rabbi Ovadia Yossef
- 2) Une Ségoula pour mériter la couronne de la Torah soi-même et sa descendance
- 3) La mise des Téfiline de Rachi et de Rabbenou Tam
- 4) Faut-il réciter la Bérakha « להדריך נר של שבת » avant d'allumer ou après ?
- 5) Quand est-ce qu'a été instaurée la Bérakha (להדריך נר של שבת) ?
- 6) Est-ce que les années d'avant étaient aussi longues que nos années d'aujourd'hui ?
- 7) Hida : « Noah était Tsadik et renégat »

1-1. Maran HaRav Ovadia Yossef – « La couronne glorieuse des décisionnaires »

Chavoua Tov Oumévorakh. Le 3 Hechwan, c'est le jour où « la nuée s'est retirée de la tante » (Bamidbar 9,17). C'est le jour au cours duquel le géant du monde est décédé. Maran écrit dans le Beit Yossef (Hochen Michpat 207) sur le Rambam : « La couronne glorieuse des décisionnaires », et on peut dire la même chose de nos jours sur Maran le Rav Ovadia, il était « La couronne glorieuse des décisionnaires ». Il existe des grands sages, mais ils sont enfermés dans leur maison, et même lorsqu'ils écrivent, ils écrivent en abrégé et il est impossible de les comprendre. Mais le Rav Ovadia, avec toutes ses compétences, avec toute sa lucidité, avec toute sa sagesse ; il descendait toujours vers le peuple. Il avait le pouvoir de sortir et d'expliquer au peuple des simples Halakhot avec la meilleure des manières. Comme quelqu'un l'a dit une fois : Le Rav peut expliquer à un enfant de huit ans aussi bien qu'à un enfant de quarante-vingt ans, et tout le monde comprendra. Il n'y a pas de limite d'âge et personne n'est trop vieux ou trop jeune pour comprendre, il descendait vers le peuple et leur faisait comprendre à tous. De la même manière qu'il est écrit au sujet de Moché Rabbenou : « Moché descendit de la montagne vers le peuple » (Chemot 19,14).

2-2. Si je ne peux pas étudier, qu'est-ce que je fais ici dans la vie ?!

Et lorsqu'il parlait avec le peuple, il ne le faisait pas de manière hâtive. Une fois, il a expliqué le sens de la règle « פסיק רישיה וליאימות ». Il l'a expliqué pendant une demie heure ! Après avoir terminé son explication, il a dit : « Maintenant j'ai terminé, à chaque fois que je vais vous dire « פסיק רישיה », vous allez vous en souvenir. Je ne peux pas à chaque fois répéter. Une seule fois suffit. » Mais lorsqu'il leur a expliqué cette règle, il leur a bien fait entrer dans la tête. Dans sa jeunesse, il vivait dans

la pauvreté, une pauvreté horrible et atroce. Il y a un nouveau livre sur lequel il est écrit : « אביר הרועים חלק »

». Il a été écrit par son petit-fils « רביעי יעקב ששון » qu'il soit en bonne santé. Là-bas, il ramène des histoires dans lesquelles il te raconte comment le Rav vivait dans la pauvreté. Des Rabbins venaient pour lui rendre visite, et sa maison était très étroite, la table était à côté de la porte. C'est pour cela qu'ils n'entraient pas, ils lui disaient seulement « Bonjour » de loin, et c'est tout. Il n'y avait pas de place. Il vivait dans la misère. Mais son amour pour la Torah était au-dessus et dépassait toute imagination. Lorsqu'il était malade, il disait : « si je ne peux pas étudier, qu'est-ce que je fais ici dans la vie ? » Sa vie était la Torah. Il respirait Torah et vivait Torah.

3-3. La force du fils est plus belle que la force du père

Comment a-t-il mérité cela ? Certains disent que cela est dû au fait que son père était un grand Paytane (chanteur), et qu'il chantait à Simhat Torah : « גלה גלה זיו » - « Dévoile, Dévoile, le visage de ma majesté » (il y a un chant qui commence comme ça, je ne le connais pas) dans une très grande joie. Il y a une source d'un cas similaire. Rabbi Haïm Palachi écrit : « Nous avons connu un grand Talmid Hakham qui dansait et sautait avec une joie sans fin le jour de Simhat Torah. Il a mérité que lui, ses enfants et ses petits-enfants soient tous des grands érudits en Torah, et des Dayanim. C'est la seule explication que nous ayons trouvée ». Donc à plus forte raison et bien sûr qu'un homme qui n'est pas considéré comme un homme d'étude, et qui chante de tout son cœur à Simhat Torah, méritera d'avoir un fils qui va illuminer le monde entier. Ce sage est né au moment du crépuscule solaire. Au moment où le judaïsme séfarade allait en se dégradant. Il diminuait de génération en génération. Si tu lis un livre qui date de plus de 200 ans, tu verras que le style et le contenu est très beau. S'il date d'un peu plus tard, tout est plat et faible. Encore un peu plus tard, il est erroné et moderne. Mais le Rav Ovadia a refait tourner la roue de l'autre côté.

4-4. Il y a de la place sur la tête pour mettre deux paires de Téfilines

Il y a plusieurs choses qui étaient erronées dans la



communauté, et le Rav les a remis en ordre. Par exemple, en dehors d'Israël, des gens simples mettaient deux paires de Téfilines. Et ils pensaient que depuis le décès de Moché Rabbenou jusqu'à la période des Richonim, ils avaient l'habitude de mettre deux paires. C'est ce qui écrit dans le Ben Ich Haï (première année Parachat Wayéra passage 21), donc tout le monde s'est appuyé sur lui en pensant qu'il avait donné cet avis car il s'agit des paroles du Arizal. Mais en vérité, le Ari n'a pas écrit cela. C'est quelque chose de merveilleux. Le Ari a écrit que les deux paires de Téfilines ont une source valable, et que les deux sont Cacher et biens (et qu'il faut les deux). Mais il n'a pas dit que toutes les générations ont mis les deux paires. Il y a beaucoup de questions sur ça. Mise à part la question qui a été posée dans la Guémara Avoda Zara (44a) au sujet du roi David qui mettait la couronne et les Téfilines en même temps (s'il mettait deux paires de Téfilines, il n'y avait donc pas de place pour la couronne). C'est une question qui a déjà été traitée par Rabbi Yossef Haïm (dans le Ben Yéhoyada'). Mais dans le même passage de Guémara (Erouvin) duquel ils apprennent qu'avant ils mettaient deux paires de Téfilines, nous pouvons apprendre qu'ils n'en mettaient qu'une. On en parle à trois reprises dans cette page de Guémara (95b) ; au début, au milieu de la page, et à la fin. Il est écrit là-bas : « Je peux concevoir que dans la tête il est possible de mettre deux paires, mais pour la main, qu'est-il possible de dire ? ». Il y a la place sur la tête pour deux Téfilines, mais sur le bras, l'espace est vraiment étroit. La Guémara répond là-bas que suivant l'avis de Rav Chmouel Bar Ytshak : de même qu'il y a la place sur la tête pour deux Téfilines, il y a également la place sur le bras. Mais nous pouvons nous demander : si à cette époque de la Guémara, tout le monde mettait deux paires de Téfilines, quelle est cette question ? Ils ont qu'à aller voir dans les synagogues la façon de mettre ces Téfilines. Cette remarque prouve bien qu'ils ne mettaient qu'une seule paire. Certains mettaient celles de Rachi, et d'autres celles de Rabbenou Tam. Même cela, c'est le Rav qui nous l'a appris : la divergence entre Rachi et Rabbenou Tam au sujet des Téfilines est une divergence antique. Dans la tombe de Yéhezkel, ils ont trouvé des Téfilines et l'ordre suivait celui de Rachi. Mais dans le Yerouchalmi, on peut apprendre que l'ordre suit l'avis de Rabbenou Tam. Non seulement ça, de nos jours, ils ont trouvé dans des fouilles, des Téfilines anciennes de 2000 ans, et l'ordre suivait celui de Rabbenou Tam. Il y a donc deux opinions. Une partie mettait les Téfilines de Rachi, et l'autre partie mettait les Téfilines de Rabbenou Tam. Mais ils n'ont jamais mis les deux ensembles. Alors pourquoi Maran a écrit qu'il est possible de mettre les deux ensembles ? Car nous ne savons lesquelles sont les plus Cacher, alors nous mettons les deux ensembles, puisqu'il y a la place pour mettre les deux paires. Nous mettons les deux et nous pensons : Si celles qui sont Cacher sont celles de Rachi, alors celles de Rachi sont les principales ; et si ce sont celles de Rabbenou Tam qui sont Cacher, alors celles de Rabbenou Tam sont les principales. Mais il ne faut pas dire que depuis le début ils mettaient deux paires ensembles et soudain un des Richonim a décidé qu'il fallait en mettre qu'une. Comment est-il possible de dire une telle chose ? !

5-5.Une chose qu'on fait tous les jours, il est impossible que les avis soient partagés

Ce sont des paroles logiques. J'ai trouvé une source à cela dans le Yerouchalmi (ensuite j'ai vu que le Rav lui-même l'avait déjà ramené) dans Bérakhot (Chapitre 5 Michna 2). La Michna pose une question : « A la sortie de Chabbat, à

quel endroit dans la Amida doit-on dire « אַתָּה חֲנֹנֶתְנוּ » ? » Il y a plusieurs avis. Certains disent que c'est au paragraphe de Modim, d'autres disent que c'est au paragraphe de « אַתָּה חֲנֹנֶתְנוּ », et d'autres disent que c'est une Bérakha à part entière au milieu de la Amida. Alors le Yerouchalmi s'est étonné : « c'est une chose que nous faisons chaque semaine, comment se fait-il qu'il y ait plusieurs avis ? » Donc à plus forte raison pour quelque chose que l'on met tous les jours comme les Téfilines. Il est impossible que chacun suit l'avis qu'il veut en mettant deux Téfilines et que d'autres en mettent une seule. Puisque la majorité des gens en mettent qu'une seule paire, il est sûr que depuis toujours ils ne mettaient qu'une seule paire car c'est une chose qui s'est transmise. Donc pour celui qui peut en mettre deux en même temps car ce sont des petits Téfilines comme avant – c'est très bien. Mais pour ceux qui ne peuvent pas ce n'est pas grave. Je me souviens qu'en dehors d'Israël, il y avait des gens qui mettaient les deux Téfilines en même temps, mais que celles de Rachi (qui est la plus importante) était sur le front car ils n'avaient pas le choix. Ils n'avaient pas une tête aussi grande que Og Melekh Habachan ; ils avaient une petite tête. Donc sur cette petite tête, à l'endroit convenable de la mise des Téfilines il y avait la place que pour une seule. Et puisque celles de Rachi doivent être mise sous celles de Rabbenou Tam, alors celles de Rabbenou Tam étaient bien mise, mais celles de Rachi étaient sur le front, et ce n'est pas bon.

6-6.Pourquoi avant, les séfarades avaient l'habitude de faire la Bérakha après l'allumage des bougies ?

C'est la même chose pour l'allumage des bougies de Chabbat. Depuis toujours la femme faisait la Bérakha sur les bougies de Chabbat après les avoir allumées. Pourquoi ? Car ils disaient : « si la femme disait « להדלק נור של שבת », alors elle a reçu le Chabbat déjà. Elle ne peut donc pas allumer de feu, comment fait-elle pour allumer ? ». C'est pour cela qu'on allume d'abord, et ensuite on fait la Bérakha. C'est ce qu'a statué le Ben Ich Haï. Mais il y en qui pensent que c'est le Ben Ich Haï qui a découvert cela, mais non, ce n'est pas lui. Le Rav Hida aussi a dit cette chose et il ne l'a pas écrit en tant que nouveauté, il l'a écrit d'une manière simple et courante. Mais avant, les enfants (et la majorité des gens) étudiaient le Choulhan Aroukh sans le Beit Yossef (et le Beth Yossef était réservé aux grands rabbins, mais tout le monde avait accès au Choulhan Aroukh). Et lorsque le Rama (Rabbi Moché Isserlich) est en désaccord avec Maran, il n'écrit pas qu'il est en désaccord, il écrit seulement son avis sous celui de Maran dans le Choulhan Aroukh. Donc il écrit là-bas (Chapitre 263 Passage 5) qu'après avoir allumée les bougies de Chabbat, la femme doit fermer ses yeux et faire la Bérakha. Les gens ont pensé que Maran était d'accord avec ça, car comme nous l'avons dit plus haut, il y a un risque si la femme fait la Bérakha avant l'allumage.

7-7.Selon Maran il faut faire la Bérakha avant l'allumage

Le Rav Ovadia est arrivé et a dit que non, dans le Beth Yossef (chapitre 263) il est clair que Maran n'est pas d'accord avec le Rama sur ce sujet. Pourquoi ? Car là-bas, il ramène une question au nom du sage Rabbi Binyamine qui a demandé au sujet des gens qui allument une mèche et qui allume ensuite les bougies de Chabbat à partir de cette mèche. Une fois qu'ils ont fait la Bérakha et qu'ils ont allumé, ils jettent la mèche. Donc une fois qu'ils ont allumé la mèche et fait la Bérakha, il serait interdit pour eux d'allumer les bougies ? Maran répond qu'en vérité c'est l'allumage de la bougie qui fait entrer Chabbat et non

Contactez: Pinhas Houri - Paris 06.67.05.71.91

la Bérakha. Mais si on dit que Maran est d'accord avec le Rama qu'on doit faire la Bérakha après l'allumage ; quelle était la question ici ? Il n'y a aucun problème. Il est donc sûr que selon Maran, il faut faire la Bérakha avant, mais ensuite la situation a changé car ils ont étudié le Rama et ont dit que s'il y a un doute, on applique la règle « ברכות להקל » et on suit l'avis du Rama. Mais ce n'est pas une manière plus sévère d'agir, au contraire c'est une manière plus cool. Car si on fait la Bérakha après avoir accompli la Miswa, selon le Rambam c'est une Bérakha en vain. La Miswa est accomplie, mais la Bérakha a été récitée en vain. Pour toutes les Bérakhot, on doit faire la Bérakha avant d'accomplir la Miswa.

8-8.Tu ressens que le Rav parle d'un cœur pur, un cœur saint, un cœur droit

J'ai entendu ce cours de la bouche du Rav le 9 Iyar 5732. Il y avait avec moi Rabbi Chmouel Idan qui dirige la synagogue des tunisiens. Cette semaine-là, un sage ashkénaze m'a dit : « tu sais, à la sortie de Chabbat, le Rav Ovadia parle dans la synagogue « משיח ». Il dit tout par cœur, des sources et plein de choses de tête, c'est incroyable ». Alors je me suis dit que si un ashkénaze parle comme ça du Rav Ovadia, nous les séfarades nous n'allons pas écouter ses cours ?! J'ai dit à Rabbi Chmouel Idan de venir avec moi. Nous sommes arrivés à 21h30, et le Rav éblouissait les participants par son discours jusqu'à 23h. A 23h, il a commencé à dire des choses simples. La première chose qu'il a dit était la suivante : « Il y a des gens qui disent : « Je n'apprends rien de telle ou telle communauté, je reste que dans ma communauté. Mais pourquoi ? Est-ce que les autres communautés sont l'assemblée de Korah ?! Ou alors ce sont les dix tribus ?! Que t'arrive-t-il !... » Tu écoutais ses paroles, et tu ressentais que c'était de tout son cœur. Un cœur pur, un cœur saint, un cœur droit. C'est pour cela que lorsque nous sommes sortis après, et que je suis arrivé à la maison à minuit et demie, la Rabbanit (que son souvenir soit béni) m'a dit : « pourquoi es-tu arrivé si tard ? » Je lui ai répondu : « Dommage que le Rav a parlé dans une synagogue, car s'il avait parlé dans un cimetière, il aurait réveillé les morts... Nous aurions vu la résurrection des morts ». Elle ne me croyait pas. Jusqu'à ce que plusieurs années après, elle eut le satellite à la maison, et elle a pu voir comment le Rav parlait. C'est quelque chose de magnifique. Ses paroles sortaient du cœur et entraient dans le cœur.

9-9.Elle est allée écouter le Rav à la sortie de Chabbat et a complètement guérie

Une fois on m'a parlé d'une femme qui avait des difficultés à accoucher. Les médecins lui avaient donné des médicaments pendant quatre mois, mais rien ne l'a aidait. Je leur ai dit : « Y'a-t-il le satellite dans la ville où elle habite ? ». Ils m'ont répondu que oui, il y avait le cours qui était diffusé dans la synagogue à la sortie de Chabbat. Je leur ai demandé s'il y avait un endroit pour les femmes, et ils m'ont répondu que oui. Je leur ai alors dit que cette femme devait aller à la synagogue à la sortie de Chabbat pour écouter le cours du Rav. C'était à la période de Purim, et pendant cette période, le Rav pouvait faire des blagues que même Ahachvéroch n'a pas pensé... Quelque chose d'exceptionnel. Donc elle est allée. Après un mois, je suis allé voir ce juif (il s'occupait de moi), et il m'a dit : « cette femme est allée deux fois au cours et elle a complètement guérie ! ». Comme dit le Michlé (12,18) : « les paroles des

sages guérissent ». Son discours guérissait les gens dans le corps et dans l'âme, c'était quelque chose d'unique. C'est pour cela qu'il n'est pas étonnant que des vingtaines de livres soient écrits sur lui. Le Rav était unique dans son savoir-faire. Il a autorisé 950 femmes à se marier car leur mari n'était pas revenu de la guerre de Kippour, et pour aucune d'entre elles le mari n'est revenu ! Cela montre que tout ce qu'il a autorisé, il l'a fait sur des bases vraies et justes.

10-10.Quand a été mise en place la bénédiction sur l'allumage des bougies

Seulement, dans le premier Yalkout Yossef (sorti en 5730), est écrit une question pour ceux qui font la bénédiction après avoir allumé les bougies : « Pourquoi, la Guemara (Pessahim 7b) n'a pas précisé que toutes les bénédictions doivent être récitées avant l'accomplissement des mitsvots, sauf celle de l'allumage des bougies ?! » Mais, il existe un article d'une trentaine de pages, écrit par le Rav Reston Aroussi (un des membres du conseil de la Rabanout d'Israël), il y a longtemps, dans le fascicule Sinaï (738, p 217). Ce Rav écrit que la bénédiction sur l'allumage des bougies a été mise en place à l'époque des Gueonims. Et pourquoi ? Car, à cette époque, les Caraïtes disaient qu'il est interdit d'allumer des bougies, même la veille de Chabbat. Ils se justifiaient à l'aide du verset « vous n'allumerez pas de feu » (Chemot). Ils disaient qu'il ne fallait alors pas avoir de feu allumé durant Chabbat. Selon les Caraïtes, il fallait rester dans l'obscurité le soir de Chabbat. Pour contrer ce courant, les Gueonims ont décidé d'insister sur cette allumage des bougies de la veille de Chabbat en y plaçant une bénédiction. Et si tu te demandes comment ont-ils pu instauré une bénédiction ?! Et bien, les Gueonims étaient en droit. Il existe une bénédiction, par exemple, que le Rambam dit qu'il vaut mieux ne pas la faire, alors nous la disons sans mentionner le nom d'Hachem. Lorsqu'un nouveau marié a accompli la mitsva de s'unir à sa femme pour la première fois, il récite "ברוך אשר צג אגד זבח עוז". Le Rambam juge le contenu pas convenable et c'est pourquoi il demande de ne pas la réciter. Mais ce sont les Gueonims qui l'avaient instaurée. De même qu'ils ont fait pour la bénédiction à reciter lors d'un rachat de premier né : "אשר קידש עבור במצוות אמי". Nous voyons donc que les Gueonims ont instauré des bénédictions. C'est d'ailleurs eux qui ont mis en place Baroukh Cheamar. Ils ont donc pu faire de même pour la bénédiction sur l'allumage des bougies pour contrer les Caraïtes de l'époque.

11-11.Preuve de la Guemara qu'il n'y avait pas de bénédiction sur l'allumage, à leur époque

Et quelle est la preuve que j'ai trouvé pour le Rav Aroussi ? Une très belle preuve de la Guemara qui dit « avec quoi allume-t-on les bougies et avec quoi ne peut-on pas ? » Puis, la Guemara énonce les mèches et huiles à utiliser ou pas de peur d'en venir à les toucher durant Chabbat. Cette michna se trouve p20b et la Guemara continue sur le sujet en page 21. Puis, en page 22, la Guemara aborde les bougies de Hanouka et se demande quelle bénédiction réciter avant de les allumer. La Guemara répond alors "אשר קדשנו במצוותינו וצונו להדליק נר של חנוכה". Sachant que le mot חנוכה signifie « il nous a ordonné », la Guemara demande où Hachem nous a-t-il ordonné d'allumer des bougies à Hanouka. Rav Avya y répond qu'qu'Hachem nous a ordonné « de ne pas nous détourner de ce que nos sages nous demandent » (Devarim 17;11). Rav Nehemiah

s'appuie sur le verset « demande à ton père, il te dira » (Devarim 32;7). Mais, étant donné qu'on se trouve dans un traité de Chabbat, pourquoi la Guemara pose cette question sur l'allumage de Hanouka, pourquoi pas sur celui de Chabbat?! Cela confirme bien qu'à leur époque, il n'était pas question de faire une bénédiction sur l'allumage de Chabbat. En effet, il est évident d'allumer pour Chabbat dans le but de ne pas rester dans l'obscurité. Surtout qu'à Chabbat, il est question de se sentir bien « oneg ». Il est donc évident qu'ils allumaient sans bénédiction (et les Gueonims instituèrent une bénédiction). On ne peut donc pas objecter: « s'il fallait réciter la bénédiction sur les bougies de Chabbat, après l'allumage, la Guemara aurait dû écrire que toutes les bénédicitions doivent être récitées avant l'accomplissement des mitsvots, sauf pour l'allumage des bougies de Chabbat?! ». Cette question ne peut pas voir lieu car il n'y avait pas de bénédiction sur les bougies de Chabbat, à cette époque.

12-12.Logique de réciter la bénédiction avant l'allumage

Mais, le raisonnement est si juste car toute bénédiction est récitée avant accomplissement de la mitsva. Le Rambam écrit clairement « il faut réciter la bénédiction *להדלק נר של שבת* d'abord, puis allumer les bougies. Maran n'a pas précisé (chap 263) car cela était évident pour lui. Et le Rama a, alors, ajouté, qu'il faut réciter la bénédiction après l'allumage. En lisant le Choulhan Aroukh, il semblait évident que Maran était d'accord avec le Rama car il ne montrait pas son désaccord. En réalité, Maran n'a pas contredit car il ne savait pas ce que le Rama allait écrire après lui. Dans le Beit Yossef, il est évident qu'il faut réciter la bénédiction avant l'allumage. Comme nous avons démontré, plus haut, du responsa de Maran sur la question de Rabbi Benyamin. En effet, si la bénédiction devait être récitée après l'allumage, il n'y aurait pas de question. Souvent, les gens ne comprennent pas cela. Ils sont bornés. C'est pourquoi, souvent, il vaut mieux ne pas répondre. Il faut dire ce qu'on pense, et celui qui n'est pas d'accord, qu'il s'en porte bien .

13-13.La longueur des années

La paracha de Noah raconte l'histoire du déluge. Et la Torah donne plusieurs détails: quand le déluge a commencé et quand s'est-il terminé, quand le corbeau fut envoyé, quand l'arche s'est-elle posée.... Pourquoi tous ces détails? Car il existe des non-juifs cultivés ont étudié la bible et ont choqué par certains points. Ils ont vu des êtres vivre 800 ans, 900 ans... Ils se demandent comment est-ce possible. C'est pourquoi les nations dirent (et leur pays explication est rapportée par le Abarbanel) que les années de l'époque correspondaient à des mois actuels. En divisant leur âge de décès par 12, tu obtiens alors un chiffre plus cohérent. Celui qui a vécu 900 ans, n'a vécu qu'un peu plus de 75 années actuelles. Ce qui correspond à l'âge moyen de vie actuel. Ceci dit, Hanokh qui n'a vécu que 375 ans, n'aurait alors vécu que 30 ans. Mais, la preuve que cette explication est fausse , ce sont les détails de dates données pendant le déluge. Comme nous voyons, par exemple, « le deuxième mois, le 27e jour du mois, la Terre sécha ». Nous voyons donc que les mois duraient plus de 27 jours alors, et que l'année était donc plus grande que cela.

14-14.A l'époque, les gens avaient une meilleure santé

Alors, comment faisaient-ils pour vivre si longtemps ? Certains disent que la santé des gens d'avant était meilleure que la nôtre. Ceci est très vrai. Nos sages disent toujours que les générations vont en s'affaiblissant. Aujourd'hui,

les gens vivent avec des vitamines, des médicaments, des antibiotiques, et encore si tout va bien. A l'époque, il n'y avait rien de tout cela. Ils étaient beaucoup plus solides qu'aujourd'hui. A notre époque, il n'y en a pas un qui ne te parle pas de l'opération qu'il a subi, ou quelque chose dans le genre. Nos corps sont plus fragiles.

15-15.La plupart vécurent comme aujourd'hui

Le Rambam écrit encore plus. Il dit que seulement ceux qui sont cités par la Torah ont vécu si longtemps. Mais, tous les autres êtres humains vécurent, comme aujourd'hui, 70, 80, 90 ans. On peut appuyer ces mots par la descendance de Kain. Nous savons que Kain a été tué par son petit-fils de la 7e génération, Lemekh. Les femmes de ce dernier vinrent critiquer Adam de s'être séparé de sa femme. Suite à leur conseil, Adam se remit avec sa femme et eut un troisième enfant : Chete. Cet enfant naquit lorsque son père avait 130 ans. Et donc, cela veut dire qu'en 130 ans, il y eut 7 générations des enfants de Kain: Hanokh-Irad-Mehouyael-Metouchael- Lemekh-Touval Kain. Cela veut dire que tous les 20 ans, une nouvelle génération naissait, un peu comme aujourd'hui. On est donc forcés de dire que la plupart des gens vivaient relativement peu, comme de nos jours, hormis certains qui vécurent très longtemps, soit parce qu'ils faisaient partie de la descendance de Chete, soit pour transmettre leur savoir aux générations ultérieures (toutes les découvertes devaient être transmises pour l'évolution du monde: écriture, travail...). Concrètement, après le déluge, la durée de vie s'est raccourcie puisque Chem vécut 600 ans, puis Arpakhchad 438 ans... jusqu'à arriver à Avraham qui vécut 175 ans, Itshak 180, Yaakov 147, puis Moché 120 ans. Aujourd'hui, vivre 120 ans reste exceptionnel, mais certains y parviennent. Il faut donc accepter ce qui est marqué dans la Torah, tel quel, sans chercher des complications, dès réflexion. Il faut étudier la Torah et la comprendre. Tout ce que tu peux apprendre pourrait te servir contre les réformistes et autres.

16-17.Bon conseil pour se souvenir de Barekh Alenou

Cette semaine, en Israël, on commence à réciter Barekh Alenou, et celui qui oublie devra recommencer la amida. Et durant les 30 premiers jours, même celui qui a un doute devra recommencer. Il y a beaucoup de règles pour pouvoir se rattraper durant la amida, en fonction de l'endroit où on se trouve lorsqu'on s'en rappelle. Mais, il existe un bon conseil: répéter 101 fois: *רופא חולין עם ישראל – ברך עליון*-(Rofé Holé Amo Israel Barekh Alenou). 6 mots à répéter 101 fois afin d'habituer sa langue au nouvel enchaînement de bénédicitions. Répéter 101 fois, cela permet de faire travailler la mémoire afin de modifier ses habitudes. Ils ont trouvé une jolie allusion. Le mot *נשכח*-oubli, à la valeur numérique de 328. Si tu soustruis 101, tu obtiens 227, valeur numérique du mot *זכר*-souvenir. Pour ne pas oublier, il faut répéter 101 fois. Qu'Hachem nous fasse mériter de voir le renouveau d'Israël, an paix, avec amour, et tous ceux qui luttent contre la Torah chuteront. Et ils sauront que rien ne peut ressembler à la Torah. Baroukh Hachem leolam amen weamen.

Celui qui a béni nos saints patriarches Abraham, Itshak et Yaakov, bénira les auditeurs ici présent, les téléspectateurs, les lecteurs du feuillet Bait Neeman. Qu'ils soient tous bénis du ciel d'une bonne santé , beaucoup de réussite, richesse, bonheur et tout le bien. Qu'ils voient leurs enfants craignant Hachem, et sages, ainsi soit-il, amen.

MAYAN HAIM

edition

VAYERA

Chabbath

17 'HECHVAN 5782

23 OCTOBRE 2021

entrée chabbath : 18h29

sorite chabbath : 19h34

01 L'épreuve absolue
Elie LELLOUCHE

02 L'humain d'abord
Ephraïm REISBERG

03 Prophétie d'Avraham et observance des mitswot
Yo'hanan NATANSON

04 Quelques rappels halakhiques concernant la chemita-
Charles BOUAZIZ

L'EPREUVE ABSOLUE

Rav Elie LELLOUCHE

Bien que le «sacrifice» de Yits'haq ne constitue que l'une des dix épreuves auxquelles fut soumis Avraham, seul celui-ci est désigné comme telle par la Torah. «**Vayéhi A'har HaDévarim HaÉléh VeHaÉlo-him Nissa Ete Avraham** – Ce fut après ces événements et Hachem éprouva Avraham» relate le Texte sacré (Béréchit 22,1)

Certes la ‘Aqédat Yits’haq est sans aucun doute la plus dure des épreuves qu’ait eu à surmonter le premier des Avot, mais pourquoi seule celle-ci mérite cette appellation au point d’apparaître ainsi comme le moment exclusif de vérité de la vie de notre ancêtre ? Nos Maîtres ne manquent d’ailleurs pas de relever le contraste saisissant entre la description détaillée de cet épisode dramatique et l’évocation sibylline de la première épreuve de la fournaise ardente, épreuve qui pour certains de nos Maîtres, ne participe pas même des dix que traversa Avraham et qui le vit, pourtant, projeté par Nimrod aux milieu des flammes. En effet, c’est par une allusion liée au nom de la ville natale de Avraham, Our Kasdim – Le Feu des Chaldéens, que la Torah nous fait comprendre ce que dut subir le fils de Téra’h avant son départ pour la Terre d’Israël.

Ce contraste nous amène à réfléchir sur ce qu’entend la Torah par le terme épreuve. Chaque individu dans ce monde est confronté à des situations qui contrarient ses choix ou ses aspirations. Le Méssilat Yécharim écrit que la raison d’être d’un homme ici-bas est d’observer les commandements divins et de surmonter les épreuves – *La ’Amod BéNissayion*. Cependant ces situations ne menacent pas, le plus souvent, les fondements moraux les plus essentiels d’une personne, ceux qui ont forgé ses convictions les plus profondes et qui constituent son équilibre le plus intime. Lors de la ‘Aqédat Yits’haq Avraham a vu se briser le socle sur lequel reposait l’engagement de sa vie même. Lui qui avait construit son service divin autour de l’attribut de bonté devait maintenant l’éprouver par un acte qui lui était diamétralement opposé.

C’est le sens de la réponse adressée par Hachem à David qui regrettait que son nom ne fût pas associé à celui des Avot lors de la récitation de la ‘Amida. «Pourquoi, supplia le Roi d’Israël, dit-on D-ieu de Avraham, D-ieu de Yits’haq et D-ieu de Ya’aqov et ne dit-on pas D-ieu de David ? Eux furent éprouvés ce qui n'est pas ton cas» lui répondit laconiquement Hachem (Sanhédrin 107a). Cette réponse est des plus surprenantes. Personne ne souhaiterait traverser les épreuves qu’endura David HaMélékh depuis le rejet, dès sa naissance, par son père Ychay jusque la haine mortelle que lui voua Shaoul, ou plus tard encore la rébellion tragique que fomenta contre lui son fils Avchalom. Pourtant Hachem dénie à David ce statut de *Ba’al HaNissayon*, statut qu’Il a pourtant conféré à ses illustres ancêtres.

Ce refus s’explique par la dimension unique qu’ont revêtu les épreuves des Avot. Avraham, Yits’haq et Ya’aqov ont dû aller tout au long de leur vie à l’encontre de ce qui constituait l’essence de leur engagement spirituel tout en maintenant la vitalité la plus absolue. Ainsi, Avraham qui s’était évertué à pratiquer et diffuser la bonté s’est montré prêt à sacrifier son propre fils afin de répondre au commandement divin. Yits’haq qui avait construit son cheminement spirituel autour de la mesure de rigueur a dû faire preuve d’une indulgence sans limite face à son fils ‘Éssav. Ya’aqov qui avait fait de l’emblème de la Vérité la raison d’être de sa vie même dut éprouver la force de son lien avec Hachem dans des situations qui mettaient en péril cette vertu chèrement acquise.

Ces épreuves au sein desquelles tous les repères moraux les plus constitutifs de l’être se dérobent à l’individu David HaMélékh n’a pas eu à les subir. C’est le message que Hachem lui adresse: «Tu ne peux te prévaloir des épreuves des Avot». Et si le plus grand Roi d’Israël ne pouvait se mesurer aux Avot quant aux épreuves auxquelles il fut confronté ceci tient au fait que dans ses moments les plus noirs, nous avait expliqué le Rav Barzel lors d’un Chi’our à la Yéchiva, celui-ci avait pu trouver un refuge salutaire et réconfortant dans la Torah, refuge qui fit défaut aux Avot.

Le Arizal enseigne que le terme de ‘Aqéda, littéralement ligature, employé par la Torah pour désigner le «sacrifice» de Yits’haq exprime une notion de lien, d’attache. Lors de cet événement unique se sont noués l’un à l’autre les attributs de ‘Hessed et de Guévoura; de bonté et de rigueur. En effet Avraham prit peu à peu conscience au fur et à mesure de son avancée vers le Har HaMoriya de l’impossibilité de surmonter une telle épreuve en se «parant» uniquement de sa vertu de préférence, celle de l’amour du Créateur. En ligaturant son fils Yits’haq, adepte quant à lui de la mesure de rigueur, Avraham, «porte-drapeau» de la mesure de bonté, entrelaçait en lui parallèlement les dimensions d’amour et de crainte du Maître du monde. Constatant cette reconnaissance par son père de la vertu qu’il incarnait, Yits’haq s’ouvrit en écho à l’amour du Créateur, entremêlant lui aussi en son for intérieur ces deux piliers de la ‘Avodat Hachem. Ainsi allant chacun au-delà de son essence spirituelle la plus intime Avraham et Yits’haq unis vers un même idéal divin parvinrent à faire de cette épreuve la mamelle éternelle d’Israël.

« Leur postérité est fortement établie devant eux, avec eux : leurs descendants sont là sous leurs yeux. Leurs maisons sont en paix, à l'abri de toute crainte, leur bétail se multiplie grandement, leurs enfants s'ébattent joyeusement, [...] ils consument leurs jours dans le bonheur... Et pourtant ils disent à Dieu : « Laisse-nous, nous n'avons nulle envie de connaître Tes voies. Qu'est-ce que le Tout-Puissant pour que nous Le servions ? Quel profit aurons-nous à Lui adresser des prières ? » »

C'est ainsi que le chapitre 21 de Iyov nous décrit la situation et la cause de la destruction des villes de Sodome et 'Amora.

Forts de toute leur richesse et du bonheur dont ils jouissaient, au lieu de manifester de la gratitude et de la reconnaissance envers Hashem, ils décidèrent de rejeter Son joug et d'en profiter pour se détacher de toute pratique morale et juste.

Leur société se pervertit en adoptant publiquement des lois cruelles et dépourvues de toute miséricorde. Par exemple, il était obligatoire pour chaque particulier d'élaguer les branches des arbres et d'en faire disparaître les fruits pour qu'aucun oiseau ne puisse s'y poser ou s'y nourrir. Pour les particuliers, inviter des étrangers était une pratique interdite, sanctionnée par la peine de mort, tandis que les « hôtels » étaient pourvus de lits de taille spéciale : si un client était trop petit pour le format de son lit, on lui étrirait les jambes, tandis que s'il était trop grand, on les lui amputait.

Cette démonstration du lien de cause à effet existant entre une abondance matérielle extraordinaire et l'affaiblissement de la relation entre l'Homme et Hashem n'est pas unique dans la Torah.

Il en est déjà fait état dans la Parasha de Noa'h, où l'abondance matérielle paradisiaque qui régnait dans la société (même après l'expulsion du Gan 'Eden) a conduit l'humanité à se dévoyer dans des proportions catastrophiques.

Il est clair que l'abondance matérielle et un service divin de qualité ne sont pas nécessairement contradictoires. Il ressort de nombreux versets que Hashem promet au Peuple juif

d'abondants bienfaits matériels en guise « d'acompte » sur la récompense qui leur est promise, au cas où il respecterait bien l'ensemble de la Torah.

Il est ainsi inimaginable qu'une telle récompense conduise fatallement à l'abandon de toute pratique morale ! Comment dès lors expliquer ce lien si présent, dont notre Parasha fait état lors de sa narration de l'épisode de la destruction de Sodome et 'Amora ?

En guise de réponse, il est possible de comprendre que ce que la Torah fustige dans l'essence de ce lien est l'établissement de conceptions erronées qui risquent de naître suite à une abondance matérielle extraordinaire.

Cela s'illustre dans la génération du déluge quand, profitant de l'état paradisiaque dans lequel les gens se trouvaient, ils se mirent à concevoir des théories sur l'origine de leurs bienfaits, parmi lesquelles l'explication bien connue apportée par le Rambam : « Si le soleil ou bien l'eau, qui sont des serviteurs de Hashem, nous permettent de nous procurer notre subsistance, il est clair qu'il faut les remercier, et que ces remerciements procurent du plaisir à Hashem Lui-même ! » Or, cette théorie est la source même de l'idolâtrie, puis des autres fautes ayant provoqué la destruction de la génération du Déluge.

Suivant ce principe, il apparaît que le lien entre « abondance matérielle » et « rébellion vis-à-vis de la Volonté divine » n'existe que s'il est associé à la naissance et à l'application d'une théorie erronée, prenant pour racine cette abondance, et comme conclusion la destruction.

Quelle était celle qui caractérisa la destruction de Sodome et 'Amora ? Il est possible de dire que leur erreur est d'avoir nié la position et l'importance de l'Homme dans son rapport au monde.

C'est à dire la croyance qu'une société peut exister en étant centrée sur autre chose que le rôle de l'humain et que l'argent possède intrinsèquement une importance bien supérieure à celle de l'Homme. L'abondance dans laquelle les habitants de ces villes baignaient leur fit croire que le but de la vie était la course au gain. L'homme ne

devrait alors être considéré qu'en tant que moyen vivant permettant d'accumuler les ressources tant convoitées.

C'est ainsi que l'on peut comprendre leur volonté de couper les branches des arbres, pour empêcher les oiseaux de s'y installer, ce qui peut être également une référence à ce que l'être vivant ne doit pas trouver sa place dans une société où seul le bien matériel gouverne.

Dans le même sens, interdire de subvenir aux besoins du pauvre, c'est affirmer que si l'Homme n'existe pas au sein de la société, à plus forte raison est-ce le cas d'une personne dont la vie dépend de la société.

La transgression de ce principe apparaît trop clairement dans le cadre du don au pauvre.

Si bien que son bienfaiteur se rend possible de la peine de mort, que l'on applique de manière générale aux personnes trop dangereuses pour pouvoir vivre dans une société donnée.

Le fait « d'adapter la taille d'un homme à son lit », outre le concept cruel de cette pratique, peut signifier aussi par allusion que c'est bien le lit qui compte, mais non l'homme, c'est-à-dire que c'est à lui de s'adapter à la réalité imposée par son environnement, et non de la dominer et de la forger selon des besoins et envies.

L'extrapolation de la supériorité de la valeur de l'argent sur celle de l'Homme a famé une société où régnait l'abondance à la destruction éternelle.

Le modèle proposé par Avraham, quant à lui, est que chaque personne en tant qu'individu compte, et que c'est aux biens matériels de se soumettre à cette vérité. Les conséquences de cette dernière sont, entre autres, l'hospitalité extraordinaire qu'il pratiquait et dont un exemple fort est donné au début de la Parasha, comme pour souligner le contraste avec la destruction des villes ayant prôné la théorie opposée. C'est ce modèle que Hashem a accepté dans Sa déclaration : « Pour qu'[Avraham] ordonne à ses enfants et sa maison après lui, de garder le chemin de Hashem : faire la charité et la justice », avec chacun.

« HaShem lui apparut dans les plaines de Mamré, et il était assis à l'entrée de la tente, par la chaleur du jour. »

Beréshit 18,1

Rashi écrit : « Pour rendre visite au malade (Sota 14a). Rabbi 'Hama bar 'Hanina a enseigné : On était au troisième jour après la circoncision, et HaQadosh Baroukh Hou est venu prendre de ses nouvelles (Baba Metsi'a 86b). »

La circoncision est l'un des nombreux prétextes que les nations invoquent pour déverser sur nous leur détestation. Ils en font un motif de rejet, parce que selon eux, elle nous enseigne à les exclure. L'objectif, la fonction de la Berit Mila, disent-ils, est d'élever un rempart entre le peuple juif et le reste de l'humanité. Du fait même de la Berit, les Juifs se tiennent comme une nation séparée, vivant à part et à distance des préoccupations du reste des humains.

Notre Parasha, écrit le Rav Shimshon Raphaël Hirsch (1808-1888), fournit un enseignement tout-à-fait différent !

Cette apparition de HaShem à Avraham n'est pas la première occurrence d'une parole divine adressée à notre Patriarche. C'est toutefois une nouveauté, en cela que jusqu'à présent, Avraham n'avait pas assumé le rôle de prophète public, celui dont il est écrit : « Ainsi HaShem-Éloqim n'accomplit rien qu'il n'ait révélé Son dessein à Ses serviteurs, les prophètes. » (Amos 3,7)

Ainsi, après le départ des hôtes d'Avraham, HaShem l'informe des événements à venir. Il apparaît que la Torah ne nous décrit Avraham dans ce nouveau rôle qu'après qu'il ait accepté et affronté avec succès l'épreuve de la circoncision. Ce que la Torah suggère ici, c'est que bien que la Présence divine emplisse intégralement le monde, seules certaines personnes peuvent la percevoir clairement, et seulement après avoir fait la preuve d'une dévotion exceptionnelle, comme Avraham venait de le faire.

Quel est le message ainsi adressé à Avraham ? Pour le savoir, il va nous falloir attendre que les trois visiteurs aient fini leur « repas » et pris congé. Alors seulement, nous saurons quelle information cruciale Hashem confie à Son serviteur bien-aimé : les villes de Sodom et Amorra vont être détruites.

En quoi cette information présente-t-elle un intérêt pour Avraham, pourquoi était-il nécessaire de la lui communiquer ? Il n'avait certes pas besoin de méditer longuement sur la sordide inconduite de ces gens pour avoir à en rejeter les idées et les comportements. Avraham réglait sa pensée et sa conduite, depuis déjà

longtemps, sur un tout autre système de valeurs.

Le bénéfice de cette prophétie, poursuit le Rav Hirsch, était réservé au peuple d'Israël ! Les descendants d'Avraham, dans un avenir encore lointain, allaient être confrontés aux mêmes défis que les résidents de Sodom. Une terre d'opulence allait déverser sur eux une pluie de richesse et de luxe, et les rendre vulnérables au déclin spirituel qui guette ceux qui se laissent un peu trop aller aux délices du confort matériel.

Ces descendants allaient devoir tirer les leçons de Sodom, pour éviter le piège d'un mauvais usage de l'abondance des présents divins. Ce que les Juifs devront retenir, ce n'est pas seulement le récit de l'anéantissement de Sodom, le terrible échec du symbole même de la prospérité. Il faudrait aussi se souvenir des deux représentations qui s'entremêlent dans le récit de la prophétie de notre Patriarche. D'une part l'image d'une cité aux mœurs perverties, qui interdisait les actes de compassion vis-à-vis des étrangers, et d'autre part la figure d'Avraham, un homme très âgé, en proie à la souffrance de la circoncision, et qui malgré cela s'empresse au service de son prochain ! La Torah souligne le puissant contraste entre ces deux images, en interrompant soudainement la prédiction du destin de Sodom, pour passer à la description du 'hessed d'Abraham.

Et tout ceci apparaît relié et comme une conséquence de l'accomplissement de la circoncision !

La Berit Milah a-t-elle transformé Avraham en un misanthrope solitaire et égocentrique (on dirait peut-être aujourd'hui : un « extrémiste religieux ») ? C'est tout le contraire !

Avraham est décrit par ailleurs (Beréshit 14,13) comme « ha- 'Ivri – l'Hébreu ». Rashi cite le Midrash et explique : « Qui vient de l'autre côté ('éver) du fleuve (Beréshit raba 42, 8). » Celui qui se tient d'un côté d'une question, face aux huées du monde entier. Une position qui sera bien souvent jusqu'à nos jours celle de ses descendants.

Pour autant, après le récit de la Berit, il est présenté comme l'ami du genre humain.

Où se trouve-t-il, selon le texte ? En compagnie de ceux qu'on appelleraient par anachronisme des « non-juifs » : Aner, Eshkol et Mamréi. La circoncision n'a rien changé aux relations qu'Avraham entretenait avec ces hommes, ni à l'alliance qu'il avait auparavant conclue avec eux : « [Avram] demeurait dans les plaines de Mamré l'Amoréen, frère d'Eshkol et d'Aner, lesquels étaient les alliés d'Avram. » (Ibid.)

Selon nos Sages, Avraham n'aurait exprimé qu'une seule préoccupation, lorsqu'il reçut le commandement de la Berit : il craignait que ce geste radical n'éloignât les humains de sa tente. C'est ce souci qui le conduisit à sortir, « pendant la chaleur du jour. » (Ibid.18,1), pour ne pas risquer de manquer au devoir d'hospitalité. Ce que nous apprenons du Maître de Troyes : « HaQadosh Baroukh Hou avait dégagé le soleil de son écrin, afin de lui épargner la fatigue causée par la présence d'invités. Mais quand Il a vu que leur absence lui causait de la peine, Il lui a envoyé des anges à forme humaine (Baba Metsi'a 86b). »

Quel genre d'invités cherchait-il à accueillir sous sa tente, pour les traiter avec un soin si méticuleux ? Des vagabonds incircencis ! Après les avoir persuadés, presque suppliés de partager sa table, il mobilise toute sa maisonnée pour les servir, et cuisiner les meilleurs plats à leur intention, les fameuses « langues à la moutarde » évoquées par Rashi au nom du Talmud (Ibid.)

Ces hôtes étaient particulièrement chers au cœur de notre Patriarche : ils étaient la preuve que sa crainte n'était pas fondée. La circoncision ne créait aucune distance non voulue entre lui et le reste du monde. Le résultat, tout au contraire, c'est qu'aux yeux de toute l'humanité, il continua à personnaliser la mida de l'hospitalité et du souci du bien-être matériel d'autrui.

L'épisode qui décrit cette passion d'Avraham pour le 'hessed est resté extraordinairement vivant dans l'héritage transmis à ses enfants. Même ceux qui nous haïssent doivent admettre que lorsque les Juifs ont l'occasion d'interagir avec la société, c'est pour y faire preuve des plus hautes vertus de générosité et de philanthropie.

Le récit de la réception des trois anges contredit une idée reçue d'un autre ordre. La croyance populaire associe la prophétie à une vision née d'une forme de transe ou d'extase mystique, ou encore à une altération de la conscience, effet d'une absorption en soi-même et d'une méditation profonde. Ces deux conceptions sont erronées. Le sommet de la prophétie d'Avraham vient au moment où il se consacre à de simples activités quotidiennes, accomplies dans le cadre de l'observance des mitswot. La Vérité divine se révèle du sein même de l'acte qui rapproche l'homme de son Créateur. Comme l'enseignent nos Sages, la Présence divine ne réside ni sur la personne attristée, ni sur celle qui fait preuve de légèreté ou de paresse. Elle descend sur l'homme qui accomplit avec joie le commandement divin ! (Shabbat 30b)

QUELQUES RAPPELS HALAKHIQUES CONCERNANT LA CHEMITA

Charles BOUAZIZ

Personne n'ignore le principe général de la Chemita : c'est une année de jachère pour la terre.

Rappelons ici pour mémoire qu'il existe une autre mitsva nommée également Chemita, mais totalement différente : la Chemita de l'argent (*chemitat kessafim*) Il s'agit de l'obligation imposée par la Torah d'effacer toutes les dettes que l'on a la veille du jour de Roch haChana de la fin de la Chemita (dans quelque onze mois par conséquent).

Cette obligation n'a aucun rapport avec la terre, même si elle s'inscrit d'une certaine manière dans la même idée, et elle a cours également à l'étranger.

Hillel l'Ancien a institué une formule nommée Prouzboul, qui permet de transmettre les créances au Beth din et d'obtenir le remboursement de sa créance après la date où a lieu l'annulation des dettes.

Concernant la chemita des terrains, pourquoi ne pas s'imaginer qu'il suffirait de laisser la terre se reposer tout au long de cette année, et cela suffirait pour accomplir la mitsva?

Cette conception, si elle est très partiellement exacte, laisse encore place à beaucoup de problèmes. Notamment, s'il faut laisser la terre se reposer, a-t-on néanmoins le droit de se servir de ses fruits, de ses légumes et de ses céréales ? En réalité, il faut ajouter une autre notion à cette question : celle de l'obligation pour l'agriculteur de laisser tout un chacun se servir de sa production agricole.

C'est ce que l'on appelle rendre les fruits *hefqér* (« sans propriétaire »).

On devra également considérer les fruits comme étant affectés pendant cette année-là d'une sainteté spécifique, celle de la Chemita !

De ce fait découlent des règles précises quant à la consommation des produits agricoles : comment les consommer, jusqu'à quand, comment les cueillir et comment les acheter, si toutefois cela nous est permis ?

Encore faudra-t-il également définir les frontières d'Erets Israël pour ce qui concerne la Chemita : il est clair que les frontières de l'État d'Israël d'aujourd'hui ne correspondent pas à celles de la Terre sainte, telle qu'elle a été conquise par nos ancêtres.

Cela veut dire, par conséquent, que certaines parties du pays se trouvent « hors la loi » ou plutôt hors la Halakha concernant la chemita.

De grands débats concernent la “vente des terres”.

Certains ont craint que le Yichouv moderne ne parvienne pas à survivre en cessant une année entière les travaux de la terre.

Ils ont donc conçu l'idée de « vendre » Erets Israël à un non-Juif, de la même manière qu'on le fait avec le 'hamets à Pessa'h, afin de décharger le pays de sa sainteté et de permettre d'effectuer des travaux agricoles comme si de rien n'était. Le sujet a engendré beaucoup de controverses.

Reste à aborder une dernière série de problèmes : ceux du temps.

Nous avons tous compris que la Chemita a commencé avec Roch haChana, et qu'elle va donc se terminer avec l'arrivée du prochain Roch haChana.

Cette délimitation, parfaitement exacte pour celui qui voudra travailler sur son lopin de terre, est totalement trompeuse pour qui ce qui concerne un producteur ou un consommateur !

La sainteté de la Chemita qui affecte la production agricole la marque en effet de manière indélébile, de sorte que la consommation des produits auxquels s'applique cette mitsva restera interdite à jamais. Par ces quelques points de repère, nous devons prendre conscience que le sujet de la Chemita sur le plan de la Halakha est réellement complexe, et qu'il mérite que l'on s'y arrête avec attention. Or il n'existe que peu d'ouvrages sur le sujet.

Il est vrai encore qu'en ce qui concerne la Chemita, les Juifs résidant en Erets Israël sont bien plus concernés que ceux qui vivent à l'étranger, encore que cette notion soit elle-même à relativiser.

LA TERRE SAINTE

Commençons par le début: la Chemita ne concerne que la Terre sainte ! Or, nous disposons de plusieurs cartes d'Erets Israël.

L'une est celle représentant la terre promise à Avraham notre ancêtre, qui va jusqu'à Damas et qui englobe le territoire des dix peuplades ayant vécu dans la région.

Une deuxième est celle de la conquête de Yehochoua, et une troisième, moins étendue, est celle remontant au retour des Juifs de Babylone, sous 'Ezra et Ne'hémia, le tout sans parler de la carte actuelle. Il y aurait ainsi trois voire éventuellement quatre (frontières actuelles) délimitations différentes d'Erets Israël.

Sur quelle étendue géographique la Chemita va-t-elle donc s'appliquer à notre époque ? Il faut énoncer ici une notion première :

quand on parle de « Terre sainte », il peut s'agir d'une entité territoriale, comme par exemple celle dont a parlé Hachem lorsqu'il s'est adressé à Avraham, sans qu'il soit question pour autant d'un territoire investi d'une sainteté réelle et tangible.

Mais il peut s'agir également de la Terre sainte, celle qui a reçu une sanctification, à la suite à l'intervention humaine.

Une telle sanctification a été réalisée par les Juifs à leur entrée en Erets Israël sous Yehochoua, et une autre a été effectuée lorsqu'ils sont revenus, la deuxième fois, sous 'Ezra. Posons donc uniquement le cadre juridique du problème:

Le Rambam explique cela de la manière suivante (Hilkha Teroumoth 1,5): « Pour ce qui est des territoires conquis par ceux qui sont montés d'Égypte, qui ont été sanctifiés de la première sainteté (Qedouchat richona), celle-ci a été abrogée - puisqu'ils ont été envoyés en exil.

Cette première sainteté dépendait en effet de leur possession. Elle n'a subsisté, en conséquence, que tant qu'ils y étaient présents. Cette sainteté était provisoire. Quand les exilés sont revenus, ils se sont installés dans une partie des territoires, et les ont sanctifiés. Cette seconde sanctification (Qedouchat chenya) est valable dans l'immédiat, et pour les temps futurs. »

Pourquoi la première sanctification a-t-elle été invalidée lors du départ des Enfants d'Israël en exil à Babylone, et pourquoi la seconde reste-t-elle valable, alors que les exils n'ont pas manqué depuis lors ?

Le Rambam explique (Hilkha Beth haBe'hira 6,16) la différence entre ces deux époques: « les Juifs, lorsqu'ils sont entrés en Terre sainte avec Yehochoua, en ont pris possession en l'occupant militairement [kivouch]. Cette occupation ayant pris fin, la sainteté a suivi le même sort. En revanche, la deuxième fois, les Juifs se sont installés sur cette terre ['hazaka] sans la conquérir (ils n'eurent en effet droit qu'à une autonomie relative de la part de Cyrus, roi de Perse, qui a restreint leurs droits.) » En tout état de cause, c'est cette « sainteté » spécifique de la terre d'Israël qui est la cause de ces lois.

Elles n'ont donc pas cours ailleurs.

Le sujet est très loin d'être épousé ; le prochain article sera consacré à la validité (controversée) de la « vente » des terres aux non-juifs pendant l'année de chemita.

CE FEUILLET EST OFFERT A LA MEMOIRE DE ELICHA BEN YAACOV DAIAN





Parachat Vayera

Par l'Admour de Koidinov chlita

זה פקד את שרה כאשר אמר ותהר ותלד שרה לאברהם בן לזרקuni.

"Et Hachem se souvint de Sarah comme il l'avait dit.... Sarah conçut et mit au monde un fils pour Avraham dans ses vieux jours..."

Il nous faut expliquer pourquoi Hakadoch Baroukh Hou fit en sorte que naisse Yts'hak **de façon miraculeuse** à Avraham et Sarah déjà bien avancés dans l'âge.

Ce miracle s'explique par le fait que tous les efforts que fournit Avraham notre père étaient destinés à dévoiler la foi (émounah) en Dieu dans ce monde et montrer que même si la nature est régie par des lois, Hachem est au-dessus de ces lois (et peut donc susciter des miracles) et dirige toutes les créatures.

Cependant il existe **deux niveaux de foi** : le premier s'acquiert par l'intellect, c'est à dire que l'Homme médite jusqu'à ce qu'il comprenne l'existence d'Hachem. Et il existe une foi simple qui ne dépend pas de la compréhension, mais qui part du cœur et qui fait ressentir à l'Homme la présence divine. Et cette foi-là est beaucoup plus grande que celle qui s'acquiert par l'intellect, et elle permettra à l'Homme de supporter les épreuves.

Comme l'écrivit le 'Hassid Yaavets, que se trouvaient, à l'époque tragique de l'expulsion d'Espagne, de grands 'hakhamim qui ne supportèrent pas cette épreuve et par conséquent ne voulurent pas abandonner toutes leurs richesses pour partir en exil. Contre toute attente, ce fut en fait les hommes simples ainsi que les femmes à la foi pure qui acceptèrent l'épreuve et s'exilèrent afin de préserver leur émounah en Dieu.

Tout ceci grâce à qui ? Grâce à Avraham avinou qui implanta cette foi en nous, comme un père qui transmet ses penchants naturels et ses comportements à sa descendance. De la même manière, dès qu'Avraham avinou eut le mérite de croire en Dieu, il donna cette émounah en héritage à ses enfants afin que cette foi soit ancrée dans leur âme et qu'ils n'éprouvent nul besoin de l'acquérir par l'intellect.

C'est la raison pour laquelle Avraham avinou pria pour engendrer un fils et ne voulut pas faire hériter Eliezer son serviteur (bien qu'Eliezer diffusât fidèlement la Torah de son maître aux autres), car Avraham voulait avoir un fils pour lui transmettre cette foi de ses propres entrailles. De cette manière, cette émounah se perpétuera bien après lui, jusqu'à aujourd'hui, afin que nous juifs possédions cette foi en nous naturellement.

Ainsi donc Hakadoch Baroukh Hou fit naître Yts'hak par miracle, au-delà de la nature, pour nous enseigner que le but de cette naissance est de **faire perdurer la foi dans ce monde**. Et ce miracle va s'inscrire naturellement dans l'âme d'Yts'hak ainsi que dans sa descendance qui saura qu'Hachem est au-dessus de la nature et dirige toutes ses créatures.

Pour aider, cliquez sur :

<https://www.allodons.fr/les-amis-de-koidinov>

Contact : +33782421284

+972552402571



Réflexion sur la Paracha

Rav Mordékhai Bismuth

« Ils arrivèrent à l'endroit que lui avait dit Ha-Elokim. Avraham y construisit l'autel et prépara les bois. Il attacha Yits'hak son fils et le plaça sur l'autel, au-dessus des bois. » (Béréchit 22;9-10).

Dans l'épisode de la Akédat Yits'hak, la Torah nous raconte le déroulement des faits : Avraham « construisit l'autel », « prépara les bois », « lia Yits'hak », « le plaça sur l'autel » etc. Toutefois, le texte ne nous dit pas comment Avraham a exécuté tous ces actes. Les a-t-il faits de ses mains, de ses pieds, de son dos ? À première vue, cette question semble inutile, car il est évident qu'Avraham a agi avec ses mains. Cela est tellement évident que la Torah ne nous le précise pas ! Certes, c'est évident. Mais alors, pourquoi la Torah nous le précise-t-elle dans les versets suivants, comme il est écrit : « Avraham tendit la main et prit le couteau pour égorgeler son fils » ? Il est tout aussi évident qu'Avraham prit le couteau avec la main !

Pourquoi donc nous le préciser ? ! Suite p2

MITSVA INSTINCT



Autour de la table de Chabat

Rav David Gold

Notre Paracha commence par le récit de la venue de trois voyageurs du désert dans la tente d'Avraham Avinou. Nous sommes trois jours après sa Brith. La tradition enseigne qu'il s'agissait d'anges d'apparence humaine dépêchés par Dieu. Rachi explique que chacun de ces envoyés avaient une fonction particulière. Le premier doit guérir Avraham, le second lui annonce la naissance de son fils Ytshaq et le dernier doit détruire la ville de Sodome et ses environs. Avraham les invita à prendre un repas sous sa tente et s'occupa d'eux de la meilleure manière.

Ce passage dévoile une qualité incomparable d'Avraham : son souci de faire le bien. En effet, Avraham souffrait de douleurs aiguës (post-Milah) et pourtant cela ne l'empêcha pas d'accueillir des étrangers sous sa tente ! A tel point qu' Hachem provoquera une chaleur torride afin de ne pas indisposer Avraham afin qu'il n'y ait pas de passants dans les environs. Mais Avraham resta dehors à la rencontre d'éventuels voyageurs ! Au final Hachem envoya des émissaires pour l'apaiser et le faire rentrer chez lui avec ses invités. On voit d'ici le trait de caractère sensationnel de notre Patriarche; celui de la bonté de cœur, sans borne, et son amour pour les créatures de Dieu afin de les rapprocher du service Divin.

Au détour de cette section, les Saints livres (Kad Haquémah de Rabénou Béhaï/Ohrim) nous apprennent que la Mitsva d'inviter des étrangers dans sa maison à la faculté (ségoula) d'apporter la délivrance aux couples sans enfants car finalement Avraham aura l'année suivante le mérite d'avoir Ytshaq. Ce même phénomène apparaît au sujet du prophète Elisha. Ce saint homme sera invité dans une famille sans enfant et l'année suivante la maîtresse de maison mettra au monde un garçon. Dans le même esprit, le Hafets Haïm donnait le conseil à un couple qui souhaitait avoir des enfants d'inviter à leur table, des pauvres.

CONSEIL POUR MÉRITER DES ENFANTS...



J'ai entendu une explication intéressante du Rav Eliahou Diskin Chlita pour comprendre le rapport entre cette Mitsva (d'inviter) et le mérite d'avoir des enfants. Le Rav Chlita explique que d'une manière générale il n'existe pas d'assurance que les enfants suivront le chemin spirituel des parents. Par exemple même si le père est un érudit en Thora ou qu'il a développé une grande crainte révérencielle devant Hachem, il n'est pas dit que ses enfants suivront le même chemin. Cependant, en ce qui concerne les Midots/traits de caractère il en va différemment. Dans une famille où l'on pratique l'altruisme et la générosité vis-à-vis de son prochain, ces traits de caractères se retrouveront d'une manière générale chez les enfants. Donc lorsque les parents s'occupent de leurs prochains d'une manière désintéressée, la descendance continuera sur cette même voie. C'est la raison pour laquelle Hachem voudra donner une descendance à un tel couple qui s'occupe de faire du bien) car cette même tendance existera chez les enfants de faire le bien à autrui...Et comme mes lecteurs le savent bien, Hachem VEUT QUE L'ON FASSE DU BIEN A SON PROCHAIN.

Une autre manière de comprendre le phénomène c'est que Dieu se comporte avec les hommes Mida Kenegued Mida : en fonction de leur comportements.

Donc si un homme ouvre grand sa maison et fait venir des indigents ou des gens à vie difficile, qui sont aussi des créatures de Dieu, n'est-ce pas ?, alors Hachem fera en sorte que sa maison soit remplie de sa propre descendance... Car en m'occupant des créatures de Dieu, Hachem fera, mesure pour mesure, et j'aurais aussi le droit de m'occuper de ma propre descendance... Formidable explication entendue d'un Talmid Haham, le Rav Itamar Habchouch Chlita de la ville d'Elad, qui, après trois années de mariage, sans avoir d'enfants, avait hébergé des proches parents, pendant plusieurs semaines, lorsque les missiles tombaient dans le nord du pays et finalement, il a eu le mérite d'avoir un fils.

Rav David Gold 00 972.55.677.87.47



La Torah nous donne par cela un enseignement fondamental sur notre père Avraham. Nous savons qu'Avraham fut un serviteur de Dieu exceptionnel. Après avoir surmonté neuf terribles épreuves, le voilà à la dixième et ultime épreuve. Avraham était totalement engagé dans sa Avodat Hachem, à tel point qu'il a réussi à sanctifier tout son être. Ses mains et tout son corps fonctionnaient automatiquement à la vue d'une Mitsva ; il avait pour ainsi dire « l'instinct Mitsva ». C'est pour cela que, dans le déroulement de la Akéda, la Torah ne précise pas « comment » Avraham a agi, car c'était automatiquement, instinctivement, que ses mains ont suivi l'ordre du Tout-Puissant.

Mais par la suite, une fois Yits'hak ligoté sur l'autel, Avraham veut prendre le couteau, mais cette fois-ci, sa main ne se tend pas toute seule. Avraham Avinou est dans le doute, l'angoisse. « Comment se fait-il que mes mains ne réagissent plus ? Ai-je régressé dans mon service de Dieu ou est-ce vraiment une Mitsva d'offrir mon fils ?

Toutefois, le doute ne le perturbera pas longtemps et ne prendra pas le dessus : « Avraham tendit la main et prit le couteau ». Il saisit en quelque sorte sa main pour l'envoyer prendre le couteau et appliquer l'ordre d'Hachem. Le couteau en main, Avraham s'apprête à égorer Yits'hak lorsqu'une voix retentit : « N'envie pas ta main vers le jeune homme et ne lui fais rien, car Je sais maintenant que tu crains Elokim, et que tu ne M'as pas refusé ton fils unique. »

Hachem dit à Avraham : « N'envie pas ta main » car ce n'est pas une Mitsva d'immoler ton fils. C'est pour cela que ton corps n'a pas réagi : Mon ordre ne consistait pas à égorer ton fils unique.

Malgré cela, Avraham fut peiné et soucieux. Il ne se sentait pas soulagé d'être dispensé ! Ne pas avoir pu offrir un sacrifice à Hachem ! Tout était prêt : l'autel, le sacrifice, le feu... Lorsque Hachem vit que cette dispense faisait de la peine à Son serviteur, Il lui envoya un bêlier afin qu'il puisse l'offrir.

La lecture de cet épisode nous permet de voir la façon dont Avraham Avinou a totalement sanctifié son corps, ses membres et sa sensibilité pour la Avodat Hachem ; on l'appelle la « Emounat Evarim » (la foi des membres du corps).

Chaque matin nous débutons la tefila par l'épisode de la Akédat Yits'hak, parce que lors de ce moment fort de notre histoire, notre père Avraham fut prêt à sacrifier son fils unique et aimé en holocauste d'une part, et d'autre part, Yits'hak âgé de 37 ans se soumit de plein gré à l'ordre d'Hachem et était prêt à se laisser sacrifier.

Cet épisode doit éveiller en nous un sentiment de lien avec le comportement de nos pères. Nous devons nous identifier à eux lors de notre Avodat Hachem [service divin]. Car Dieu se souvient très bien de la Akéda, Il n'a pas besoin que nous la Lui rappelions. Si nous l'évoquons, c'est pour Lui révéler que nous aussi sommes prêts à nous sacrifier pour Lui.

L'acte de la Akedat Ist'hak en lui-même ne prouve pas entièrement la grande noblesse d'Avraham. Il se peut qu'il ait agi juste par une quelconque crainte pour sa propre vie et en n'obéissant pas à Dieu par amour.

Toutefois, s'il avait agi exclusivement par peur de désobéir, lorsque l'ange lui annonça de ne pas "porter sa main contre l'enfant", il se serait réjoui d'être exempté de cette épreuve, aurait détaché son fils et se serait dépêché de rentrer chez lui. Au contraire, il a peiné pour accomplir un sacrifice et de ne pas redescendre de la montagne bredouille. Preuve flagrante qu'Avraham n'a servi son Créateur que par amour et tous ses actes étaient seulement pour la gloire du ciel.

Rabbi Chimone et son Maître Rabbi Akiva vécurent pendant une période difficile pour le peuple juif.

MITSVA INSTINCT (suite)

La guémara (Brakhot 61a) rapporte que les autorités romaines avaient interdit aux Juifs d'étudier la Torah. Pourtant les deux Sages continuaient à donner des cours au grand public.

Papous ben Yéhouda demanda à Rabbi Akiva s'il ne craignait pas de se faire arrêter. Rabbi Akiva lui conta une parabole : un renard se promenait sur le bord d'une rivière. Il vit des poissons qui nageaient de part et d'autre. Le renard leur demanda : - « Devant qui fuyez-vous ? »

- « Des filets que les pêcheurs ont déployés dans la rivière -
- « Venez chez moi, leur proposa le renard, je vous protégerais »
- « C'est de toi que l'on dit intelligent ! Si dans notre environnement on craint de mourir, dans un environnement qui nous est hostile qu'adviendra-t-il de nous ? »

Rabbi Akiva expliqua alors à Papous ben Yéhouda le rapport de cette parabole avec son problème :

« Je préfère vivre en danger, mais dans l'environnement qui me permet de vivre à savoir en étudiant la Torah, plutôt que tenter de vivre sereinement sans oxygène ! »

Quelques jours après Rabbi Akiva et Papous ben Yehouda furent tous deux arrêtés. Papous dit alors à Rabbi Akiva : « Heureux sois-tu Rabbi Akiva, toi tu t'es fait arrêter à cause de la Torah, alors que moi c'est pour des futilités que je suis ici... »

Ces derniers mois notre vie a subi un changement spirituel, plus de synagogue, plus de mynian, plus de chiourim.... Parce que c'est dangereux,

il faut faire attention à sa vie, il faut tout faire pour sauver des âmes... c'est écrit dans la Torah « Vénicharmtem méod lénafrchotékhem vous prendrez grandement garde à vos âmes » (devarim 4;15) !

Mais jusqu'à quand ? Il ne faudrait pas que ce virus, se transforme en alibi pour justifier nos actes, et qu'il nous conforte à prier seul et a délaissé nos temps d'étude qui étaient fixés depuis des années !

Il faut se rendre à l'évidence, que se rendre au supermarché, faire la queue à la poste, à la pharmacie, assister à une réunion au bureau... n'est pas moins dangereux que de prier en mynian, participer à un chiour avec un Rav... Bien évidemment en gardant les règles de distance. Le verset cité, ne parle pas uniquement de la préservation du corps, mais essentiellement de la préservation de l'âme sur le plan spirituel.

Le fait de prier ou d'étudier tous les jours n'est pas un témoignage de notre amour pour Hachem et Ses mitsvot. Ce sont des obligations que nous avons envers lui.

Ce serait peut-être le fait de se lever tôt, l'empressement de la personne indique son désir d'accomplir les mitsvot, de prier et de servir son Créateur.

Comme l'affirme le roi David "je cours vers tes mitsvot, car Tu as élargi mon cœur", le cœur et le désir sont exprimés dans le fait de courir vers la mitsva.

A quoi cela ressemble ? Un médecin qui vérifie l'état de santé de son patient ne lui demande pas s'il a mangé ; il est certain que le patient a mangé sinon il serait mort ! Il lui demande en revanche s'il a mangé avec appétit, car l'appétit prouve que le patient est en bonne santé.

De la même manière, le désir dans l'accomplissement des mitsvot ressemble à "l'appétit" qui démontre que la personne est en bonne santé spirituelle.

Nous sommes, nous aussi aujourd'hui, à notre tour, éprouvé et testé par Hachem, peut-être la dixième et l'ultime épreuve ? Ne baissions pas les bras trop vite et nous ne réjouissons pas de cette situation pour se trouver des excuses.

Comme notre patriarche, même si nous sommes « exemptés » de certaines choses pendant la situation actuelle, montrons notre déception, soyons peinés et soucieux, de ne pas avoir pu accomplir la mitsva et essayons de faire tout pour exécuter : la volonté de notre Père céleste.

Rav Mordékhai Bismuth
mb0548418836@gmail.com

L'étude de cette semaine est dédiée pour:

Vous désirez participer à l'édition et la diffusion de "La daf de Chabat" veuillez prendre contact dafchabat@gmail.com

Dédicacez la prochaine « Daf » et permettez sa diffusion au plus grand nombre.

La réussite spirituelle et matérielle de Raphaël bat Shmuel Joëlle Esther bat Denise Dina Qu'Hachem leur accorde bracha ve hatslacha

La réussite spirituelle et matérielle de Patrick Nissim bat Sarah Martine Maya bat Chaby Camouna Qu'Hachem leur accorde bracha ve hatslacha

MERCI HACHEM pour tous ces Nissim et Nihaft que Tu réalisés chaque jour envers Ton peuple

La guérison complète et rapide de tous les malades de Am Israël à travers le monde



Réponses aux questions

Rav Avraham Bismuth

UN MOT SUR LA MILA

Dans notre Parachat Avraham Avinou circoncite son fils Its'hak âgé de huit jours comme le lui ordonna Hachem dans la Parachat de la semaine dernière. Cette Mitsva sera pour tout homme juif le signe d'appartenance à l'alliance d'Avraham Avinou. Voici quelques questions à ce sujet :

Pourquoi fait-on une étude et un repas la veille de la Brit Mila ?

L'étude faite la veille de la Brit mila est appelée Brit Its'hak. Pendant cette étude nous avons l'habitude de rassembler au moins dix hommes qui lisent des passages du Zohar. Il est recommandé d'inviter des érudits en Torah qui prononceront des paroles de Torah pendant le repas. La raison de cette étude est rapportée dans le Maté Moché qui écrit « nous avons la coutume de protéger le nouveau-né la veille du huitième jour. La raison est que le Satan a l'intention de l'endommager et de l'empêcher à accomplir la Mitsva de Brit Mila car il lui est difficile que le peuple juif accomplit cette Mitsva qui sauve du Guéhinom. C'est pour cela que l'on crée une protection la nuit qui précédent la Brit Mila en étudiant la Torah.

Au sujet du repas que nous faisons le soir de la Brit Its'hak, le « Otsar Habrit » au nom du rav Ya'acov Hagozer auteur du livre « Klalei Hamila » rapporte le Midrach Tan'huma sur le verset « Au huitième jour on circoncira l'excroissance de l'enfant » viens voir combien le peuple d'Israël aime les Mitsvot en sortant beaucoup d'argent pour chérir les Mitsvot et Hachem leur répond « Moi aussi Je vous rajoute des joies comme il est dit י'ספּוּ בְּנֵיכֶם בָּרַךְ שְׁמַחַת ». De cette source nous avons la coutume de faire un repas la veille de la Brit Mila pour montrer combien nous aimons les Mitsvot.

Est-ce que le repas que l'on fait à la Brit Its'hak est considéré comme une Séoudat Mitsva ?

Selon le Na'halat Shiv'a ce repas est considéré comme une Sé'oudat Mitsva. Selon le Maharik, le Maguéne Avraham ce repas n'est pas considéré comme une Sé'oudat Mitsva. Le Rav 'Ovadia Yossef Zatsal tranche la halakha comme le Maharik et le Maguéne Avraham. Il en sort qu'après Roch 'Hodech Av il sera interdit de consommer de la viande au repas que l'on fait au Brit Its'hak.

Y a-t-il une source en ce qui concerne la Chaise d'Eliahou Hanavi ?

Dans les Pirké déRabbi Eli'ezér il est enseigné que la royaute d'Ephraïm qui gouvernait la partie du Nord du pays d'Israël interdisait de pratiquer

la Brit Mila. Eliyaou Hanavi qui vivait à cette époque se leva contre ce décret et adjura les cieux de ne pas donner de pluie. Hachem fit un serment contre Eliyaou qui fut constamment en colère contre son propre peuple en disant « Je le jure sur ta vie que les enfants d'Israël ne feront pas la Mila tant que tu ne seras pas là pour les voir accomplir cette Mitsva de tes propres yeux ». C'est ainsi que nous avons la coutume de disposer une chaise en l'honneur d'Eliahou Hanavi qui est aussi appelé Malakh Habrit (l'ange de l'alliance). Le Rokéah, le Migdal Oz et d'autre encore écrivent qu'il faut préparer deux chaises et réservé la plus belle pour Eliahou Hanavi. Il est rapporté dans le livre Ta'amé Haminagui qu'au moment qu'Hachem a décreté sur Eliahou d'être à chaque Brit Mila Eliahou répondit qu'il ne pourra supporter d'être là-bas si le père de l'enfant est un fauteur, sur ce, Hachem lui promis qu'il pardonnera toutes les fautes du père de l'enfant. Mais

Eliyahou continua en disant qui ne supportera pas si le

Mohel est un fauteur et Hachem lui jura qu'il pardonnera les fautes du Mohel et Eliahou lui répond et si l'assemblée est formée de fauteurs je ne pourrais pas aussi supporter et Hachem promit qu'il pardonnera les fautes de toute l'assemblée. Le Bné Isakhar rapporte que tout celui qui se tient à côté de la chaise d'Eliahou ses fautes sont pardonnées.

Est-ce vrai que celui qui est invité à une Brit Mila est obligé de s'y rendre ?

Toute l'obligation de s'y rendre n'est que si l'on est invité à la Séoudat. À ce sujet il est dit qu'une personne invitée à la Séoudat d'une Brit Mila et qu'elle ne s'y rend pas est comme repoussée par le Ciel. C'est pour cela qu'il est d'usage de ne pas inviter, mais de faire savoir la date le lieu et l'heure du repas.

Pourquoi doit-on enterrer le prépuce dans le sable ?

Le Pirké DéRabbi Eli'ezér rapporte que les Bné Israël prenaient le prépuce et le recouvrait de la poussière du désert. Lorsque Bil'am vit le désert rempli de prépuce il s'exclama « qui pourra affronter les Bné Israël qui sont protégés par le mérite du sang de la Mila qui sont recouvert par la poussière ». De là nous apprenons qu'il faut recouvrir le prépuce de la poussière de la terre. Il y a une autre raison qui est rapportée par le Aboudaram qui est que la poussière est évoquée dans le verset « Je placerai ta descendance comme la poussière de la terre » et concernant le sable il est écrit « J'ai placé ta descendance comme le sable de la terre ».



Une vie saine selon la Halakha

Rav Yé'hezkel Is'hayek Chlita

GYMNASTIQUE AVANT LE REPAS

La gymnastique favorise la digestion

On doit faire des exercices de gymnastique pour rester en bonne condition physique et d'autres, pour réchauffer le corps et aider à la digestion. Nous allons parler ici de la deuxième catégorie. Nous avons une huitaine de « réservoirs » de graisses dans le corps ; pour brûler ces graisses par la gymnastique, il faut faire huit exercices correspondants, dont la marche. Bien sûr, ces exercices ne sont ni connus ni à la portée de tous, mais suivant un conseil fondé sur un enseignement du Rambam, nous pouvons faire de la culture physique avant le repas. La digestion de celui qui a échauffé son corps avant le repas ressemble à la cuisson d'un mets sur un bon feu. Celle d'une personne qui n'a pas fait d'exercice physique est comparable à une cuisson sur une petite flamme.

La nourriture bien digérée ne se transforme pas en graisse. Le corps s'en sert comme source d'énergie au lieu de la faire entrer dans les réservoirs de graisse, qui se vident peu à peu, de sorte qu'on n'a plus besoin des huit sortes d'exercices physiques. Dans le cadre restreint de cet ouvrage, il nous est impossible de donner des conseils pratiques à ce sujet ; chacun doit consulter un spécialiste, d'autant que les instructions peuvent



changer d'une personne à l'autre, selon l'âge ou l'état de santé. Cependant, il faut savoir que chaque exercice physique avant le repas, la marche rapide dont nous reparlerons plus loin ou tout autre mouvement d'échauffement, comme se lever et s'asseoir dix ou vingt fois, contribuent à une bonne digestion et, à la perte des kilos superflus. Chacun doit être assez avisé pour savoir quels exercices lui conviennent.

« On ne doit pas se mettre à table avant d'avoir marché jusqu'à ce que le corps commence à s'échauffer, ou avant d'avoir effectué un travail ou toute autre activité qui demande un effort. En résumé, il faut imposer une tâche pénible à son corps et le fatiguer chaque jour le matin, jusqu'à ce qu'il commence à s'échauffer, puis se reposer un peu pour reprendre ses esprits avant de se mettre à table » (Rambam, Hilkhot Dé'ot, 4,2).

Mais attention ! La gymnastique après le repas est nuisible. Si vous ne pouvez pas en faire avant le repas, comme le Rambam le recommande, attendez au moins une heure ou deux après le repas.

Extrait de l'ouvrage « Une vie saine selon la Halakha »
du Rav Yé'hezkel Is'hayek Chlita
Contact ☎ 00 972.361.87.876



"Wort" sur la Paracha

pour toujours avoir quelque chose à dire

«Il vit trois hommes se tenant face à lui. Il vit et courut à leur rencontre» (18, 2)

Que vient nous apprendre la répétition du mot : «aperçut» ? Le Rav Chakh Zatsal nous enseigne, qu'elle vient nous apprendre, que pour accéder au niveau de bonté et de solidarité requis par la Torah, il faut s'efforcer d'apercevoir, de percevoir les besoins de l'autre. Il faut regarder une personne afin de lui témoigner de

la considération et du respect (ex : en lui adressant un regard bienveillant).

Cela va réveiller en nous des sentiments positifs à son égard, et l'autre reçoit notre message : Je suis regardé par autrui, c'est donc que j'existe, que je suis une personne de valeur. Combien cela peut faire du bien, réchauffer notre prochain. Il faut également regarder

une personne afin de pouvoir déceler ses véritables besoins du moment (une écoute, de la considération, à manger, ...). Je regarde autrui car j'ai envie de sortir de mon système de penser, pour comprendre celui de mon prochain. Je n'agis pas pour me donner bonne conscience, mais afin d'être utile, d'agir pleinement pour le bien d'autrui .La Torah souligne par deux fois le mot « vit » pour mettre l'accent sur le sens profond de la bonté, trait qu'Avraham a particulièrement développé.

« Ils lui dirent : "Où est Sarah, ta femme ?" Il répondit : "Elle est dans la tente." » (Béréchit 18, 9)

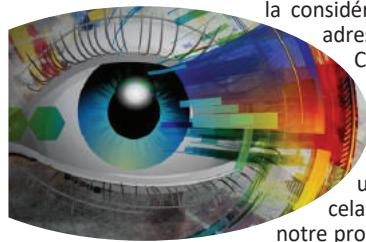
De cette réplique d'Avraham, Rachi déduit la pudeur de Sarah. Le Pardès Yossef demande en quoi le fait qu'elle se trouvait dans la tente prouve sa pudeur, alors qu'en ce jour-là, il faisait extrêmement chaud et personne ne sortait donc de chez soi. Rav Réouven Karlinstein Zatsal explique que, si elle était dans la tente et que les anges ne la virent pas, c'était la preuve qu'elle était pudique, puisqu'elle se cachait chez elle dès l'apparition d'étrangers. (Yéhi Réouven)

«Je ne suis que poussière et cendre» (Béréchit 18,27)

La poussière de la terre n'a pas de valeur particulière en ce qui concerne le passé, mais pour l'avenir, elle a une grande importance, car après le labourage et les semis, la terre peut produire des fruits et des plantes. En revanche, la cendre n'a aucune importance en ce qui concerne l'avenir car elle ne peut rien faire pousser, mais elle a son importance étant donné qu'autrefois elle était un objet utile. Avraham était si humble qu'il ne considérait avoir aucune qualité : ni dans le passé, ni à l'avenir, comme la poussière et la cendre ensemble. Nos Sages disent que c'est pour cela qu'il a mérité la « poussière de la femme sota » et la « cendre de la vache rousse ». Etant donné qu'il s'est abaissé comme « la poussière » qui n'a pas d'importance par son passé, il a mérité la Mitsva de la « poussière de la femme Sota », qui permet de vérifier si la femme a fauté dans le passé. Et comme il s'est abaissé comme la « cendre », qui n'a pas d'importance pour l'avenir, il a mérité la Mitsva de « poussière de la vache rousse », qui permet de purifier les personnes impures et qui influence donc leur avenir. (Maayane chel Torah)

«Il (Avraham) implanta une auberge à Beer Chéva» (Béréchit 21,33)

Le terme : auberge, qui se dit « éshel/אֶשֶׁל », forme les initiales des trois mots : manger (ahila/אֲכַילָה), boire (chtyia/חִתְיָה), et raccompagner (lévaya/לְבָיאָה), qui sont les trois marques d'attention fondamentales qu'un hôte doit assurer à ses invités. Avraham recevait les passants, leur donnait à manger, à boire, et il les raccompagnait. Ces trois actes se devaient d'être une réparation pour trois fautes commises avant lui. Par le fait de donner à manger, il voulait réparer la faute d'Adam, qui a fauté en mangeant de l'arbre de la connaissance. En leur donnant à boire, il voulait réparer la faute de Noah qui, en sortant de l'arche, planta une vigne et se mit à boire. Enfin, en raccompagnant ses invités, il voulait contrebalancer la perversion des habitants de Sodome qui interdiront de recevoir des invités. (Gaon de Vilna)



L'anecdote de la semaine

Ray Moché Bénichou

L'AVOCAT ET LE CHIEN

« Si je l'ai distingué, c'est pour qu'il prescrive à ses fils » (Béréchit 18-19)

Le Rav Galinsky zatsal raconte: J'ai rencontré un avocat de Ramat Gan qui n'était pas religieux mais me demanda: "Que faites-vous dans la vie ?" Je lui répondis: "Je donne des conférences". Il s'étonna: "Et vous arrivez à gagner votre vie ainsi ?" Je lui répondis: "vous le voyez. Je suis vivant, grâce à D.". "Combien êtes-vous payé par conférence ?" Je lui répondis sincèrement: "Je ne sais pas. On ne paye qu'à la fin". Il fut surpris: "Vous voulez dire que vous travaillez gratuitement ?" Sur ce, je rétorquai:

"Non ! C'est vous qui travaillez

gratuitement !" Il

ne com-

prit

pas. Je

lui dis:

"Je

vais

vous

racconter

une his-

toire pour

vous expli-

quer": un chauffeur de taxi conduisit

un Rav chez Rav Chakh zatsal.

Pendant le trajet, le Rav décrivit la grandeur de Rav Chakh, sa sagesse, ainsi que ses qualités, sa générosité.

Tout cela n'impressionna pourtant pas le chauffeur. Ce dernier ne voulait savoir qu'une seule chose: Est-ce que ce Rav accordait des bénédictions ?

Evidemment, le Rav accorde aussi des bénédictions ! C'est de cela que le chauffeur avait besoin ! Il demanda l'autorisation de se joindre à la visite.

Il monta avec lui chez Rav Chakh, se précipita vers lui et lui embrassa la main. "Rav, j'ai besoin d'urgence d'une bénédiction !" "Que vous soyez bénis!" "Non, ce n'est pas pour moi. C'est pour ma chienne qui est malade, est-ce que le Rav pourrait prononcer pour elle la prière "Mi chéhérahk".

Le Rav qui avait amené le chauffeur de taxi devant Rav Chakh se sentit défaillir, mais Rav Chakh caressa tendrement la main du chauffeur: "Bien sûr, il ne faut pas qu'un animal souffre".

Il se leva malgré ses quatre-vingt-dix ans et s'empara d'un sidour. Il feuilleta les pages jusqu'à la prière en question pour un malade.

Il se pencha sur le sidour et lut avec concentration: "Celui qui a béni nos patriarches Avraham, Yits'hak et Yaakov, bénira aussi la malade", puis il se tourna vers le chauffeur en émoi:

"Quel est son nom ?" "Lassi !" "Lassi fille de... ?", demanda-t-il au chauffeur.

"Quel est le nom de sa mère?" Le chauffeur fut pris de confusion. La mère de la chienne ? Qui sait ?!

"Alors, on ne peut pas prononcer la prière "Mi chéhérahk", conclut Rav Chakh en refermant le sidour. "Mais je peux quand même lui accorder une bénédiction, il s'agit de la souffrance d'un animal". "Vous comprenez", demandai-je à l'avocat. "Comprendre quoi ?", demanda-t-il. Je m'expliquai: "C'est clair, non! Je suis relié à mon père ainsi qu'à mes enfants, je représente un maillon dans la chaîne des générations. Nous ne pouvons pas saisir la grandeur d'Avraham avinou. Il traversa dix épreuves qu'il réussit à surmonter. Mais pourquoi mérita-t-il l'amour de D. ? C'est clairement écrit:

"Si je l'ai distingué (Rachi: "aimé"), c'est pour qu'il prescrive à ses fils et

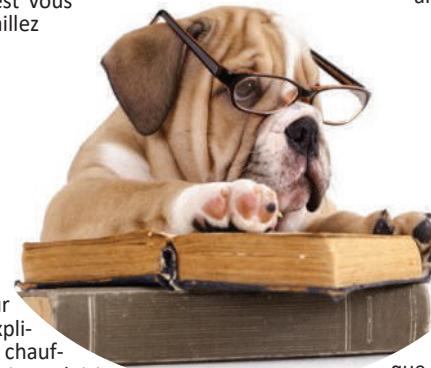
à sa maison après lui d'observer la voie de l'Eternel, en pratiquant la vertu et la justice".

Nos maîtres nous enseignent:

"Le fils est comme les jambes de son père" (Erouvin 70b).

Chaque mitsva que j'accomplis, je rajoute un mérite à mes parents qui m'ont éduqué dans cette voie, ainsi qu'à mes grands-parents et ainsi de suite jusqu'à nos patriarches. De plus, j'éduque mes enfants dans le chemin de la Torah et des mitsvot, et grâce à cela, je suis sûr que mes mérites vont se multiplier sur de nombreuses générations. Nos sages nous apprennent également que nos élèves sont comme nos propres enfants. Quand je fais des conférences et que quelqu'un apprend de nouvelles choses sur le Judaïsme, puis renforce grâce à cette conférence sa pratique de la Torah et des mitsvot, mes mérites augmentent. Ce n'est pas pour rien que l'on appelle un Juif à la Torah par son nom et le nom de son père. Je ne vais pas vivre éternellement ! Mais, quand je monterai dans le monde éternel, ce ne sont pas seulement tous mes mérites personnels qui vont m'accueillir mais également les mérites de mes enfants, de mes élèves et de tous ces gens qui ont participé à mes conférences qui continuent à accomplir des mitsvot et à étudier la Torah; car tout sera à mon crédit ! Ainsi qu'au crédit de mes ancêtres... Le chien, lui, n'est pas un maillon, il n'est pas lié à ses parents, il n'a pas de descendance. Le chien vit sa vie au présent. Et à la fin, tout est terminé. Moi, je suis un être humain, et vous ?!" Il s'énervera: "Je suis un être humain comme vous !" Il n'avait toujours rien compris...

Rav Moché Bénichou



OVDHM Retrouvez-nous sur le www.OVDHM.com

Ne pas transporter ce feuillet dans le domaine public le Chabat - Ne pas lire ce feuillet pendant la tefila et la lecture de la torah
VEILLEZ A DEPOSER CE FEUILLET DANS UN ENDROIT COMPATIBLE AVEC SA KEDOUCHA



Ces paroles de Thora seront lues et étudiées lé-Ylouï Nichmat (l'élévation de l'âme) de mon père, Haréni Kapparat Michkavo, Yacov Leib Ben Avraham Naté (Jacques Gold) dont son Yahrzeit (jour anniversaire de décès) tombe le 21 Hechvan (mercredi prochain). Je pense qu'il aurait un mérite particulier si mes lecteurs impriment ce feuillet et lisent ces Divrés Thora à la table du Shabbat

Conseil pour mérriter des enfants...

Notre Paracha commence par le récit de la venue de trois voyageurs du désert dans la tente d'Avraham Avinou. Nous sommes trois jours après sa Brit Mila (décris à la fin de la Paracha précédente). La tradition enseigne qu'il s'agissait d'anges d'apparence humaine dépêchés par Dieu. Rachi explique que chacun de ces envoyés avaient une fonction particulière. Le premier doit guérir Avraham, le second lui annonce la naissance de son fils Ytshaq et le dernier doit détruire la ville de Sodome et ses environs. Avraham les invita à prendre un repas sous sa tente et s'occupa d'eux de la meilleure manière.

Ce passage dévoile une qualité incomparable d'Avraham : **son souci de faire le bien**. En effet, Avraham souffrait de douleurs aiguës (post-Milah) et pourtant cela ne l'empêcha pas d'accueillir des étrangers sous sa tente ! A tel point qu'Hachem provoquera une chaleur torride afin de ne pas indisposer Avraham afin qu'il n'y ait pas de passants dans les environs. Mais Avraham restera dehors à la rencontre d'éventuels voyageurs ! Au final Hachem envoya des émissaires pour l'apaiser et le faire rentrer chez lui avec ses invités. On voit d'ici le trait de caractère sensationnel de notre Patriarche; celui de la bonté de cœur, sans borne, et son amour pour les créatures de Dieu afin de les rapprocher du service Divin. Au détour de cette section, les Saints livres (Kad Haquémah de Rabénou Béhaï/Ohrim) apprennent que la Mitsva d'inviter des étrangers dans sa maison à la faculté (ségoula) **d'apporter la délivrance** aux couples sans enfants car finalement Avraham aura l'année suivante le mérite d'avoir Ytshaq. Ce même phénomène apparaît au sujet du prophète Elisha. Ce saint homme sera invité dans une famille sans enfant et l'année suivante la maîtresse de maison mettra au monde un garçon. Dans le même esprit, le Hafets Haim donnait le conseil à un couple qui souhaitait avoir des enfants d'inviter à leur table, des pauvres.

J'ai entendu une explication intéressante du Rav Eliahou Diskin Chlita pour comprendre le rapport entre cette Mitsva (d'inviter) et le mérite d'avoir des enfants. Le Rav Chlita explique (sur "Kol Halachon" dans son dernier cours-audio sur la Paracha Vayéra/Il y en a 76 enregistrés!) que d'une manière générale il n'existe pas d'assurance que les enfants suivront le chemin spirituel des parents. Par exemple même si le père est un érudit en Thora ou qu'il a développé une grande crainte révérencielle devant Hachem, il n'est pas dit que ses enfants suivront le même chemin. Cependant, en ce qui concerne les Midots/traits de caractère il en va différemment. Dans une famille où l'on pratique l'altruisme et

la générosité vis-à-vis de son prochain, ces traits de caractères se retrouveront d'une manière générale chez les enfants. Donc lorsque les parents s'occupent de leurs prochains d'une manière désintéressée, la descendance continuera sur cette même voie. C'est la raison pour laquelle Hachem **voudra** donner une descendance à un tel couple qui s'occupe de faire du bien)car cette même tendance existera chez les enfants de faire le bien à autrui...Et comme mes lecteurs le savent bien, **Hachem VEUT QUE L'ON FASSE DU BIEN A SON PROCHAIN**.

Une autre manière de comprendre le phénomène c'est que Dieu se comporte avec les hommes Mida Kenegued Mida : en fonction de leur comportements. Donc si un homme ouvre grand sa maison et fait venir des indigents ou des gens à vie difficile, qui sont aussi des créatures de Dieu, n'est-ce pas ? alors Hachem fera en sorte que sa maison soit remplie de sa propre descendance... Car en m'occupant des créatures de Dieu, Hachem fera, mesure pour mesure, que j'aurais aussi le droit de m'occuper de ma propre descendance... Formidable explication entendue d'un Talmid Haham : Rav Itamar Habchouch Chlita de la ville d'Elad, qui, après trois années de mariage, sans avoir d'enfants, avait hébergé des proches parents, pendant plusieurs semaines, lorsque les missiles tombaient dans le nord du pays et finalement, il a eu le mérite d'avoir un fils.

Vers la fin de la Paracha est décrit un épisode fondamental de la vie d'Avraham. Hachem lui demandera de ligoter Ytshaq/Aquédat Itshaq (ndlr : le Midrash enseigne que Dieu a dit à Avraham de :"faire monter (Olah) ton fils..."). Avraham a compris qu'il s'agissait de sacrifier car 'Olah' a une double signification : monter ou sacrifier. Or le Midrash enseigne que l'intention de Dieu était uniquement d'élever spirituellement Ytshaq...) L'épreuve est difficile puisqu'elle est diamétralement opposée aux aspirations du Patriarche. Cependant, le Saint Hafets Haim demande dans son livre Chmirat Halachon : comment considérer cette épreuve si grande, au point que son mérite perdure pour le Clall Israël jusqu'à la fin des temps ? Si Hachem demandait à n'importe quel membre de la communauté de sacrifier son fils, ne l'aurait-il pas fait de la même manière ? La réponse qu'il donne suit l'explication du Rambam dans son guide des égarés. Que toute l'épreuve d'Avraham était de savoir **s'il allait accomplir la Mitsva avec joie et d'un cœur entier**. Or, les versets le disent, Avraham est parti à l'aube avec son fils et c'est lui-même qui a attelé ses ânes alors qu'il avait de nombreux serviteurs. C'est une preuve qu'il a fait la Mitsva avec amour et empressement afin d'accomplir la volonté du Créateur.

Ne pas jeter, mettre dans la guéniza, ne pas lire pendant la prière et la sortie de la Thora

Cet engouement de notre Patriarche pour cette Mitsva peut-être compris à partir d'une Guémara connue qui enseigne qu'il existe trois associés dans la création d'un enfant.

Il existe la part du père qui donne l'ossature et le blanc de l'œil ; celle de la mère qui donne la chair et le troisième c'est Hachem. C'est D.ieu qui donne l'âme et la vie à cet assemblage de chair et d'os. Donc lorsque ce troisième associé décide de retirer sa part, alors immédiatement l'homme part pour un monde meilleur. Avraham avait bien compris ce principe fondamental de l'existence humaine et donc il n'a eu aucune difficulté à accomplir le commandement même s'il apparaissait contraire à son cheminement.

Une "Aquédat Itshak"(sacrifice d'Itshak), sans le savoir...

Cette semaine on aura droit à une histoire vérifique extraordinaire. Elle est rapportée dans le livre ' Baréhi Nafchi' du Rav Zilberstein Chlita. Elle commence quelque part au-dessus de l'Atlantique entre l'Amérique et Israël. Il s'agit d'un Talmid Haham de la communauté américaine qui revenait d'un séjour en Israël. Notre homme prenait son repas en même temps que son voisin de siège. Cependant ce dernier, un homme assez âgé, prenait un sandwich qui n'était pas du tout Cacher. Notre érudit jeta un coup d'œil sur l'identité de son voisin il s'agissait d'un certain Monsieur Weinstein. Il ne faisait pas de doute, qu'il faisait partie de la communauté. L'érudit lui demanda avec beaucoup de tact, pourquoi ne prenait-il pas un repas Cacher alors que cette ligne aérienne propose des repas en adéquation avec la loi de Moché Rabénou. L'ancien eut alors une réaction épidermique : "**en aucune façon je ne mangerais Cacher !**". Puis l'homme continua : 'C'était mon fils, mon unique... Ils l'ont pris...' et il éclatera en sanglots... L'homme religieux se sentait très gêné et ne dira plus un mot. Quelques instants temps après, M. Weinstein lui dit : "durant la guerre, j'ai perdu toute ma famille dans les camps. Je n'avais plus personne à part mon plus jeune fils-Kétériel, que je gardais de toutes mes forces. Une fois il y a eu une sélection dans la cour du camp. Il y avait des nazis de tous les côtés qui nous gardaient et opéraient un genre de sélection parmi les détenus pour en pendre. On était dans la plus grande des peurs. Tout le temps de ce rassemblement je serais la main de mon fils très fort, je sentais son sang circuler dans mes veines... Puis à un moment, ces maudits allemands m'ont arrachés mon Kétériel... Peu de temps après, un ami m'a dit qu'il avait été assassiné un peu plus loin... La nouvelle m'avait abattu et depuis j'ai complètement abandonné toute pratique religieuse...". Toutes ces paroles de M. Weinstein étaient mêlées de sanglots. Tandis que le Talmid Haham assis tout près de lui n'ouvrit plus la bouche tout le reste du trajet jusqu'à l'arrivée à destination de la ville de Houston. Fin du premier épisode.

Quatre années plus tard, notre érudit américain passa les fêtes de fin d'année en Terre Sainte avec sa famille. C'est dans la ville Sainte de Jérusalem qu'ils avaient choisi de passer le jour de Yom Kippour. A un moment dans la matinée, notre homme sortit de la synagogue pour se rendre brièvement à sa maison. Lors du trajet, il vit au loin la silhouette d'un homme assis sur un banc en train de fumer en ce jour de Kippour ! C'était étonnant car la grande majorité de la population juive fait attention de ne pas profaner ce jour Saint .

Il s'approcha de l'individu, sa silhouette ne lui était pas inconnue. Et effectivement, il se rendit compte que c'était le M. Weinstein de Houston... Il se dit à lui-même, que s'il le rencontrais pour une deuxième fois, ce n'était pas pour rien... Certainement que du Ciel on voulait qu'il fasse quelque chose pour renforcer cet homme éprouvé. Il s'approcha donc de notre homme avec un grand sourire. De suite, M. Weinstein le reconnut. La première des paroles du Talmid Haham sera : "Tu sais, aujourd'hui c'est le jour Saint de Kippour... C'est peut-être le moment de faire quelque chose pour l'âme de ton fils. Viens avec moi dans ma synagogue, dans peu de temps on fait la prière du Yzkor (prière pour l'élévation des âmes des disparus). Qu'en dis-tu ? " Monsieur Weinstein répondit par l'affirmative, et c'est avec beaucoup d'émotion qu'il ira pour la première fois depuis bien longtemps en direction d'une synagogue. Arrivé dans une des synagogues du quartier de Mea Chéarim, les deux s'installèrent sur des chaises jusqu' au moment du "Yzkor". Les deux hommes se dirigèrent alors vers le Hazan (le ministre officiant). L'homme se tenait auprès de la Bima (la table haute sur laquelle on lit le Sepher Thora). Monsieur Weinstein s'approcha alors de lui pour dire le nom de son fils et faire une Tsédaqua en son souvenir. Il épela le nom de son fils : " **Kétariel Ménéhem Ben (fils de) Yéhesquel Sarga...**" . A ce moment s'est déroulée une chose complètement hallucinante. Le Hazan commença à blêmir puis ses yeux sortirent de ses orbites... Et il cria : "**Papa...Papa...** en version originale :Taté, Taté..." Puis s'évanouit... on lui aspergea de l'eau fraîche sur le visage et il reprit ses esprits mais continuait à dire c'est mon père ! Le Hazan de cette synagogue de Méa Chéarim était bien Kétériel, fils cheri du vieil homme ! En fait, il n'avait pas été tué par les nazis c'était une mauvaise information et avait survécu aux camps après la guerre. Puis sans aucune nouvelle de son père il fut rapatrié en Israël et continua son cheminement dans la communauté orthodoxe de la veille ville. Reb Kétériel avait fondé une grande famille dans la pratique de la Thora et des Mitsvots (tandis que son père était à Houston sans que personne ne sache que le second était bien vivant...). La fin de cette histoire extraordinaire sera que Monsieur Weinstein s'installera auprès de son fils et de ses petits enfants (et arrière-petits-enfants) et se rapprochera de la Thora... Il finira son passage sur terre de la même manière qu'il l'avait commencé en Pologne, dans la crainte du Ciel et des Mitsvots...

Coin Hala'ha (loi de Nétilat avant le repas) : après avoir mis l'eau dans un récipient, on versera le contenu sur les mains. On sera obligé d'utiliser un ustensile; on ne pourra pas se suffire d'ouvrir et de fermer le robinet d'eau courante car le robinet n'est pas considéré comme un récipient (il faut un objet qui est la capacité de contenir le volume de 15cl). D'autre part, on ne pourra pas remplir l'ustensile et plonger les mains dedans : il faut obligatoirement verser l'eau grâce à l'action de l'homme (Koah Gavra).

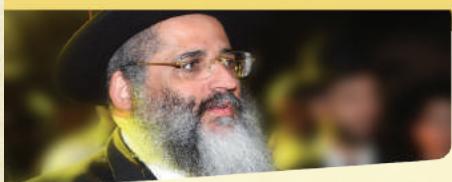
Shabbat Chalom et à la semaine prochaine Si D.ieu Le Veut David Gold
je vous propose de belles Mézouzots (15 cm) écriture
Beit Yossef
prendre contact au 00 972 55 677 87 47 ou
à l'adresse mail 9094412g@gmail.com

Paracha Vayéra

5782

| 125 |

Parole du Rav



Souvent, l'homme ressent des épreuves. Parfois les épreuves viennent sur cette réincarnation mais parfois à cause de la réincarnation précédente. Et parfois aussi cela n'a presque aucun rapport avec lui, mais en rapport avec les actions des pères. Et si tu as mérité de décharger tes pères de quelques épreuves tu as tout gagné ! Il est écrit dans le Choulkhan Aroukh Yore déa : "Il faut respecter ses parents de leur vivant et après leur mort".

Pendant l'année de deuil à chaque fois qu'on rappelle quelque chose qu'on a entendu de la bouche de son père on dira : Pour mon père et maître un tel, je fais l'expiation de son âme Qu'est-ce que cela veut dire ? Si, qu'Hachem nous en préserve, il a été décrété sur le père de recevoir des souffrances, car il n'y a pas de juste sur terre qui n'ait jamais fauté, que cela vienne sur le fils et pas sur le père et que le père soit libéré, il y a une petite épreuve le fils peut la supporter. Ce qui va coûter ici au fils 50 Shékel, là-bas coûtera au père 50 millions de Shékel. Le fils avec 50 Shékel dans ce monde, répare pour 50 millions dans le monde d'en haut. Pas avec de l'argent seulement mais avec quelques épreuves. Heureux est l'homme qui est solide !

Alakha & Comportement



Les gens avides d'argent ne sont jamais satisfaits. Ils sont généralement lourdement endettés, envers les autres à cause de la convoitise sans fin de leur âme animale : «Une personne ne quitte pas ce monde avec la moitié de ses désirs satisfaits». Pire encore, l'argent n'garantit rien; personne ne peut être certain de ce que demain sera.

Une personne ne sait pas combien de temps elle vivra et il n'y a pas d'argent à emporter dans la tombe. Nos Sages enseignent qu'au ciel, on brûle tout son argent devant le mort qui ne vivait que pour sa richesse. Il a travaillé toutes ses journées pour amasser des richesses en vain. Son regret est double : 1) Il a souffert dans ce monde pour l'amasser 2) Il n'a pas comblé la moitié de ses désirs. L'argent utilisé pour le service d'Hachem, comme la tsédaka, est précieux dans le monde à venir. Cependant, l'argent amassé pour permettre les plaisirs mondains se transforme en un tas d'excréments dans le monde à venir, source de honte pour son propriétaire.

(Hévé Arets chap 7 - loi 10 page 409)



L'obligation de faire attention à l'honneur de son prochain



Dans la paracha de la semaine, l'injonction du sacrifice d'Itshak fut donnée à Avraham par Akadoch Barouh Ouh lui-même comme il est écrit : «Et ce fut après ces faits, qu'Hachem éprouva Avraham en lui disant: "Avraham!" Il répondit: Me voici. "Prends ton fils, ton fils unique, celui que tu aimes, Itshak; va vers la terre de Moria et là offre-le en sacrifice sur la montagne que je te désignerai»(Béréchit 22:1-2). Cependant, le commandement de ne pas tuer Itshak a été donné à Avraham Avinou par un ange comme il est écrit : «Un ange d'Hachem l'appela du ciel et lui dit: "Avraham, Avraham... Ne porte pas la main sur le jeune homme, ne lui fais aucun mal...»(ibid. 22:11-12). Cela soulève une question évidente, pourquoi les commandements ont-ils été donnés différemment ? Soit Hachem soit l'ange aurait dû donner les deux commandements !

L'Admour Azaken explique que la raison pour laquelle Hachem a fait ce changement était de nous enseigner que même si un ange nous dit de verser le sang d'un juif, il ne faut pas l'écouter ! Un commandement comme celui-là ne peut venir que d'Hachem Lui-même ! Par conséquent, le commandement de sacrifier Itshak n'a pas été donné à Avraham par un ange mais par Hachem lui-même. Cependant, pour ne pas sacrifier Itshak, il suffisait d'être dit à Avraham par un ange seul. Cela nous enseigne combien nous devons faire attention à la dignité et à l'honneur de chaque Juif, ne jamais causer de souffrance ou de chagrin à

personne et certainement pas verser le sang d'un Juif en l'embarrassant en public ou en le calomnier. Tout le monde connaît l'histoire rapporté dans la Guémara (Chabbat 31a) au sujet du non-juif qui est venu voir Chammaï et lui a dit : «je suis prêt à me convertir si vous pouvez m'enseigner toute la Torah pendant que je me tiens sur un pied». Chammaï n'a pas pu supporter son manque de respect pour la Torah et l'a chassé avec la règle de maçon qu'il tenait à la main. Le non-juif est alors allé chez Hillel et a de nouveau déclaré qu'il était prêt à se convertir s'il pouvait apprendre toute la Torah en se tenant sur un pied. Hillel a accepté de le convertir et lui a dit : «Ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fasse, ne le faites pas aux autres. C'est là toute la Torah».

Les paroles d'Hillel sont extrêmement profondes. Quelqu'un qui ferait souffrir son prochain, c'est comme s'il annulait toute la Torah. Par contre, quelqu'un qui veille à ne jamais blesser ou causer de chagrin à un autre, Hachem le considère comme s'il avait accompli toutes les mitsvot de la Torah. Supposons, qu'Hachem nous en préserve, que quelqu'un n'ait aucun problème à embarrasser ou à humilier les autres, dans ce cas, toutes les mitsvot qu'il a faites jusqu'à présent ne valent rien. Les Tanaïmes, les saints sages de la Michna, étaient très méticuleux dans leur observance de la Torah, pourtant, aucune de leurs mitsvot ne les a protégés de la destruction du Bet

>> suite page 2 >>

Photo de la semaine**Citation Hassidique**

"J'ai vu l'humiliation de mon peuple qui est en Égypte, j'ai entendu sa plainte contre ses persécuteurs, car je connais ses souffrances. Je suis donc intervenu pour le délivrer de la puissance égyptienne et pour le faire passer de cette contrée-là à une région fertile et spacieuse, dans une terre où coulent le lait et le miel, où habitent les Cananéens, les Héthéens, les Amorréens, les Phérézéens, les Hévéens et les Jébuséens.

Oui, la plainte des enfants d'Israël est montée jusqu'à moi, oui, j'ai vu la tyrannie dont les Égyptiens ont fait preuve. Et maintenant va, je te délègue vers Pharaon pour que mon peuple, les enfants d'Israël, sortent d'Égypte."

Chémot Chapitre 3

Amikdach. Aujourd'hui encore, près de deux mille ans plus tard, nous n'avons toujours pas mérité sa reconstruction. Nos sages disent (Yoma 9b) : «Pourquoi le Premier Temple a-t-il été détruit ? A cause de l'idolatrie, des relations interdites et du meurtre. Pourquoi le Second Temple a-t-il été détruit si tout le monde pratiquait la Torah et les mitsvot ? A cause de la haine gratuite». Cela vient nous enseigner que la haine gratuite équivaut aux trois péchés capitaux.

La Guémara (Guittin 55b) relate l'histoire d'un homme qui vivait à Jérusalem pendant la période du second Temple, qui était ami avec Kamtsa et détestait Bar Kamtsa. Un jour, cet homme organisa une fête importante et envoya son serviteur inviter son ami Kamtsa. Le serviteur s'embrouilla et invita par erreur Bar Kamtsa. Lorsque cet homme en faisant le tour de la salle a vu Bar Kamtsa assis à l'une des tables, il est devenu furieux. Il s'est approché de Bar Kamtsa avec rage et lui a ordonné de quitter les lieux immédiatement. Bar Kamtsa est devenu si embarrassé qu'il a proposé de payer tout le festin, à condition de ne pas être expulsé du festin et d'être humilié devant tout le monde. Malheureusement, l'hôte était trop têtu et ne s'est calmé que lorsque Bar Kamtsa a été renvoyé. Bar Kamtsa a été très offensé et encore plus par le fait qu'il y avait des sages à la fête et qu'ils n'ont pas protesté du tout contre ce renvoi. Il est allé dire à l'empereur romain que les Juifs se rebellaient contre lui. Cela a amené l'empereur à faire la guerre contre le peuple d'Israël et a entraîné la mort de millions de Juifs et la destruction du Bet Amikdach. La Guémara (Yévamot 62b) rapporte également l'épisode des 24 000 disciples de Rabbi Akiva qui ont vécu pendant la période du Second Temple et qui sont tous morts dans la courte période de Pessah à Chavouot parce qu'ils ne se respectaient pas les uns les autres. Pourquoi toute la Torah qu'ils ont apprise ne les a-t-elle pas protégés ? Pourquoi toute la tsédaka qu'ils ont donnée ne les a-t-elle pas protégés ? Nous apprenons de cela que lorsqu'il s'agit de l'interdiction de faire du mal aux autres, rien ne peut aider...

Quand quelqu'un vient accomplir une mitsva, étudier la Torah, prier, etc., il apporte essentiellement une offrande à Hachem. Le début de chaque sacrifice offert à Hachem est son abattage. En cas d'abattage, s'il y a un défaut dans le couteau utilisé, l'animal abattu devient impropre à être offert à Hachem sur l'autel. De même, si quelqu'un a une quelconque haine envers un autre et qu'il n'a aucun

problème à l'embarrasser, tout son service divin est abîmé par un "couteau défectueux" et est jugé inapte à être présenté à Hachem. Malheureusement, beaucoup de gens sont considérés comme des érudits en Torah, des tsadikimes et des Hassidimes, mais leur apprentissage de la Torah et leurs mitsvot sont considérés comme complètement impurs et inaptes à être présentés à Hachem parce qu'ils n'ont pas l'amour du peuple d'Israël. S'ils enseignent aux autres, c'est comme s'ils nourrissaient le peuple d'Israël avec de la nourriture mal abattue. Par conséquent, lorsque de vrais tsadikimes viennent accomplir une mitsva, ils accomplissent

d'abord la mitsva de «aime ton prochain comme toi-même» (Vayikra 19:18). Tout comme un Shohét (abattement rituel) doit d'abord vérifier que son couteau n'a pas d'entaille ou de défaut, l'examen de notre couteau spirituel est de voir si nous sommes complets dans la mitsva d'Ahavat Israël ou non.

La même chose est vraie lorsque nous allons prier. Tout d'abord, vérifions si notre couteau est cachère, si nous aimons vraiment chaque membre du peuple d'Israël et alors seulement commençons à prier. Ce n'est que lorsque nous possédons un véritable amour du prochain que nos prières peuvent être une offrande cachère devant Hachem. Voici les saintes paroles du grand kabbaliste le Arizal (Chaa Akavanotes, Birkhat Achahar) : «Avant de prier à la synagogue, avant de commencer la lecture de la "Akédat Itshak", nous devons d'abord accepter sur vous la mitsva "d'Ahavat Israël" et aimer vraiment chaque membre d'Israël comme nous nous aimons nous-mêmes. Ce n'est qu'alors que notre prière peut devenir une avec le reste des prières du peuple d'Israël et monter devant Hachem et donner ses fruits». C'est le secret du succès dans tous les domaines. Quiconque veut réussir dans l'étude de la Torah, l'éducation, les affaires, etc., doit s'assurer de toujours accomplir la mitsva d'Ahavat Israël et faire attention à ne jamais nuire aux autres. L'amour d'Hachem pour chaque Juif est trop grand pour prendre

le risque d'interférer avec un autre. Nous devons nous distancer de toute action qui pourrait nuire à un autre juif.

“Ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fasse, ne le faites pas aux autres. C'est là toute la Torah”

Le Baal Chem Tov avait l'habitude de dire que quiconque est victorieux et triomphe d'un autre juif lui causant du chagrin dans ce monde sera vaincu en perdant sa part dans le monde à venir. Dans ce monde, il vaut mieux faire partie des perdants et non des gagnants. Faites toujours partie des persécutés et non des persécuteurs et Hachem vous remboursera grandement et ne vous quittera jamais !

"כִּי קָדוֹם אֶלְיךָ תַּרְבֵּר מְאֹד כִּי זְכַרְבָּךְ לְעִשָּׂהוּ"



Connaître la Hassidout



Savoir dévoiler la racine du peuple juif

Il est rapporté dans la Guémara, (Baba Batra 10b) : «La bonté des nations est un péché», c'est à dire que toute la charité et la bonté faites par les nations du monde sont uniquement pour leur auto-glorification, pour promouvoir leur titre et s'enorgueillir. C'est pourquoi tout le bien qu'ils font est extrêmement mauvais; ni leur bien ni leur mal, comme le dit l'adage au sujet de l'abeille : «Nous ne voulons ni de ton miel, ni de ton dard».

Par rapport à cela, nous devons réciter chaque matin avec une grande joie la bénédiction : «qu'il ne m'a pas fait non juif», car notre niveau est différent du leur. C'est pourquoi, même les justes parmi les nations, généreux et gentils, ne peuvent pas atteindre le niveau le plus bas d'un Juif qui profane le Chabbat et qui fait toutes les choses les plus abominables au monde. La raison en est la source de leur racine, la nation juive est enracinée dans le bien, une racine qui ne ment pas. Le Rambam écrit (Alakhotes Téchouva 87) que la Torah a déjà promis qu'en fin de compte, Israël se repentira à la fin de son exil et immédiatement ils seront rachetés, comme il est écrit : «Et ce sera, quand toutes ces choses aboutiront et que vous retournerez vers Hachem votre Dieu,»(Dévarim 30.1-2).

Comme l'explique le Rabbi de Loubavitch (Torat Ménahem Vol. 30 p. 264) concernant le repentir du fils mécréant de la Agada : «S'il avait été là, il n'aurait pas été racheté». Ce niveau n'a été dit qu'à propos de "là", c'est à dire à la sortie d'Egypte, c'est ce que vient nous apprendre "s'il avait été là". Cependant, lors de la rédemption finale, quand Machiah viendra, même ceux qui se sont

complètement assimilés, seront libérés puisque leur racine juive ne ment pas, comme il est écrit : «Et il arrivera ce jour-là, que la racine d'Ichaï, qui se tient comme une bannière pour les

Quelqu'un qui a le cœur triste à cause des quelques souffrances qu'il subit, démontre qu'il veut quitter la juridiction d'Akadoch Barouh Ouh et vivre une vie corporelle, comme un adorateur d'idoles, comme le rapporte le Baal Atany dans Iguéret Akodech (Iguéret 11).

C'est pourquoi nos sages nous enjoignent de nous éloigner de l'attribut de tristesse. Le Rambam écrit à ce sujet (Alakhotes Loulav 8.15) : La joie et l'amour qu'une personne met lorsqu'elle réalise une ordonnance divine, est un grand haut niveau dans le service divin et quiconque s'abstient de cette joie mérite un châtiment, comme il est écrit : "parce que vous n'avez pas servi Hachem votre Dieu avec joie et avec un cœur heureux"(Dévarim 28.47).

C'est vrai que tu as servi Hachem, mais pas avec joie. C'est la base de toute la Torah, c'est pourquoi Rabbénou Arizal écrit que quiconque regarde une personne déprimée oubliera tout ce qu'il a appris pendant soixante-dix ans. De même qu'il ne faut pas regarder un mécréant, puisqu'un tel regard fait oublier son savoir. Lorsque vous regardez une personne déprimée, votre savoir s'efface de votre mémoire. Il est écrit: «Les préceptes d'Hachem sont droits, ils réjouissent le cœur»(Téhilimes 19.9). Il faut savoir qu'il est interdit à un endeuillé d'étudier la Torah, car il est incapable d'être heureux. S'il apprend pendant le deuil, il transfère toute la sainteté de l'étude aux klipot et cela peut-être vraiment dangereux. C'est pourquoi il devra étudier seulement les lois du deuil ou lire le livre d'Iyov, ou d'autres tragédies du livre de Jérémie, etc, des sujets qui sont en rapport avec la stricte justice.



peuples verra s'enquérir auprès des sages juifs les autres nations et sa paix sera avec honneur»(Yéchayaou 11.10). Cela signifie que la racine de la nation juive vient d'Ichaï.

Ichaï représente le niveau de «Ensemble les tribus d'Israël». Il a rassemblé tout le monde comme un seul, à travers la naissance du roi David comme il est écrit : «Et David, mon serviteur, sera leur prince pour toujours»(Yéhezkiel 37.25). Grâce à lui, tout Israël est rassemblé comme il est écrit : «Comme un berger qui garde son troupeau, avec son bras il rassemble les agneaux, et dans son sein il les porte et conduit avec douceur les mères qui allaitent»(Yéchayaou 40.11) ou «Et il choisit son serviteur David et le prit des bergeries. De derrière les brebis allaitantes, il l'a amené, pour faire paître Yaakov son peuple et Israël son héritage»(Téhilimes 78.70-71). Par cela il faut comprendre que chaque Juif doit accomplir chaque jour pour lui-même le verset : «Israël se réjouira avec son Créateur; les enfants de Sion exulteront avec leur roi»(Téhilimes 149.2).

// suite la semaine prochaine //

Extrait tiré du livre : Bétsour Yaroum enseignement sur le Tanya-Chapitre 1
du Rav Yoram Mickaël Abargel Zatsal



Horaires de Chabbat

	Entrée	sortie
Paris	18:29	19:34
Lyon	18:24	19:26
Marseille	18:26	19:26
Nice	18:18	19:18
Miami	18:28	19:21
Montréal	17:38	18:40
Jérusalem	17:44	18:33
Ashdod	17:41	18:38
Netanya	17:40	18:36
Tel Aviv-Jaffa	17:40	18:30

Hiloulotes:

- 17 Hechvan: Rabbi Réouven Kats
- 18 Hechvan: Rabbi Avraham Rozine
- 19 Hechvan: Rabbi Yéochoua Attia
- 20 Hechvan: Rabbi Mordékhai Charrabi
- 21 Hechvan: Rabbi Yéhia Alévy Alchih
- 22 Hechvan: Rabbi Avraham Ben Yakar
- 23 Hechvan: Rabbi Yossef Réphaël Hazane

NOUVEAU:

Les saints enseignements du Rav Yoram Abargel Zatsal

Seulement 60 Shékels !

Le livre indispensable à disposer sur votre table de Chabbat !

054.943.93.94

*Quantité limitée. Livraison gratuite.

Histoire de Tsadikimes

Rabbi Ménahem Mendel Morgensztern de Kotzk, dit l'Admour de Kotzk est né à Goraz en 1787. Son père, Rabbi Yéoudah était fortement opposé au hassidisme. Dès sa plus tendre enfance, il impressionne ses professeurs et les étudiants par ses connaissances talmudiques. Dans sa jeunesse, lorsqu'il entend pour la première fois les enseignements hassidiques, dispensés dans la synagogue par le Hozé de Lublin, sa vie prend un tournant décisif malgré la position de son père. Suite à cette découverte, il deviendra l'un des plus grands dirigeants hassidiques des dernières générations.



«Bienvenue, viens écouter un magnifique enseignement de Torah ! Avraham Avinou, par ses actes saints et ses pensées pures, a pu attirer une grande abondance de bénédictions sur tous les mondes supérieurs et des centaines de milliers d'anges supérieurs ont reçu la force vitale grâce à ses actes. Dans le ciel, il y avait une grande admiration pour Avraham Avinou. Les anges se sont dit les uns aux autres: «Que fait-il là-bas ? Comment parvient-il à donner une si grande satisfaction à Akadoch Barouh Ouh ? Sûrement, qu'il n'a rien d'autre que la Torah et le service divin dans son monde, aucun lien avec le monde physique que ce soit».

Le surlendemain de la Brit mila d'Avraham, Akadoch Barouh Ouh a appelé trois anges, Gabriel, Réphaël et Mickaël et leur a dit: «J'ai une mission pour vous. Allez voir Avraham et dites-lui qu'il aura un fils par l'intermédiaire de sa femme Sarah. Les anges étaient très excités ! Nous allons enfin rencontrer Avraham. Les anges ont pris une forme humaine et sont descendus dans notre monde, près de la tente d'Avraham Avinou. Soudain, à leur grande surprise, ils ont vu Avraham courir vers eux, s'occuper d'eux, aller trouver une vache pour les nourrir, demander de faire des gâteaux... Les anges étaient perplexes : «Il a l'air d'une personne tout à fait normale». Ils ne pouvaient rien remarquer de spécial en lui ! Les anges ont parlé entre eux et ont dit : «Est-ce bien le grand Avraham? Peut-être que si nous parlons avec sa femme Sarah elle nous révélera un peu plus sur sa grandeur et sur son incroyable service divin». Ils se sont tournés alors vers Avraham et lui ont demandé: «Où est Sarah, ta femme?» (Béréchit 18:10). Elle est dans sa tente, a répondu Avraham, mais elle est modeste et se cache, vous ne pourrez jamais rien en tirer !»

Lorsque Rabbi Élazar a entendu cette "explication de Torah", il a réalisé tout de suite que Rabbi David avait compris sa démarche et qu'il savait ce qu'il préparait... Il s'est dit alors: «Voilà, j'ai trouvé mon Rabbi!» Rabbi Élazar a décidé de rester à Kotzk et de ne plus quitter son nouveau Rabbi.

Pour recevoir le feuillet ou dédicacer un numéro contactez-nous:

+972-54-943-9394

Distribué Gratuitement. Merci de le déposer à la guéniza



Bet Amidrach Haméir Laarets

Tel: 08-374-0200 • Fax: 077-223-1130

www.hameir-laarets.org.il/fr | office@hameir-laarets.org.il

En vertu de l'article 46 possibilité de remboursements d'impôt sur les dons

hameir laarets

054-943-9394

Un moment de lumière

Le Chabbat de Rabbi Na'hman de Breslev

Etude sur la paracha "Vayéra" 5782

בְּאַלְנִי מִמְרָא ... (בראשית י"ח, א')

► Dans les plaines de Mamré ... (genèse 18,1)

וַיְהִי בַּרְאָשִׁית יְהֹוָה וַיַּרְא אֶלְיוֹן בְּאַלְנִי מִמְרָא וְהוּא יֵשֶׁב פֶּתַח הַאֲהָל בְּחֵם הַיּוֹם. וַיַּרְא אֶלְיוֹן ה' — זֶה בְּחִינַת הַתְּגִלוֹת אֱלֹקּוֹת.

"D.ieu lui apparut dans les plaines de Mamré, tandis qu'il était assis à l'entrée de la tente, pendant la chaleur du jour". "D.ieu lui apparut" – correspond à une révélation de la divinité, ce qu'on ne peut obtenir sans pénétrer dans les "palais inversés" (sous domination maléfique), afin d'en extirper la Sainteté retenue là-bas.

וַיְהִי בְּחִינַת: בְּאַלְנִי מִמְרָא, מִמְרָא — לְשׁוֹן תְּמוּרָה, וְאֶם הַמֶּר יִמְרָא נָגֵן. וַיְהִי בְּאַלְנִי מִמְרָא — בְּחִינַת הַשְׁנִי אַילְנוֹת, שְׁהָם אַילְנוֹת דְּתַחְיִי וְאַילְנוֹת דְּמוֹתָא, שֶׁשֶּׁם אַחֲיוֹת הַחִכְלִי הַתְּמוּרוֹת שְׁרוֹצִים לְהַחְלִיף וְלְהַמִּיר אֹתוֹת, לְרַחַק אֶת הָאָדָם חַס וְשָׁלוֹם מַאֲלָנוֹת דְּתַחְיִי אֶל הַהַפְּךָ חַס וְשָׁלוֹם, וְעַל יְדֵם דִּיקָא נְגַלָּה אֶלְיוֹן ה', עַל-יְדֵי שְׂזָכה לְבָרָר אֹתוֹת, לְבָרָר הַטּוֹב מַהְרָע וְלַהֲעַלּוֹת הַקְּרָשָׁה מִשְׁם, עַד שְׂזָכה לְהַרְגִּלוֹת אֱלֹקּוֹת בְּחִינַת וַיַּרְא אֶלְיוֹן ה'.

Et: "dans les plaines de Mamré, "Mamré" s'apparente à Témoura (permutation), comme dans "et si on l'a remplacé" (lévitique 27,33). Egalement, le terme "Eloné" s'apparente à "Ilanoth" – les deux arbres, celui de la vie, celui de la mort, sur lesquels plane l'emprise des "palais inversés" qui tentent de les échanger, les inverser, pour éloigner l'homme de l'arbre de vie vers son contraire – D.ieu effet que l'Eternel se dévoila à l'ordre, en extirpant le bien du mal et en jusqu'à parvenir à la révélation divine, (ח): הוּא שָׁנְתָן לוּ עַצְחָה עַל הַפִּילָה, זה בְּחִינַת יִשְׂרָאֵל לְאַבְיכֶם שְׁבָשְׁמִים (מִמְרָא רַבָּה שְׁמָתִים יְהֹוָה הַאמְתִּים הַנְּצִחִים כָּל מֵה שְׁרוֹאָה הַתְּמוּרוֹת, מַתְגִּבְרִים וּמַשְׁתְּטִיחִים מַתְגִּבְרִים וּמַתְאַפְּצִים וּמַפְּרִירִים יוֹתֵר לְהַתְּקִיבָּה וּשְׁלוֹם לְדַחְותָו לְגַמְרִי חַס וְשָׁלוֹם).

D'ailleurs, nos maîtres nous apprennent que réaliser l'injonction divine de la Mila, comme rapprocha les enfants d'Israël de leur Père céleste (midrach rabba béchala'h 21). Car celui qui tient à préserver sa véritable existence, celle qui est éternelle, lorsqu'il verra que le mauvais penchant – de l'ordre des "palais inversés", se renforce, s'étend et se déploie contre lui toujours davantage, en réaction il s'endurcira, rempli de vaillance, et se rapprochera promptement de l'Eternel béni-soit-II, comprenons qu'on tente de l'éloigner et de le repousser, D.ieu préserve. וַיְהִי בְּחִינַת הַתְּרַתְּקֹוֹת תְּבִלַּת הַקְּרֻבּוֹת, וַיַּרְא תְּבִלַּת הַעַלְיהָ. וַיְהִי בְּחִינַת: הוּא שָׁנְתָן לוּ עַצְחָה עַל הַפִּילָה, הדְּגַנְּוֹן לְמֹלֵעָרָת לְבָבוֹ, כִּי דִיקָא עַל-יְדֵי בְּחִינַת פִּמְרָא, בְּחִינַת הַכִּילִי הַתְּמוּרוֹת, שְׁהַתְּגִבְרִוּ וְהַשְׁתְּטִיחִוּ עַלְיוֹן כָּה, עַל-יְדֵי זה דִיקָא נְהִיעָן לְמֹלֵעָן אֶת לְבָבוֹ בְּחִינַת: וַיַּרְא הַקְּרִיבָה:

Or, cela s'apparente à l'axiome: "Eloigner pour mieux rapprocher. Descendre pour mieux remonter". Ce qui correspond à l'enseignement attribuant à Mamré le conseil pour Avraham de procéder à la Mila (circoncision), en fait d'ôter l'écorce qui étouffe son cœur. Car c'est précisément grâce à la notion de Mamré, relative aux "palais inversés", qui se dressaient et et s'étendaient contre le juif pieux, qu'on lui conseille précisément de circoncire son cœur, symbolisant ainsi "et Pharaon approcha".

וַיְהִי וַיַּשְׁבַּת פֶּתַח הַאֲהָל בְּחֵם הַיּוֹם. יָשִׁיבָה — לְשׁוֹן עַבְבָּה וּמִן רַבָּ, בָּמוֹ: וַתִּשְׁבַּב בְּקָרְשִׁים רַבִּים, הַיָּנוּ שְׂזָכה לְוָה שִׁיטְגָּה אֶלְיוֹן ה' עַל-יְדֵי שִׁיאַבָּה וּנְתַעֲבָב יְמִים רַבִּים, רַבִּים שְׂזָכה לְוָה שִׁיטְגָּה.

Egalement, dans le verset "tandis qu'il était assis à l'entrée de la tente, pendant la chaleur du jour". Lorsque la Torah précise "assis", elle évoque une notion de retenue pendant une longue période, comme dans: "vous êtes demeurés à Kadèch pendant longtemps ("demeuré" et "assis" s'expriment pareillement). Pour nous apprendre que Avraham mérita la révélation divine parce qu'il s'était attardé longuement au seuil de la tente, le seuil de la Kédoucha (Sainteté).

אָבֶל בְּשָׁרוֹצִין לְבָנָם לְשָׁם, מַרְגְּבָרִין וּמַתְפִּשְׁטִין בְּגַנְגָּדו מִאָדָמָה, עַד שִׁיאַש קָרְבָּה שְׁבָבָר הַיּוֹן אֶל הַפְּתַח, וְחוּרוּ רַחְמָנוֹ לְצַלְזָן, מַחְמָת שְׁלִיאָ יְדָעוּ שְׁבָבָר הַמָּס אֶל הַפְּתַח, או שְׁמַשְׁתְּחִין בְּגַנְגָּדו מִאָדָמָה עַד שְׁקָשָׁה לוּ שְׁבָבָר, כִּמְבָאָר מִזְהָה בְּדָבְרֵיו הַקְּדוֹשִׁים (בלוקוטי תנינא בסימן מה), אָבֶל הוּא יֵשֶׁב וּנְתַעֲבָב פֶּתַח הַאֲהָל.



c'est Mamré qui encouragea Avraham à dans (exode 14): "et Pharaon approcha" – il

(שםות יד): וַיַּרְא הַקְּרִיב — שַׁחֲקִיב אֶת בְּשָׁלֵחֶת פֶּרֶשָׁה כָּא, בַּי מֵ שָׁחֵם עַל חַיּוֹ שְׁהַסְּפָרָא אֶחָרָא שְׁהָם בְּחִינַת הַכִּילִי וּמַתְפִּשְׁטִים יוֹתֵר וּיְתָר, בַּמּוֹ כֵּן הוּא

לה יַתְּבִּרְכֵּת מִתְמַתְּשָׁה שְׁרֹאָה שְׁרוֹצִים תְּסִ

Hilloula de notre maître Rabbi Israël Odesser, le précieux élève de Rabbénou NA'HMAN, qui lui a envoyé du ciel le Pétèk de la Guéoula...

Cependant, lorsqu'on souhaite pénétrer dans la tente (de la Sainteté), alors se dresse et s'étend le mauvais penchant, c'est-à-dire les "palais inversés"; et plus l'individu se rapproche du seuil, plus leur action est acharnée. Si bien que certains, et ils sont nombreux malheureusement, bien que proches du seuil de la Sainteté, retournent en arrière, à Dieu ne plaise, car ils ne se savent pas si près du but, ou bien parce que l'opposition du mal est si âpre qu'ils ne sentent pas capables de la briser, comme rapporté dans le Likoutey Moharane II (enseignement 48). Avraham par contre s'assied et s'attarde au seuil de la Sainteté.

בַּחֲמָם הַיּוֹם — זֶה בְּחִינַת הַתְּגִבָּרוֹת חַמִּימָות הַיּוֹרֵד, שָׁעַל זֶה נָאָמֵר (שה"ש א, ז): אִכְּחָה תְּרֻעָה אִיכְּחָה תְּרֻבֵּין בְּאֶחָרִים — שָׁאוֹן רַע לְמִרְעָה הַצָּאן, בָּמוֹ שְׁפָרְשׂ רְשִׁיּוֹת שֶׁם, בַּיְּצָרִים בְּחִינַת הַיּוֹם, זֶה בְּחִינַת חַמִּימָות הַיּוֹרֵד, שָׁאוֹן וְמַן רַע לְצָאן קָדְשִׁים שְׁחַדְקִיךְ רֹעָה אֶתְּנָם הַרְזִים לְגַנְשָׁת אֶל הַקָּדֵשׁ, וּרְבִים נִתְרַחֲקוּ עַל-יְהִידִי זֶה רַחֲמָנוֹ לְצָאן, בָּמוֹ שְׁכָתוֹב (שם ב, יז): עַד שִׁיפּוֹת הַיּוֹם וּבוֹן בָּמוֹ שְׁפָרְשׂ רְשִׁיּוֹת שֶׁם, עַזְן שֶׁם, שְׁחוֹן יִשְׂרָאֵל מַקְרְבֵּין לְהִיתְבָּרֵךְ בְּגַדְלָה וּכְבוֹד עַד שִׁיפּוֹת הַיּוֹם — שְׁחַדְקִיךְ רַחֲמָנוֹת הַיּוֹם וּבוֹן עַל-יְהִידִי זֶה נִתְרַבֵּת הַבַּיִת.

"Pendant la chaleur du jour" – correspond au renforcement enflammé du Yetser haRa' (le mauvais penchant), sur lequel il est dit (Chir haChirim 1,7): "où mènes-tu paître [ton troupeau], où le fais-tu reposer à l'heure de midi" – une heure nuisible pour faire paître le troupeau, comme l'explique Rachi là-bas, car l'heure du midi correspond à la période chaude de la journée, ce qui s'apparente à la flamme du mal, un temps néfaste pour le saint troupeau du Tsadik qui recherche la proximité de la Sainteté, et nombre d'entre eux se sont éloignés à cause de celà, Dieu préserve, comme écrit là-bas: "Avant que fraîchisse le jour etc", comme l'a commenté Rachi, que Israël était proche de Dieu avec grandeur et honneur jusqu'à que fraîchisse le jour, mais la chaleur torride du jour s'acharna et le Sanctuaire fut détruit.

אָכְלָמִי שָׁאַיְנוּ רֹצֶחֶת לְחַטָּאת אֶת עַצְמָוּ וְחַזְבֵּשׁ עַל תְּכִלִיתוֹ הַנְּצָחִי בְּאֶמֶת, אִינוֹ שֶׁבּ לְאַחֲרָ בְּשָׁוּם אָפָן בְּעוֹלָם וְהַיָּה אִיךְ שִׁיחָה, רַק הוּא יוֹשֵׁב וּמִתְעַכֵּב אֶצְלָ הַפְּתָחָ יָמִים רְבִים בְּפָהָ שִׁיחָה, וְאַה-עַל-פִּי שָׁאַיְן מִנְחָה לְבָנָס לְתֹווֹ הַפְּתָחָ וְהַיּוֹם לְוַהֲט אָוֹתָן מָאָד, אַף-עַל-פִּירְבֵּן אִינוֹ מִנְחָה אֶת מִקְומָוּ, וּyoֹשֵׁב וּמִתְעַכֵּב אֶצְלָ הַפְּתָחָ הַאֲחֶל שֶׁל הַצָּדִיקִים וְהַבְּשָׁרִים עַד יָרְתָם מִן הַשְּׁמִים, בְּחִינַת: וְהַיּוֹם...

Cependant, celui qui refuse de se laisser tromper, qui se soucie réellement de sa finalité, ne recule jamais, en aucune façon, quoiqu'il advienne, au contraire: il s'assied et attend, s'attardant au seuil (de la Sainteté), jour après jour, tant qu'il le faut, et bien qu'on ne le laisse pas pénétrer dans l'enceinte de la sainteté et que la chaleur torride le brûle, il n'abandonne pas sa place, il s'assoit et s'attarde au seuil de la tente des Tsadikim et des gens de bien, jusqu'à ce que le Ciel le prenne en pitié...

וְהַיּוֹם וְיָרַא לִקְרָאתֶם, יָרַא יְהִי — זֶה בְּחִינַת זְרוּיוֹת וְשְׁמָחָה, בְּיִזְרְוֹת הַוָּא בְּחִינַת שְׁמָחָה, בְּמוֹבֵן בְּחִינַת אֲרִיכָת אֲפִים" (בְּסִימָן קְנָה בְּלָקּוֹטִי א), וּבָמוֹ שְׁאָמֵר רְבּוֹתֵינוּ וְל': מִצְחָה לְרוֹצֵחַ הַבְּנִסְתָּה וְלִדְבֵּר מִצְחָה, בְּמוֹ שְׁכָתוֹב: שְׁמָחָתִ בְּאֶמֶת לִי בֵּית הַגָּלָה.

"il vit et courut à leur rencontre", "il courut" – correspond à une notion d'empressement et de joie, l'empressement provient de la joie, comme expliqué dans l'enseignement 155 du Likoutey Moharane I, et comme l'ont recommandé nos maîtres: "c'est une mitsva de courir au beit haknesset pour accomplir un précepte divin", comme il est écrit: "je me réjouit lorsqu'on me dit: rendons-nous à la maison de Dieu".

כִּי מֵשְׁפַּסְתֵּבֵל עַל תְּכִלִיתוֹ בְּאֶמֶת, בְּוֹרָא בְּשִׁמְנֵיעַ לִילְךָ לְבִתְהַכְּנָסָת אוֹ לְדִבָּר מִצְחָה, הַוָּא רַץ בְּשְׁמָחָה גְדוֹלָה וּבְזְרוּיוֹת גְדוֹלָה, כִּי רק זה הוא חיתו ותקומו לנצח, וחוץ מזאת הצל הצל הצלים, כי לא ישאר כלום ממשום דבר, לא מעשרות ולא מצער העניות והדרויות, ולא משום דבר תאותה וככבוד וקנאה ושנאה וכפרא, ובתייב: גם אהבתם גם קנאתם גם שנאותם כבר אבדה.

En effet, celui qui se préoccupe réellement de sa finalité, lorsqu'il doit se rendre au beit haknesset ou accomplir un précepte divin, il courra certainement rempli de joie et d'empressement, car cela seul constitue sa vie et son espoir en l'éternité, tout le reste n'est que vanité, rien ne subsistera, ni la richesse ni les souffrances de la pauvreté ou de l'indigence, les passions, les envies et les désirs non plus, aucun honneur, ni jalousez ni haine ou rigueur, comme il est écrit: "car lorsque l'individu mourra, il n'emportera rien" et: "leur amour, leur haine, leur jalouse, tout a disparu".

ולא ישאר רק מה שיחתר בכל פעם איזה טוב לילך לבית הכהנסת ולבית המדרש, ולעשות איזה מצוה. ועל-כן בוראי מחהיב כל אחד לרוץ בזירות ושמחה גדולה לדבר מצוה, וכל מה שיזודע שרחוק יותר מה יתברך, הוא מחהיב לשמה יותר ויתר בעשנות המצוה, מלחמת שהוא גם הוא שרחוק כל כך זוכה גבס-בן לעשות מצוה.

Il ne restera que ce que l'individu a saisi de bien, aller au beit haknesset, à la maison d'étude, et pratiquer telle mitsva. Voilà pourquoi chacun a-t-il l'obligation de courir avec empressement et joie pour accomplir la volonté divine, et plus il se sait éloigné de l'Eternel, plus il doit se réjouir en réalisant la mitsva, conscient lui-même qu'il est loin de Dieu et mérite pourtant d'accomplir Ses commandements.

וְהַיּוֹם בְּחִינַת יָרַא — פָרָשׁ רְשִׁיּוֹת וְהַבִּין, שְׁהַבִּין הַיְּטַב וְהַסְּפָכֵל עַל תְּכִלִית בְּאֶמֶת, וְעַל-יְהִידִי זֶה: יָרַא לִקְרָאתֶם — זֶה בְּחִינַת שְׁמָחָת הַמִּצְחָה, שְׁלַמְדִידִי זֶה עַקְרָבָלִית הַקְּרָשָׁה מִן הַקְּלָפּוֹת... (לקוטי הלכות – הלכות אישות ד – י"ט):

Ce que corrobore l'expression "il vit" – Rachi commente: "Avraham comprit parfaitement, en scrutant véritablement sa finalité, et alors: "il courut à leur rencontre" – la joie dans la mitsva, principe de libération de la Sainteté de son écorce..."

~ Ce feuillet est dédié à l'élévation de l'âme de 'Haya bat Daniel, q.D.r.s.a. ~

"Le Chabbat de Rabbi Nachman de Breslev" 054-8429006 (Meir) / Soutien financier en Israël: compte postal 89-2255-7
Compte Paypal associé à l'adresse e-mail Shabat.breslev@gmail.com / Cours vidéo en français: www.nahmanmeouman.com

Vente de livres en français – hébreu, kaméot, voyages à OUMAN = 050-4135492 / www.RabbiNahman.com

La Couronne d'Israël

« L'honneur de la fille du Roi est à l'intérieur » Tehilim 45:14

Le bulletin mensuel de la Tsniout

OVDHM

HECHVAN 5782

| Rédaction: Rabanit J.Hagege - Rav Chmouel Hagege Chlita | Renseignement: 052.36.76.325 | info.ovdhm@gmail.com | http://www.ovdhm.com |

Divréï 'Hizouk & Moussar

Le Tomer Dévorah écrit dans son chapitre 6 un principe des plus fondamentaux sur les rouages de la Rigueur Divine : « Sache qu'à chaque fois que l'homme réveille son yetser ara, cela réveille dans le Ciel des forces flux de guevourote (Rigueur Céleste). En effet, le yetser haTov de l'homme est parallèle à la Midat Hah'essed d'Hachem alors que le yetser ara de l'homme est parallèle à la Midat haDin d'Hachem.

[Nous savons d'ailleurs que l'ange du Mal est également l'ange qui accuse. Il n'est donc pas étonnant que le mauvais penchant de l'homme puisse réveiller dans le Ciel la Force d'Accusation puisqu'il s'agit du même malakh.]

Ainsi, à chaque fois que l'homme laisse son yetser ara se réveiller, ou le tenter, il réveille aussi dans le Ciel la possibilité pour ce même ange du Mal de se renforcer et entraîne, h'as véchalom, l'intensification de la Midat Hadin sur terre. C'est pour cette raison que chacun doit attacher son yetser ara, l'emprisonner et ne le réveiller pour rien au monde, ni pour la colère, ni pour le désir de l'argent, ni pour l'impudeur.



LA FORCE DE LA TSNIOUTE DEVANT LE JUGEMENT D'HACHEM

Lorsque cela est nécessaire, l'homme utilisera son yetser ara avec parcimonie, de façon très légère, et dans la Kedoucha, de telle manière qu'il puisse remplir ses devoirs envers son foyer ce qui demande, parfois, d'interagir avec la matière en utilisant le Yetser ! »

Cette mission de protéger le Monde de la midat haDin est donc confiée essentiellement, entre les mains, des Bénot Israël ! En effet, la manière dont elles s'habillent, dont elles se comportent, la fréquence de leurs sorties, a un impact direct sur la quantité de yetser ara qui sera réveillé ou non. Vouloir se faire remarquer par ses vêtements est donc, d'après le Tomer Dévorah, se faire également remarquer par la Midat haDin. Et, au contraire, une Bat Israël qui s'efforce de protéger le Monde de l'impact du Mal, sera la première qui sera protégée au moment du Jugement ! C'est un « secret » des plus profonds de la Création : les penchants de l'homme sont liés aux Midot d'Hachem et c'est là sûrement l'un des meilleurs conseils à produire pour être sauvées en permanence des accusateurs célestes.

Le dossier du mois

La Michna dans Ketourot (p.72) écrit : « La femme doit respecter Dat Moché et Dat Yehoudite. Dat Moché ce sont les Lois Déoraïta (de la Torah) et Dat yehoudite ce sont les lois Dérabanane ou Minhagim. Dat Moché, par exemple : respecter les prélèvements de Terumot, Maassérote, H'alla, les lois de Nida ... Dat yehoudite : c'est ne pas parler au Chouk avec les hommes ou ne pas sortir la tête découverte. »

La Guemara demande : la tête découverte ? Ce n'est pas Dat Yehoudite, c'est Dat Moché : Dat Oraïta. Nous l'apprenons de la femme Sota que la femme mariée doit se couvrir la tête d'ordre Torannique ! la Guemara répond : On parle d'une femme qui n'avait couvert sa tête qu'avec une kalta [sorte de bonnet qui couvre la majorité des cheveux (rachi) ; simple foulard que l'on serre proche des cheveux et sur lequel on dépose le véritable couvre-chef (Rambam, choulkhan aroukh)]. Dans ce cas-là, si elle sort ans la rue, elle transgresse seulement un Issour Dérabanane (Dat yehoudite).



Y-A-T-IL UNE MITSVA DE SE COUVRIR LA TÊTE À LA MAISON ?

Rabbi Yohanane a dit : une femme qui met une kalta n'a fait aucun interdit. Rabbi Zéra a demandé : De quoi parle Rabbi Yoh'anane ? S'il parle qu'elle est dans la rue, elle a fait un interdit DéRabanane de Dat yehoudite, comme le dit la Michna ; alors peut-être est-ce à la maison qu'il suffit de mettre une kalta ? A la maison ? Est-ce que tu ne veux pas laisser tranquille les filles d'Avraham avinou ! Il s'agit en fait d'une cour où il y a parfois quelques voisins qui passent, là bas la Kalta suffit ! »

Rachi, Tosssefot, et le Ran comprennent de cette Guemara-là qu'il n'y a aucune obligation pour la femme de se couvrir la tête à la maison, même pas une Kalta, dans la mesure où seulement les membres de notre Foyer pourraient la voir. La preuve en est que la guemara a dit : " alors peut-être est-ce à la maison qu'il suffit de mettre une kalta ? A la maison ? Est-ce que tu ne veux pas laisser tranquille les filles d'Avraham avinou !" Le sens simple de ces mots donne l'impression que même la kalta n'est pas nécessaire. Suite p2



Le dossier du mois

Certes, il y a un issour pour un garçon, que ce soit le mari ou le fils, de faire une brakha devant des cheveux découverts, même ceux de la Maman, mais cela n'entraîne pas pour elle une obligation de se couvrir la tête d'après ces décisionnaires. Cette halacha est rapportée dans le Maguen Avraham (75-4) ; cependant il ne manque pas de préciser que le Zohar Hakadoch, dans Parachat Nasso p.239, est très mah'mir (sévère) quant aux cheveux qui sont découverts à la maison et celle qui les couvre tous est sauvée des souffrances et de la pauvreté. Il n'en reste pas moins que la chose semblerait permise pour ces Poskim.

Cependant, le Michna Broura rapporte (dans le chapitre 75) plusieurs décisionnaires qui n'ont pas tranché la Halakha comme Rachi, Tossefote et le Maguen Avraham. Il s'agit notamment du Smac, du Ba'h et du H'atam Sofer qui s'appuient sur un Yerouchalmi explicite. En effet, d'une part il y a une Guemara Yerouchalmi claire qui pense que l'obligation de se couvrir la tête concerne également le domaine privé, et de plus, même la Guemara que nous avons citée, dit le Ba'h, peut être comprise autrement. En effet La Guemara ne voulait pas dire qu'il n'y a pas de Mitsva de mettre une kalta dans sa maison mais elle voulait dire : "c'est évident qu'il n'y a pas besoin de mettre plus qu'une kalta !" Pourquoi Rabbi Yoh'anane l'aurait-il enseigné ! Le Ba'h conclut : c'est ainsi le minhag bekhol kfoutsote Israël que, même devant les gens de sa maison, la femme se couvre la tête.

Y -A-T-IL UNE MITSVA DE SE COUVRIR LA TÊTE À LA MAISON ? (suite)

D'après le H'atam Sofer, l'avis du Ba'h est également l'avis du Choulh'ane Aroukh et du Rambam qui n'ont pas tranché comme Rachi et Tossefote concernant la compréhension de ce qu'est une "kalta". D'après le Choulh'ane et le Rambam, la "kalta" est un foulard qui couvre tous les cheveux et le minhag est (d'après le Choulh'an aroukh) de mettre au-dessus de ce foulard un second kissouye roch comme un chapeau, ou un bérét qui n'a pas pour but d'attraper les cheveux lui-même, mais d'être le couvre-chef de la femme lorsqu'elle sort dans la rue.

Pourquoi se couvrir la tête lorsque l'on est seule à la maison (et si en plus il n'y a aucun garçon qui pourrait faire une brakha devant des cheveux découverts) : la réponse est que la mitsva de Tsinioute, comme l'écrit le Choulh'ane Aroukh (chap.3) est même dans h'adré h'adarim (ou dans le noir) car un homme doit se comporter avec pudeur devant Hachem, devant la Chekhina, Mélo Kol Haarets kevodo : cet elle remplit la terre et toutes les pièces de notre maison !

Du point de vue « sod » les cheveux représentent "Midat haDin" (h'itsonim) ; il est donc certain que les couvrir parfaitement est le meilleur moyen d'être protégé de la Midat haDin et de permettre à la Brakha et au Hessed d'Hachem de pénétrer toutes les pièces de notre Maison !

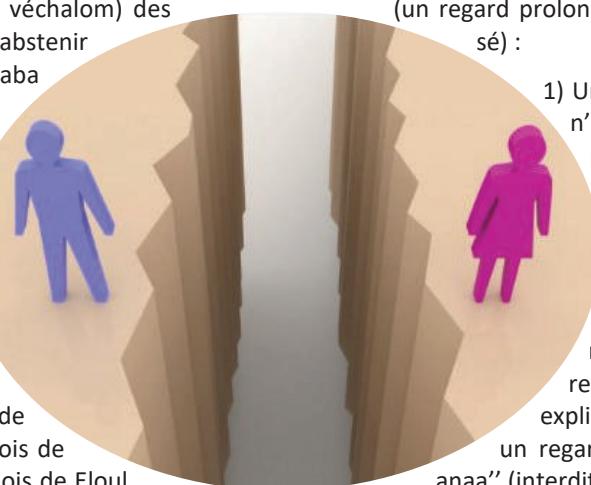


Halakha Lémaâssé

[Hilkhote Tsinioute d'après le Beth Din de Michmerete haTsinioute : Rav E . Auerbach, Rav Moché Chaoul Klein, Rav Ganse].

- Dans tous les endroits où sont réunis hommes et femmes, il y a une mitsva (obligation) de séparation. Il est également nécessaire d'établir une "meh'itsa" afin qu'il n'y ait pas (h'as véchalom) de issour dans le domaine de la "vue". Le Sefer H'assidim (Ote 393) rapporte que si quelqu'un va réjouir le H'atane et la Cala et que cela va lui entraîner (h'as véchalom) des mauvaises pensées, il y a lieu de s'abstenir comme le dit la Guemara : une Mitsva abé'avéra psoula (n'est pas cachère) !

-Il est interdit, pour un homme, de marcher derrière une femme. Cela peut être dangereux pour lui et entraîner de mauvaises pensées. Comme l'a dit Rabbi Yoh'anane : "ah 'oré ari vélo ah'oré icha , il est moins dangereux de marcher derrière un lion que marcher derrière une femme ! Le Ari zal expliquait, du point de vue du sod, que le lion représente le mois de Av tandis que la femme représente le mois de Eloul (signe de la bétoula). Rabbi Yoh'anane fait donc allusion au fait qu'il faut faire Techouva ah'oré ari, après le mois de Av, c'est-à-dire en Eloul et ne pas attendre ah'oré icha, que le mois d'Eloul passe pour se rattraper dans ce domaine de la séparation entre hommes et femmes !



LOIS DE SÉPARATION

-Une femme devra donc éviter de passer devant un homme ou de monter devant lui dans l'autobus afin de ne pas provoquer un issour pour ce dernier.

-En ce qui concerne l'obligation de "chemirat ha'énanaim" (protéger ses yeux), il y a trois sortes de réiya (regards) dans la Halakha : (Voir Michna Broura également chap.75) - Réiya bé'alma , un simple regard ou rapide, réiya mémouchékhète (un regard prolongé), réiya im anaa (un regard intéressé) :

1) Un regard rapide n'est pas interdit si ce n'est michoum midat H'assidoute ou pour un homme Talmid H'akham h'achouv. Cependant, dit le Michna Broura, en ce qui concerne un endroit du corps qui aurait dû être couvert et qui n'est pas bien couvert (ou que les vêtements sont trop serrés ou transparents) alors même un regard furtif est interdit. [Le H'azon Ich explique, que dans ces cas précis, même un regard furtif prend le statut de "reiya im anaa" (interdit)].

2) Un regard prolongé est interdit même dans le cas d'une parfaite tsinioute.

3) Un regard intéressé est une avéra même en ce qui concerne la vue d'une simple main d'une vendeuse qui rend de la monnaie dit la Guemara !



Il était une fois...

Ca chauffe....

Gl y a environ sept ans à Yerouchalaïm, il y a eu une catastrophe dans la famille Gross qui avait demandé à une société de dératisation de venir installer du "produit" contre les cafards et les insectes. Les produits ont été apportés en avance et sont restés découverts et ils ont entraîné une intoxication chez les enfants de la famille. Deux enfants ont péri et deux étaient dans un état grave à l'hôpital à Yerouchalaïm. Tout Israël se mit à prier pour les enfants restants qui étaient en danger et en particulier dans la Yechiva de Mir où avait étudié le Rav Gross : on interrompit plusieurs fois le Seder d'Etudes, en plein milieu du limoud, pour lancer des Tehilims récités avec ferveur par des milliers d'Avréh'im ! Une des amis de la famille avait entendu cette histoire terrible et décida d'être mith'azek dans la Tsinioute pour le mérite des enfants en danger. Elle prit plusieurs de ses jupes qui étaient trop serrées ou pas assez longues et les jeta à la poubelle ! Dans la même journée, lorsqu'elle arriva à son bureau, elle alluma le mini chauffage qu'elle mettait sous son bureau où elle travaillait car il faisait très froid à Jérusalem. Soudain, elle sentit une odeur de "brûlé" et vit beaucoup de fumée. Voici que le chauffage avait pris feu ! Il avait commencé déjà à ronger une grande partie du bureau sur lequel elle travaillait. Bien que le chauffage fut plus près de sa jupe que du bureau, elle put constater que sa jupe était intacte ! Baroukh Hachem, les filles Gross survécurent mais elle se dit souvent que la mitsva qu'elle avait faite avait sûrement profité encore plus à elle-même qu'à la famille Gross.

Mission Royale

C'est le machal d'un coursier à qui l'on a confié une mission royale : il devait déposer l'un des joyaux de la couronne les plus importants chez le "Ouman" (l'artisan) qui allait l'incruster dans la Couronne du roi qui était en préparation là-bas ! Il se rendit au Palais ; on lui confia l'écrin et il se mit en route. Une fois que la mission avait été bien accomplie, on le rappela au palais afin de le rétribuer et voici qu'on lui offrit un joyau qui valait presque aussi cher que celui qu'il avait apporté chez l'artisan. Le coursier s'étonna : il n'en revint pas. Il n'est pas possible que mon salaire soit aussi grand que la course que j'ai faite !!!

Cela est vrai pour un roi de chair et de sang mais en ce qui concerne Hachem, il est écrit à son sujet : "Dans ta grande Bonté, tu récompenses chacun léfi maaséou - selon son action". C'est-à-dire : si l'homme s'occupe d'un joyau, il le recevra ; S'il s'occupe d'une perle, il la recevra également en récompense car au niveau spirituel, Hakadoch Baroukh Hou nous demande de nous associer à Son Projet et ensuite Il désire nous récompenser comme si nous avions été les uniques auteurs de cette réussite. Le joyau le plus précieux, la perle la plus grande qui existe sur terre, c'est sûrement la Chekhina, la Partie d'Hachem qui, comme Son Nom l'indique chokhénète "résidé" en bas. L'écrin de la Chekhina c'est, certainement et seulement, la plus parfaite Tsinioute . Comme il est écrit dans la Parachat Ki Tetsé : "dans tout

endroit où l'on verra une quelconque nudité, Je m'en irai". Le coursier, c'est la Bat Israël. La récompense c'est qu'elle soit entourée et protégée de la Chekhina dans ce Monde-ci et protégée ensuite pour l'éternité par les Ailes de la Chékhina IéOlam Abba !

Le bouton qui fâche !

L'histoire se passe dans un ghetto d'Allemagne. La petite Esther Stern avait reçu une mission de ses parents : aujourd'hui, ils lui avaient demandé de regagner l'appartement de la grand-mère qui habitait dans un quartier non-juif car ils avaient entendu une rumeur qu'une rafle terrible devait se passer dans le Ghetto. Esther préparait ses affaires et se dépêchait quand, soudain, elle entendit des hurlements, des cris et des coups de feu ! Apparemment la rafle avait déjà commencé ! Esther savait très bien ce qui l'attendait ; son cœur battait la chamade et voici qu'elle eut une idée pour réussir à s'enfuir !

Tout le monde lui disait qu'elle ressemblait à une allemande avec ses cheveux blonds et ses yeux bleus ! Elle décida alors de se coiffer à l'allemande ; de sortir son chemisier de sa jupe afin d'être débraillée comme les jeunes filles de l'époque et d'ouvrir le premier bouton de son col ; de cette manière, elle pourrait traverser le ghetto en passant inaperçue ! Elle descendit les escaliers pour atteindre la rue avec son nouveau look mais elle entendit une petite voix dans sa tête qui lui qu'il était interdit d'ouvrir le premier bouton du chemisier. Ce n'est pas tsanoua, en aucun cas ! Elle refer-

ma donc son bouton et continua son chemin en espérant que la chose allait tout de même marcher.

Elle longea les rues du ghetto, lieu de la rafle sans que personne ne l'arrête. Elle arriva dans le quartier non juif où habitait sa grand-mère et où sa famille l'attendait. Lorsqu'elle arriva là-bas, elle leur raconta l'histoire et le bouton qu'elle avait fermé finalement, et sa mère lui dit : c'est ce bouton qui t'a sauvé la vie ! Ah bon ? Pourquoi ? Car tu as oublié mais tu portes une Maguene David autour de ton cou ! Si ton bouton avait été ouvert il est certain que les allemands t'auraient repérée ! La petite Esther survécut à la Choa et devint la Rabbanite Chtern qui ne manqua pas de prôner la grandeur de la Tsinioute et ses effets de protection sur la femme et sur tout le Klal Israël. Comme le dit le verset : Bétsel yadi kissitikha - avec Mes Ailes dit la Chekhina Je t'ai recouvert ce qui sous-entend que celle qui est couverte est protégée par les ailes de la Chekhina car comme le dit le verset (23.15) dans Ki Tetsé : Là où il y a la Tsinioute et où il n'est pas vue une quelconque nudité se trouve la Chekhina protectrice d'Hachem !



Retrouvez-nous sur le www.OVDHM.com



Ne pas transporter ce feuillet dans le domaine public le Chabat - Ne pas lire ce feuillet pendant la tefila et la lecture de la torah
VEILLEZ A DEPOSER CE FEUILLET DANS UN ENDROIT COMPATIBLE AVEC SA KEDOUCHAH